



MISE À JOUR RELATIVE À L'EXERCICE 2013 DU DOSSIER D'INFORMATION

PROGRAMME D'ÉMISSION DE BILLETS DE TRÉSORERIE

PLAFOND DE L'ÉMISSION : 1 500 000 000 Dhs
VALEUR NOMINALE : 100 000 Dhs

Conseiller Financier et Coordinateur Global

BMCE CAPITAL
CONSEIL 

Organisme chargé du placement

BMCE BANK 

VISA DU CONSEIL DÉONTOLOGIQUE DES VALEURS MOBILIÈRES

Conformément aux dispositions de l'article 18 du Dahir n° 1-95-3 du 24 Chaâbane 1415 (26 janvier 1995) portant promulgation de la loi n° 35-94 relative à certains titres de créances négociables, l'original du présent dossier d'information a été soumis à l'appréciation du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières qui l'a visé le 10 novembre 2014 sous la référence n° VI/EM/036/2014.

Le visa du CDVM n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération, ni authentification des informations présentées. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée, dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Abréviations

AGO	Assemblée Générale Ordinaire
BMAO	Banque Marocaine de l'Afrique et de l'Orient
BMCI	Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie
BNR	Bénéfice Net Réel
BP	Banque Populaire
BT	Billets de Trésorerie
BTP	Bâtiment & Travaux Publics
CA	Chiffre d'affaires
C/C	Comptes courants
CDG	Caisse de Dépôt et de Gestion
CDM	Crédit du Maroc
CIF	Cost, Insurance and Freight
CMUP	Coût Moyen Unitaire Pondéré
EURO	Monnaie unique européenne
FCP	Fonds Commun de Placement
FOB	Free On Board
HBI	<i>Hot Briquetted Iron</i>
HT	Hors Taxes
IR	Impôt sur le Revenu
IS	Impôt sur les Sociétés
Kg	Kilogramme
KDhs	Mille Dirhams Marocain
LAF	Laminé à froid
LAC	Laminé à chaud
LE	Livre Égyptienne
Dhs	Dirham marocain
Md	Milliard
Mm	Millimètre
MDhs	Millions de dirhams
NS	Non significatif
OPCVM	Organisme de Placements Collectifs en Valeurs Mobilières
PRS	Profilé Reconstitué Soudé
QSE	Qualité, Sécurité et Environnement
SGMB	Société Générale Marocaine des Banques
SICAV	Société d'Investissement à Capital Variable
SONASID	Société Nationale de Sidérurgie
TPPRF	Taxe sur les Produits de Placement à Revenu Fixe
TTC	Toutes Taxes Comprises

TVA	Taxe sur Valeur Ajoutée
UAE	United Arab Emirates (Emirats Arabes Unis)
UE	Union Européenne
USD	Dollar américain

Lexique

Billette	Produit semi-fini ayant une section carrée pouvant atteindre 155-155 mm. Ce produit est soit laminé soit coulé en continu, puis transformé par laminage pour obtenir des produits finis tels que les fils machines, les barres marchandes et autres profilés. La gamme des demi-produits de dimension supérieure à 155-155 mm est appelée bloom.
Coupe	Opération qui consiste à découper la bobine en feuilles de tôles grâce à des planeuses (machines qui coupent la bobine en largeur), ou en feuillards de tôles via des refendeuses (machines qui coupent la bobine en longueur essentiellement pour la fabrication de tubes).
Décapage	Procédé au cours duquel la surface de l'acier est nettoyée par de l'acide pour éliminer la calamine, la rouille et la saleté avant toute opération ultérieure de transformation comme le laminage à froid, la galvanisation ou le polissage.
Fils machines	Fils en aciers utilisés pour la fabrication de clous et de ressorts.
Four à cloches	Utilisé dans le traitement thermique d'acier et constitué d'une embase d'empilement des bobines d'acier (capacité 80 tonnes), d'une cloche en acier réfracture (Inner Cover), d'un four à cloche (Heating Bell) avec une température maximale de chambres de combustion 850°C et un refroidisseur (Cooling Bell). Les derniers type des fours à cloche réalisent un traitement thermique des bobines d'acier sous une atmosphère 100% hydrogène et avec un mode de transfert thermique de type convection forcée (HICON/H2: High Convection by Hydrogen) qui permet l'infiltration d'hydrogène entre les feuilles des bobines d'acier.
Laminage	Procédé de fabrication par déformation plastique obtenue par compression continue au passage entre deux cylindres tournant dans des sens opposés appelés laminoir.
Laminé à chaud	Le laminé à chaud est la matière première nécessaire à la production de la tôle laminée à froid.
Laminé à froid	La tôle laminée à froid est un acier doux non allié destiné à la mise en forme par pliage ou emboutissage de produits aptes aux revêtements de surface ou de produits utilisés dans l'industrie automobile, mobilier de bureau. Elle est obtenue par laminage (aplatissement de l'épaisseur de la tôle) du laminé à chaud.
Laminé à froid skinpassé	Bobines traitées de surface au niveau du laminoir sans réduction d'épaisseur.
Laminé à froid full hard	Bobines brutes traitées pour en réduire l'épaisseur.
Onduleurs	Producteurs de tôles ondulées, présentant une alternance régulière de reliefs et de creux. Elles servent notamment à la construction de charpentes métalliques.
Panneaux - sandwichs	Composants qui assurent une étanchéité et une isolation optimales tout en évitant la création de condensation.
Profileurs	Producteurs de profilés : produits métallurgiques de grande longueur, de section constante et de forme déterminée.
Ronds à béton	Produits utilisés pour les armatures des constructions en béton armé.
Steel Centers	Sociétés qui se cantonnent à l'activité de découpe et de négoce de produits sidérurgiques.
Tôle galvanisée	La galvanisation est obtenue par un défilement en continu des bobines d'acier dans un bain de zinc en fusion. Elle protège l'acier contre la corrosion par un effet à la fois barrière et sacrificiel qui a pour avantage de conserver la protection de l'acier même en cas d'endommagement ou de mise à nu des tranches.

	<p>Les tôles galvanisées sont utilisées dans plusieurs secteurs industriels, notamment, l'automobile, le BTP, l'électroménager, etc.</p>
Tôle prélaquée	<p>La tôle prélaquée est obtenue à partir de bobine en acier de construction galvanisée à chaud, laquelle est soumise à une préparation de surface, à un dépôt de matières organiques liquides et à une cuisson par passage au four.</p> <p>Le prélaquage donne un aspect esthétique à la tôle et apporte une protection complémentaire contre la corrosion.</p>
Tubistes	<p>Producteurs de tubes en acier.</p>
Établissement teneur de comptes titres	<p>Les teneurs de comptes sont les intermédiaires financiers habilités conformément aux dispositions de l'article 24 de la loi relative à la création d'un dépositaire central et à l'institution d'un régime général de l'inscription en compte de certaines valeurs ainsi que des personnes morales émettrices.</p> <p>A cet effet, ils sont affiliés au dépositaire central « Maroclear » et disposent, pour chaque valeur, des comptes courants de titres distinguant leurs avoirs propres et ceux de leur clientèle.</p>

SOMMAIRE

ABREVIATIONS.....	2
LEXIQUE	4
SOMMAIRE	6
AVERTISSEMENT	8
PREAMBULE	9
PARTIE I. ATTESTATIONS ET COORDONNÉES	10
I. PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	11
II. COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	12
III. ORGANISME CONSEIL	20
IV. RESPONSABLE DE L'INFORMATION FINANCIERE	21
PARTIE II. PRÉSENTATION DE L'OPÉRATION.....	22
I. CADRE DE L'OPERATION.....	23
II. OBJECTIFS DE L'OPERATION.....	23
III. CARACTERISTIQUES DES BILLETS DE TRESORERIE A EMETTRE	24
IV. MARCHE DES BILLETS DE TRESORERIE EMIS.....	25
V. MODALITES DE SOUSCRIPTION ET D'ATTRIBUTION	26
VI. ORGANISME CHARGE DU PLACEMENT – INTERMEDIAIRES FINANCIERS.....	27
VII. REGIME FISCAL DES BILLETS DE TRESORERIE A EMETTRE	27
PARTIE III. PRÉSENTATION DE MAGHREB STEEL	30
I. RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL.....	31
II. RENSEIGNEMENTS SUR LE CAPITAL DE MAGHREB STEEL	33
III. NANTISSEMENT D'ACTIF	35
IV. NANTISSEMENT D' ACTIONS.....	36
V. ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION.....	36
PARTIE IV. ACTIVITÉ, MARCHÉ ET CONCURRENCE	41
I. CADRE REGLEMENTAIRE DU SECTEUR.....	42
II. DONNEES RELATIVES A L'INDUSTRIE SIDERURGIQUE AU MAROC	44
III. ACTIVITE DE MAGHREB STEEL	47
IV. ORGANISATION DE MAGHREB STEEL.....	61
V. STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT	65
PARTIE V. SITUATION FINANCIERE DE MAGHREB STEEL.....	66
I. PERIMETRE DE CONSOLIDATION	67
II. ANALYSE DES ÉTATS DE SOLDES DE GESTION CONSOLIDES.....	68
III. ANALYSE DU BILAN CONSOLIDE DE MAGHREB STEEL.....	76
IV. ANALYSE DU TABLEAU DE FLUX CONSOLIDE	86

PARTIE VI. STRATEGIE ET PERSPECTIVES	87
I. STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DE MAGHREB STEEL.....	88
PARTIE VII. FACTEURS DE RISQUE	90
I. FACTEURS DE RISQUES	91
PARTIE VIII. FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES.....	93
PARTIE IX. DONNÉES COMPTABLES ET FINANCIERES	95
I. PRINCIPES ET METHODES D'EVALUATION	96
II. PERIMETRE DE CONSOLIDATION	98
III. ÉTATS COMPTABLES.....	99
IV. ÉTAT DES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES (COMPTES SOCIAUX).....	111
V. BULLETIN DE SOUSCRIPTION	129

AVERTISSEMENT

Le visa du CDVM n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des informations présentées. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait qu'un investissement en Billets de Trésorerie est soumis au risque de non remboursement. Ce programme d'émission de Billets de Trésorerie ne fait l'objet d'aucune garantie si ce n'est l'engagement donné par Maghreb Steel.

Le CDVM ne se prononce pas sur l'opportunité du programme d'émission de Billets de Trésorerie ni sur la qualité de la situation de Maghreb Steel. Le visa du CDVM ne constitue pas une garantie contre le risque de non remboursement des Billets de Trésorerie.

Le présent dossier d'information ne s'adresse pas aux personnes dont les lois du lieu de résidence n'autorisent pas la souscription des Billets de Trésorerie, objet du présent dossier d'information.

Les personnes en la possession desquelles ledit dossier viendrait à se trouver, sont invitées à s'informer et à respecter la réglementation dont elles dépendent en matière de participation à ce type d'opération.

Les organismes chargés du placement ne proposeront les Billets de Trésorerie, objet du présent dossier d'information, qu'en conformité avec les lois et règlements en vigueur dans tout pays où ils feront une telle offre ; ni le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) ni Maghreb Steel ni BMCE Capital Conseil n'encourent de responsabilité du fait du non-respect de ces lois ou règlements par les organismes chargés du placement.

PREAMBULE

En application des dispositions de l'article 14 du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au CDVM et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété, le présent Dossier d'Information porte, notamment, sur l'organisation de l'émetteur, sa situation financière et l'évolution de son activité, ainsi que sur les caractéristiques et l'objet de l'opération envisagée.

Le présent dossier d'information a été élaboré par BMCE Capital Conseil, agissant en qualité d'Organisme Conseil de la société Maghreb Steel dans le cadre d'un programme d'émission de billets de trésorerie pour un plafond de 1 500 000 000 Dhs.

Les informations qualitatives et quantitatives contenues dans le présent document, sauf mention spécifique, proviennent essentiellement :

- Des rapports de gestion des exercices clos aux 31 décembre 2011, 2012 et 2013 ;
- Des comptes sociaux de Maghreb Steel de 2011, 2012 et 2013 et des comptes consolidés de Maghreb Steel 2011, 2012 et 2013 ;
- Des rapports des commissaires sur les comptes sociaux de 2011, 2012 et 2013 et sur les comptes consolidés pour les exercices 2011, 2012 et 2013 ;
- Des procès-verbaux des Conseils d'Administration afférents aux exercices 2011, 2012 et 2013 ainsi que ceux relatifs à l'exercice en cours jusqu'à la date d'obtention du visa ;
- Des procès-verbaux des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires relatifs aux exercices 2011, 2012 et 2013 ainsi que ceux relatifs à l'exercice en cours jusqu'à la date d'obtention du visa ;
- Et, des différents commentaires, analyses et statistiques recueillis par nos soins auprès de la Direction de Maghreb Steel et du Ministère du Commerce et de l'Industrie.

En application des dispositions de l'article 15 de la loi n° 35-94 promulguée par le dahir n° 1-95-3 du 26 janvier 1995 relatif aux titres de Créances Négociables (TCN), ce dossier doit être :

- Remis ou adressé sans frais à toute personne dont la souscription est sollicitée, ou qui en fait la demande ;
- Tenu à la disposition du public au siège de Maghreb Steel et dans les établissements chargés de recueillir les souscriptions selon les modalités suivantes :
 - Il est disponible à tout moment au siège de Maghreb Steel ;
 - Il est disponible sur demande auprès des pointes de collecte du réseau de placement : BMCE Bank : 140, avenue Hassan II – 20 000 Casablanca ;
 - Il est disponible sur le site du CDVM (www.cdvm.gov.ma).

Partie I. ATTESTATIONS ET COORDONNÉES

I. Président du Conseil d'Administration

I.1. Représentant

Dénomination ou raison sociale	Maghreb Steel
Représentant légal	EI Fadel Sekkat
Fonction	Président du Conseil d'Administration
Adresse	Route nationale 9, Km 10, Boulevard Ahl Loughlam BP : 3553, 20600 – Casablanca
Numéro de téléphone	+ 212 5 22 76 25 00
Numéro de fax	+ 212 5 22 76 25 01

I.2. Attestation

Le président du conseil d'administration atteste qu'à sa connaissance, les données du présent dossier d'information dont il assume la responsabilité, sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs potentiels pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de Maghreb Steel ainsi que sur les droits rattachés aux titres proposés. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

EI Fadel Sekkat

Président du Conseil d'Administration

II. Commissaires Aux Comptes

II.1. Représentant

Prénoms et noms	M. Fouad Akesbi	M. Mostafa Fraiha
Dénomination et raison sociale	AD ASSOCIES	KPMG
Adresse	59, Bd 9 avril, Palmier – Casablanca	11, Bd Bir Kacem – Souissi, Rabat
Numéro de téléphone	+212 5 22 98 84 01/02	+212 5 37 63 37 02/03
Numéro de fax	+212 5 22 98 92 78	+ 212 5 37 63 37 11
Adresse électronique	sihamalami@wanadoopro.ma	mfraiha@kpmg.com
Date du 1 ^{er} exercice soumis au contrôle	2005	2009
Date d'expiration du mandat actuel	Assemblée générale qui statue sur l'exercice 2016	Assemblée générale qui statue sur l'exercice 2016

II.2. Attestation des commissaires aux comptes relative aux comptes consolidés pour les exercices clos au 31/12/2011, 31/12/2012 et 31/12/2013

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans le présent dossier d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse consolidés audités relatifs aux exercices 2011, 2012 et 2013.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières, données dans le présent dossier d'information, avec les états de synthèse consolidés de Maghreb Steel relatifs aux exercices 2011, 2012 et 2013 tels qu'audités par nos soins.

Les commissaires aux comptes

Mostafa Fraiha
KPMG

Fouad Akesbi
AD ASSOCIES

II.4. Rapport des commissaires aux comptes relatif aux comptes consolidés de l'exercice clos au 31 Décembre 2013

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la société Maghreb Steel SA et de ses filiales, comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2013, ainsi que le compte de résultat, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres méthodes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 1 012 165 160,53 Dhs dont une perte nette consolidée part du groupe de (560 928 069,24) Dhs.

Responsabilité de la direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse consolidés ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Opinion sur les états financiers consolidés

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de situation financière du groupe Maghreb Steel SA au 31 décembre 2013, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes et principes comptables décrits dans l'état des informations complémentaires consolidé.

A Casablanca, le 19 mai 2014

Mostafa Fraiha
KPMG

Fouad Akesbi
AD ASSOCIES

II.5. Rapport des commissaires aux comptes relatif aux comptes consolidés de l'exercice clos au 31 Décembre 2012

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la société Maghreb Steel SA et de ses filiales, comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2012, ainsi que le compte de résultat, l'état des variations des capitaux propres et le tableau de financement consolidé pour l'exercice clos à cette date, et l'état des informations complémentaires pour l'exercice clos à cette date.

Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 1 574 343 229,85 Dhs dont une perte nette consolidée part du groupe de (423 906 280,20) Dhs.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse consolidés ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble constitué par les entités comprises dans le périmètre de consolidation du groupe Maghreb Steel SA au 31 décembre 2012, ainsi que du résultat de ses opérations pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable admis à cette date.

A Casablanca, le 10 mai 2013

Mostafa Fraiha
KPMG

Fouad Akesbi
AD ASSOCIES

II.6. Rapport des commissaires aux comptes relatif aux comptes consolidés de l'exercice clos au 31 Décembre 2011

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la société Maghreb Steel SA et de ses filiales, comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2011, ainsi que le compte de résultat, l'état des variations des capitaux propres et le tableau de financement consolidé pour l'exercice clos à cette date, et l'état des informations complémentaires pour l'exercice clos à cette date.

Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 1 699 749 509,96 Dhs dont une perte nette consolidée part du groupe de (114 059 408,80) Dhs.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse consolidés ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble constitué par les entités comprises dans le périmètre de consolidation du groupe Maghreb Steel SA au 31 décembre 2011, ainsi que du résultat de ses opérations pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable admis à cette date.

A Casablanca, le 28 mai 2012

Mostafa Fraiha
KPMG

Fouad Akesbi
AD ASSOCIES

II.7. Attestation des commissaires aux comptes relative aux comptes sociaux pour les exercices clos le 31/12/2011, 31/12/2012 et 31/12/2013

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans le présent dossier d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse audités relatifs aux exercices 2011, 2012 et 2013.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières, données dans le présent dossier d'information, avec les états de synthèse sociaux de Maghreb Steel relatifs aux exercices 2011, 2012 et 2013 tels qu'audités par nos soins.

Mostafa Fraiha
KPMG

Fouad Akesbi
AD ASSOCIES

II.7.1. Rapport des commissaires aux comptes relatif aux comptes sociaux de l'exercice clos au 31 Décembre 2013

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, en respect des dispositions de la loi 17/95 telle que modifiée et complétée par la loi 20/05, nous avons effectué l'audit des états de synthèse, ci-joints, de la société Maghreb Steel S.A, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2013. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 1 120 255 935,53 Dhs dont une perte nette de (662 211 488,11) Dhs.

Responsabilité de la direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comprenant pas d'anomalies significatives, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la de la situation financière et du patrimoine de la société Maghreb Steel SA au 31 décembre 2013 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

A Casablanca, le 19 mai 2014

Mostafa Fraiha
KPMG

Fouad Akesbi
AD ASSOCIES

11.7.2. Rapport des commissaires aux comptes relatif aux comptes sociaux de l'exercice clos au 31 Décembre 2012

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 26 juin 2008 et du 26 juin 2009, en respect des dispositions de la loi 17/95 telle que modifiée et complétée par la loi 20/05, nous avons effectué l'audit des états de synthèse, ci-joints, de la société Maghreb Steel S.A, comprenant le bilan au 31 décembre 2012, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) contenant un résumé des principales méthodes comptables et autres notes explicatives pour l'exercice clos à cette date. Ces états de synthèse qui font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 1 787 695 550 Dhs dont une perte nette de (498 527 624) Dhs.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comprenant pas d'anomalies significatives, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit et les normes d'audit de la profession. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la de la situation financière et du patrimoine de la société Maghreb Steel SA au 31 décembre 2012 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

A Casablanca, le 10 mai 2013

Mostafa Fraiha
KPMG

Fouad Akesbi
AD ASSOCIES

11.7.3. Rapport des commissaires aux comptes relatif aux comptes sociaux de l'exercice clos au 31 Décembre 2011

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 26 juin 2008 et du 26 juin 2009, en respect des dispositions de la loi 17/95 telle que modifiée et complétée par la loi 20/05, nous avons effectué l'audit des états de synthèse, ci-joints, de la société Maghreb Steel S.A, comprenant le bilan au 31 décembre 2011, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) contenant un résumé des principales méthodes comptables et autres notes explicatives pour l'exercice clos à cette date. Ces états de synthèse qui font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 1 890 406 264,09 Dhs dont un bénéfice net de 120 919 938,14 Dhs.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comprenant pas d'anomalies significatives, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit et les normes d'audit de la profession. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la de la situation financière et du patrimoine de la société Maghreb Steel SA au 31 décembre 2011 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

A Casablanca, le 28 mars 2012

Mostafa Fraiha
KPMG

Fouad Akesbi
AD ASSOCIES

III. Organisme Conseil

III.1. Représentant

Dénomination ou raison sociale	BMCE Capital Conseil
Représentant légal	Mehdi Jalil Drafate
Fonction	Président du Directoire
Adresse	63 boulevard Moulay Youssef, 20 000 Casablanca
Numéro de téléphone	+212 5 22 42 91 00
Numéro de fax	+212 5 22 43 00 21
Adresse électronique	mj.drafate@bmcek.co.ma

III.2. Attestation

Le présent dossier d'information a été préparé par nos soins et sous notre responsabilité. Nous attestons avoir effectué les diligences nécessaires pour nous assurer de la sincérité des informations qu'il contient.

Ces diligences ont notamment concerné l'analyse de l'environnement économique et financier de Maghreb Steel, à travers :

- Les commentaires, analyses et statistiques fournis par la société Maghreb Steel, notamment lors des due diligences effectuées auprès de la société selon les standards de la profession ;
- Les liasses comptables de Maghreb Steel pour les exercices clos aux 31 décembre 2011, 2012 et 2013 ;
- Les procès-verbaux des Conseils d'administration, des Assemblées Générales Ordinaires, des Assemblées Générales Extraordinaires relatifs aux exercices 2011, 2012 et 2013 ainsi que l'exercice en cours jusqu'à la date de visa ;
- Les rapports de gestion pour les exercices clos au 31 décembre 2011, 2012 et 2013 ;
- Les rapports des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux et consolidés et rapports spéciaux pour les exercices clos aux 31 décembre 2011, 2012 et 2013.

La préparation de ce dossier d'information a été effectuée conformément aux règles et usages internes en vigueur au sein de BMCE Capital Conseil. L'opération, objet du présent dossier d'information, est conforme aux dispositions de la loi n°35-94 relative à certains titres de créances négociables promulguée par le dahir n°1-95-3 du 24 Chaâbane 1415 (26 janvier 1995) ainsi que l'arrêté du ministère des finances et des investissements extérieurs n° 2560-95 du 9 octobre 1995 tels que modifiés et complétés.

BMCE Capital Conseil

Mehdi Jalil Drafate

Président du Directoire

IV. Responsable de l'information financière

IV.1. Représentant

Pour toutes informations et communications financières, prière de contacter :

Dénomination ou raison sociale	Maghreb Steel
Représentant légal	Anas Chraïbi
Fonction	Directeur Financier
Adresse	Route nationale 9 Km 10 – Boulevard Ahl Loughlam BP: 3553 – 20600 – Casablanca
Numéro de téléphone	+212 5 22 76 25 00
Numéro de fax	+212 5 22 76 25 01
Adresse électronique	anas.chraibi@maghrebsteel.ma

Partie II. PRÉSENTATION DE L'OPÉRATION

I. Cadre de l'Opération

Le Conseil d'Administration réuni le 2 avril 2002, a décidé la mise en place d'un programme de Billets de Trésorerie -BT- avec un plafond de 100 MDhs. En vertu de la cinquième résolution de ce même Conseil, le Président Directeur Général est investi de tous les pouvoirs pour l'émission des Billets de Trésorerie aux conditions qu'il jugera utiles.

A cet effet, la société Maghreb Steel émet dans le public des Billets de Trésorerie portant intérêt en représentation d'un droit de créance, pour une durée inférieure ou égale à un an. La première émission de billets de trésorerie a eu lieu le 31 juillet 2002.

Maghreb Steel a procédé à plusieurs extensions de plafond du programme de billets de trésorerie. Ainsi, ledit plafond a été porté à 200 MDhs en 2004, puis à 400 MDhs en 2005 et à 800 MDhs en 2006. La dernière extension date de 2008, où le programme a été augmenté de 800 MDhs à 1 500 MDhs, suite à l'autorisation donnée par le Conseil d'Administration du 21 juin 2008.

Conformément aux dispositions de l'article 15 de la loi n°35-94 promulguée par le dahir n°1-95-3 du 24 Châabane 1415 (26 janvier 1995) et de l'arrêté du Ministre des Finances et des investissements extérieurs n°2560-95 du 09 octobre 1995 relatif aux Titres de Créances Négociables -TCN-, la société Maghreb Steel a établi avec l'Organisme Conseil le présent dossier d'information relatif à son activité, sa situation économique et financière et son programme d'émission.

En application de l'article 17 de ladite loi, et tant que les TCN sont en circulation, ce dossier fera l'objet d'une mise à jour annuelle dans un délai de 45 jours après la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire -AGO- des actionnaires statuant sur les comptes du dernier exercice. Toutefois, des mises à jour occasionnelles pourront intervenir en cas de modification relative au plafond de l'encours des titres émis ou tout événement nouveau susceptible d'avoir une incidence sur l'évolution des cours des titres ou la bonne fin du programme.

II. Objectifs de l'Opération

Initialement, le présent programme de billets de trésorerie a été mis en place afin de :

- Substituer une partie de la facilité de caisse et réduire les refinancements en devises des importations de matières premières ;
- Faire face à la hausse des besoins en fonds de roulement de la société ;
- Diversifier les sources de financement pour une meilleure négociation avec les partenaires financiers de la société, et par conséquent optimiser la trésorerie et réduire les charges financières.

Suite aux problèmes financiers que rencontre Maghreb Steel, les émissions servent à financer l'encours de billets de trésorerie arrivé à échéance.

III. Caractéristiques des billets de trésorerie à émettre

Tableau 1 Renseignements relatifs aux titres à émettre

Nature des titres	Titres de Créances Négociables dématérialisés par inscription au dépositaire Central (Maroclear) et inscrits en compte auprès des affiliés habilités.
Forme juridique des titres	Billets de Trésorerie au porteur
Plafond de l'émission	1 500 000 000 Dhs
Valeur nominale	100 000 Dhs
Maturité	De 10 jours à 12 mois
Date de jouissance	À la date de règlement
Taux d'intérêt	Déterminé pour chaque émission en fonction des conditions du marché
Intérêts	Post-comptés
Paiement du coupon	In fine, soit à l'échéance de chaque Billet
Remboursement du principal	In fine, soit à l'échéance de chaque Billet
Clause d'assimilation	Les billets de trésorerie émis ne font l'objet d'aucune assimilation à des titres d'une émission antérieure
Négociabilité des titres	Aucune restriction n'est imposée par les conditions de l'émission à la négociabilité des billets de trésorerie émis. Les titres sont négociables de gré à gré
Rang	Les billets de trésorerie émis par Maghreb Steel SA constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'Emetteur, venant au même rang entre eux et toutes les autres dettes, présentes ou futures de l'Emetteur, non assorties de sûretés et non privilégiées en vertu de la loi, à durée déterminée
Garantie	L'émission ne bénéficie d'aucune garantie

IV. Marché des billets de trésorerie émis

Tableau 2 Émissions non encore échues au 21/10/2014

Montant global	Durée	Jouissance	Échéance	Taux facial
857 000 000	3 mois	03/10/2014	05/01/2015	4,3%
36 000 000	1 mois	03/10/2014	03/11/2014	4,3%

Source : BMCE Bank

L'encours des billets de trésorerie émis par Maghreb Steel s'élève à 893 MDhs au 21/10/2014.

Tableau 3 Historique des émissions échues sur la période [janvier 2013 - octobre 2014]

Montant Global	Durée	Date d'échéance	Taux facial
50 000 000	40 jours	27/02/2013	6,00%
300 000 000	13 semaines	19/03/2013	6,50%
185 000 000	13 semaines	03/04/2013	4,50%
400 000 000	77 jours	04/06/2013	6,50%
150 000 000	68 jours	04/06/2013	6,50%
15 000 000	65 jours	04/06/2013	6,50%
20 000 000	64 jours	04/06/2013	6,50%
50 000 000	63 jours	04/06/2013	6,50%
100 000 000	62 jours	04/06/2013	6,50%
90 000 000	55 jours	04/06/2013	6,50%
50 000 000	13 jours	04/06/2013	6,50%
140 000 000	1 mois	04/07/2013	6,50%
90 000 000	32 jours	05/08/2013	6,50%
50 000 000	1 mois	05/08/2013	6,50%
140 000 000	25 jours	30/08/2013	6,50%
755 000 000	13 semaines	04/09/2013	6,50%
140 000 000	62 jours	31/10/2013	6,50%
755 000 000	13 semaines	04/12/2013	6,50%
140 000 000	34 jours	04/12/2013	6,50%
212 000 000	30 jours	03/01/2014	6,50%
719 000 000	13 semaines	04/03/2014	6,50%
140 000 000	60 jours	04/03/2014	6,50%
36 000 000	29 jours	04/03/2014	6,50%
236 000 000	1 mois	04/04/2014	6,50%
236 000 000	1 mois	05/06/2014	6,50%
659 000 000	4 mois	04/07/2014	6,50%
236 000 000	1 mois	04/07/2014	6,50%
36 000 000	1 mois	04/08/2014	6,50%
36 000 000	1 mois	04/09/2014	6,50%
857 000 000	4 mois	03/10/2014	6,50%
36 000 000	1 mois	03/10/2014	6,50%
857 000 000	4 mois	05/01/2015	4,30%
36 000 000	1 mois	03/11/2014	4,30%

Source : BMCE Bank

Il est à noter que vu les difficultés financières de la société, cette dernière a systématiquement procédé au renouvellement des émissions échues. En outre, le renouvellement des émissions échues a été fait auprès des mêmes investisseurs détenteurs de billets de trésorerie. Toutefois, 2 MDhs de billets de trésorerie n'ont été ni renouvelés ni remboursés par la Société.

V. Modalités de souscription et d'attribution

V.1. Bénéficiaires

La souscription aux billets de trésorerie objet du présent programme est réservée aux détenteurs actuels de billets de trésorerie Maghreb Steel et tout investisseur qualifié.

Les souscriptions doivent être faites en numéraire, quelle que soit la catégorie de souscripteurs.

V.2. Identification des souscripteurs

L'organisme chargé du placement doit s'assurer de l'appartenance du souscripteur à l'une des catégories définies ci-dessus. A cet effet, ils doivent obtenir copie du document qui l'atteste et le joindre au bulletin de souscription.

V.3. Période de souscription

A chaque fois que Maghreb Steel manifestera un besoin de trésorerie, l'organisme chargé du placement procédera à l'ouverture de la période de souscription au moins 72 heures avant la date de jouissance.

V.4. Modalités de souscription

Les souscriptions seront réalisées à l'aide de bulletins de souscription, selon le modèle joint en annexe. Les ordres de souscription seront collectés par le biais de l'organisme chargé du placement.

Toutes les souscriptions se feront en numéraire :

- Les souscriptions pour le compte de tiers sont autorisées à condition de présenter une procuration dûment signée et légalisée par son mandant. L'organisme chargé du placement est tenu d'en obtenir une copie et de la joindre au bulletin de souscription. Les titres souscrits doivent, en outre, se référer à un compte titres au nom de la tierce personne concernée, lequel ne peut être mouvementé que par cette dernière, sauf existence d'une procuration ;
- Une procuration pour une souscription ne peut en aucun cas permettre l'ouverture d'un compte pour le mandant aussi l'ouverture d'un compte doit se faire en la présence de son titulaire selon les dispositions légales ou réglementaires en vigueur ;
- Tout bulletin doit être signé par le souscripteur ou son mandataire. L'organisme chargé du placement est tenu de s'assurer, préalablement à l'acceptation d'une souscription, que le souscripteur a la capacité financière d'honorer ses engagements ;
- Les investisseurs peuvent effectuer plusieurs ordres auprès de l'organisme chargé du placement. Les ordres sont cumulatifs. L'attention des souscripteurs est attirée sur le fait que tous les ordres peuvent être satisfaits totalement ou partiellement en fonction de la disponibilité des titres ;
- Les ordres de souscriptions sont irrévocables après la clôture de la période de souscription.

Tous les ordres de souscription ne respectant pas les conditions ci-dessus seront frappés de nullité.

V.5. Modalités d'allocation

Au cours de la période de souscription, les allocations se feront selon la méthode du « premier arrivé/premier servi », en fonction des souscriptions reçues et des quantités de BT disponibles. Ainsi, lors de la clôture de la période de souscription, l'allocation des titres sera faite.

La période de souscription peut être clôturée par anticipation dès que le placement de la totalité de la tranche émise aura été effectué.

Par ailleurs, Maghreb Steel s'engage à communiquer au CDVM à l'issue de chaque émission, les caractéristiques des Billets de Trésorerie émis (Maturité, taux d'intérêt nominal, date de jouissance, date d'échéance), ainsi que les résultats de placement des Billets de Trésorerie par catégorie de souscripteur.

V.6. Modalités de versement de souscription

Le règlement des souscriptions se fera par transmission, à la date de jouissance, d'ordres de livraison contre paiement (LCP MAROCLEAR) par BMCE Bank, en sa qualité d'établissement teneur de comptes titres. Les titres sont payables au comptant en un seul versement.

VI. Organisme chargé du placement – Intermédiaires financiers

Conseiller et coordinateur	BMCE Capital Conseil 63 boulevard Moulay Youssef, Casablanca
Organisme chargé du placement	BMCE Bank 140 avenue Hassan II, Casablanca
Établissement teneur de comptes titres	BMCE Bank 140 Avenue Hassan II, Casablanca

VII. Régime fiscal des billets de trésorerie à émettre

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le régime fiscal marocain est présenté ci-dessous à titre indicatif et ne constitue pas l'exhaustivité des situations fiscales applicables à chaque investisseur.

Ainsi, les personnes physiques ou morales désireuses de participer à la présente opération sont invitées à s'assurer auprès de leur conseiller fiscal de la fiscalité qui s'applique à leur cas particulier. Sous réserve de modifications légales ou réglementaires, le régime actuellement en vigueur est le suivant :

VII.1. Revenus

Les revenus de placement à revenu fixe sont soumis, selon le cas, à l'Impôt sur les Sociétés (IS) ou à l'Impôt sur le Revenu (IR).

VII.1.1. Personnes Résidentes

▪ Personnes soumises à l'IS

Les produits de placement à revenu fixe sont soumis à une retenue à la source de 20%, imputable sur le montant des acomptes provisionnels et éventuellement sur le reliquat de l'IS de l'exercice au cours duquel la retenue a été opérée. Dans ce cas, les bénéficiaires doivent décliner, lors de l'encaissement desdits produits :

- La raison sociale et l'adresse du siège social ou du principal établissement ;
- Le numéro du registre du commerce et celui de l'article d'imposition à l'impôt sur les sociétés.

- Personnes soumises à l'IR

Les produits de placement à revenu fixe sont soumis à l'IR au taux de :

- 30% pour les bénéficiaires personnes physiques qui ne sont pas soumises à l'IR selon le régime du bénéfice net réel (BNR) ou le régime du bénéfice net simplifié (BNS) ;
- 20% imputable sur la cotisation de l'IR avec droit à restitution pour les bénéficiaires personnes morales et les personnes physiques soumises à l'IR selon le régime BNR ou BNS. Lesdits bénéficiaires doivent décliner lors de l'encaissement desdits revenus :
 - ▶ Le nom, prénom, adresse et le numéro de la CIN ou de carte d'étranger ;
 - ▶ Le numéro d'article d'imposition à l'IR.

VII.1.2. Personnes Non Résidentes

Les revenus perçus par les personnes physiques ou morales non résidentes sont soumis à une retenue à la source au taux de 10%.

VII.2. Plus-values

VII.2.1. Personnes Résidentes

- ▶ Personnes Physiques

Conformément aux dispositions de l'article 73 du livre d'assiette et de recouvrement, les profits nets de cession d'obligations et autres titres de créances sont soumis à l'IR au taux de 20%, par voie de retenue à la source.

Le fait générateur de l'impôt est constitué par la réalisation des opérations ci-après :

- La cession, à titre onéreux ou gratuit à l'exclusion de la donation entre ascendants et descendants et entre époux, frères et sœurs ;
- L'échange, considéré comme une double vente sauf en cas de fusion ;
- L'apport en société.

Selon les dispositions de l'article 68 du livre d'assiette et de recouvrement, sont exonérés de l'impôt :

- Les profits ou la fraction des profits sur cession d'obligations et autres titres de créances correspondant au montant des cessions réalisées au cours d'une année civile, n'excédant pas le seuil de 30 000 Dhs ; la donation d'obligations et autres titres de créances effectuée entre ascendants et descendants, entre époux frères et sœurs.

Le profit net de cession est constitué par la différence entre :

- D'une part, le prix de cession diminué, le cas échéant, des frais supportés à l'occasion de cette cession, notamment des frais de courtage et de commission ;
- Et d'autre part, le prix d'acquisition majoré, le cas échéant, des frais supportés à l'occasion de ladite acquisition, tels que les frais de courtage et de commission.

Le prix de cession et d'acquisition s'entendent du capital du titre, exclusion faite des intérêts courus et non encore échus aux dates desdites cession ou acquisition.

- ▶ Personnes morales

Conformément aux dispositions du livre d'assiette et de recouvrement, les profits de cession d'obligations et autres titres de créances sont soumis, selon le cas, soit à l'IR soit à l'IS.

VII.2.2. Personnes Non Résidentes

- ▶ Personnes Physiques

Les profits de cession d'obligations et autres titres de créances réalisés par des personnes physiques non résidentes sont imposables sous réserve de l'application des dispositions des conventions internationales de non double imposition.

- ▶ Personnes Morales

Les profits de cession d'obligations et autres titres de créances réalisés par les sociétés étrangères sont imposables sous réserve de l'application des dispositions des conventions internationales de non double imposition.

Partie III. PRÉSENTATION DE MAGHREB STEEL

I. Renseignements à caractère général

Tableau 4 Renseignements à caractère général

Dénomination sociale	▪ Maghreb Steel
Siège social	▪ Route nationale 9 Km 10 – (Aéroclub Tit Mellil) Boulevard Ahl Loughlam BP : 3553 – 20600 – Casablanca
Numéro de téléphone	▪ + 212 5 22 76 25 00
Numéro de fax	▪ + 212 5 22 76 25 01
Adresse électronique	▪ maghrebsteel@maghrebsteel.ma
Site internet	▪ www.maghrebsteel.ma
Forme juridique	▪ Société Anonyme régie par la loi n° 17-95 du 30 Août 1996 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée par la loi n°20-05 du 23 mai 2008
Date de constitution	▪ 1975
Durée de vie	▪ La durée de vie a été fixée à 99 ans, sauf dans les cas de dissolution anticipée ou de prorogation prévus aux statuts et/ou par la loi
Objet social <i>Article 3 des statuts</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La société a pour objet : <ul style="list-style-type: none"> ▶ L'achat, la vente, la représentation, l'importation, l'exportation et la diffusion sous toutes ses formes et par tous moyens de tous produits en métal ferreux ou non et de tous produits manufacturés ou non ; ▶ La création et l'exploitation d'une industrie pour la fabrication de tous produits en métal ferreux ou non de tubes métalliques de toutes catégories noirs ou galvanisés ; ▶ L'exploitation de tout brevet ; ▶ La création, l'acquisition, la prise à bail, la location ou l'exploitation de toute industrie métallurgique ; ▶ L'acquisition de toute propriété urbaine, rurale, bâtie ou non, l'édification de toute construction, l'exploitation de ces propriétés ; ▶ Et, plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières, immobilières et financières, se rattachant directement ou indirectement aux objets précités, ou susceptibles d'en favoriser la réalisation, le développement, ainsi que toute participation directe ou indirecte, sous quelque forme que ce soit, dans les entreprises poursuivant des buts similaires ou connexes
Exercice social	▪ L'exercice social débute le 1 ^{er} janvier et prend fin le 31 décembre

Capital social (au 30/09/2014)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 2 400 000 000² Dhs d'une valeur nominale de 100 Dhs
Lieux de consultation des documents juridiques	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les documents sociaux, comptables et juridiques dont la communication est prévue par la loi et les statuts peuvent être consultés à Maghreb Steel
Numéro d'inscription au Registre de Commerce	<ul style="list-style-type: none"> ▪ RC de Casablanca 33 929
Régime fiscal	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Régime fiscal de droit commun
Textes législatifs applicables à la Société	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Loi 17-95 promulguée par le dahir n° 1-96-124 du 30 août 1996 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée par la loi n° 20-05 du 23 mai 2008 ; ▪ Le Dahir 1-95-03 du 26 janvier 1995 portant promulgation de la loi n° 35-94 relative à certains titres de Créances Négociables ; ▪ Les dispositions du dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au CDVM et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété par dahir n° 1-07-09 du 17 avril 2007 portant loi n°44-06 ; ▪ Le règlement général du CDVM tel qu'approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Économie et des Finances n°882-08 du 14 avril 2008 ; ▪ Les dispositions du dahir portant loi n° 1-96-246 du 9 janvier 1997 portant promulgation de la loi n° 35-96 relative à la création d'un dépositaire central et à l'institution d'un régime général de l'inscription en compte de certaines valeurs (Modifié par la loi n°43-02) ; ▪ le Règlement Général du dépositaire central approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Économie et des Finances n°932- 98 du 16 avril 1998 et amendé par l'arrêté du Ministre de l'Économie, des Finances, de la Privatisation et du Tourisme n°1961-01 du 30 octobre 2001
Tribunal compétent en cas de litige	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Tribunal de commerce de Casablanca

² Dont 300 millions ne sont toujours pas libérés à la date du visa du présent dossier d'information

II. Renseignements sur le capital de Maghreb Steel

II.1. Historique de l'actionnariat sur les 3 derniers exercices

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de l'actionnariat de Maghreb Steel sur les trois derniers exercices :

Tableau 5 Actionnariat de Maghreb Steel sur les trois derniers exercices

Actionnaires	31/12/2011		31/12/2012		31/12/2013	
	Nombre de titres	% du capital et des droits de votes	Nombre de titres	% du capital et des droits de votes	Nombre de titres	% du capital et des droits de votes
Abdelouahab Sekkat	4 045 500	22,48%	4 045 500	16,86%	4 045 500	16,86%
Ste Bled Solb	3 980 338	22,11%	9 980 338	41,58%	9 980 338	41,58%
El Fadel Sekkat	1 856 250	10,31%	1 919 531	8,00%	1 919 331	8,00%
Fouad Sekkat	1 856 250	10,31%	1 919 531	8,00%	1 919 331	8,00%
Rachid Sekkat	1 856 250	10,31%	1 919 531	8,00%	1 919 531	8,00%
Driss Sekkat	1 375 424	7,64%	1 375 424	5,73%	1 375 424	5,73%
Leila Sekkat	925 875	5,14%	989 157	4,12%	989 157	4,12%
Moussa Samir	900 000	5,00%	900 000	3,75%	900 000	3,75%
Abdellah Samir	540 000	3,00%	540 000	2,25%	540 000	2,25%
Batoul Mekouar	253 125	1,41%	-	-	-	-
Fondation Sekkat	225 989	1,26%	225 989	0,94%	225 989	0,94%
Ste Les Trois amis	150 000	0,83%	150 000	0,63%	150 000	0,63%
Association Al Akhawayne	28 249	0,16%	28 249	0,12%	28 249	0,12%
Yassine Benmlih	2 250	0,01%	2 250	0,01%	2 250	0,01%
Mohsine Sekkat	2 250	0,01%	2 250	0,01%	2 250	0,01%
Youssef Sekkat	2 250	0,01%	2 250	0,01%	2 250	0,01%
Hamza Sekkat	-	-	-	-	200	0,00%
Fayçal Sekkat	-	-	-	-	200	0,00%
Total	18 000 000	100%	24 000 000	100%	24 000 000	100%

Source : Maghreb Steel

Les actionnaires de Maghreb Steel ont décidé en date du 24 décembre 2012 lors d'une assemblée générale extraordinaire d'une augmentation du capital social de 600 MDhs souscrite en totalité par la société Bled Solb et dont 300 MDhs ont été libérés. Ladite société a l'intention de libérer le reliquat de l'augmentation avant fin 2014.

En 2013, MM. Hamza et Fayçal Sekkat, administrateur de Maghreb Steel, se sont vus attribuer 200 actions chacun par transfert des titres détenus par MM. Fouad et Rachid Sekkat.

11.2. Répartition du capital social au 30/06/2014

Le capital de la Société s'élève à 2,4 Mrds de dirhams dont 300 millions ne sont pas encore libérés au 30/06/2014. La libération du reliquat devrait être complétée avant le 31 décembre 2014³ selon le protocole d'accord conclu avec les banques en août 2013.

Le tableau suivant présente la répartition du capital de la Société au 30/06/2014 :

Tableau 6 Répartition du capital

Actionnaires	Nombre d'actions détenues	% du capital	Nombre de droits de votes	% des droits de votes
Abdelouahab Sekkat	4 045 500	16,86%	4 045 500	16,86%
Ste Bled Solb	9 980 338	41,58%	9 980 338	41,58%
El Fadel Sekkat	1 919 331	8,00%	1 919 331	8,00%
Fouad Sekkat	1 919 331	8,00%	1 919 331	8,00%
Rachid Sekkat	1 919 531	8,00%	1 919 531	8,00%
Driss Sekkat	1 375 424	5,73%	1 375 424	5,73%
Leila Sekkat	989 157	4,12%	989 157	4,12%
Moussa Samir	900 000	3,75%	900 000	3,75%
Abdellah Samir	540 000	2,25%	540 000	2,25%
Fondation Sekkat	225 989	0,94%	225 989	0,94%
Ste Les Trois amis	150 000	0,63%	150 000	0,63%
Association Al Akhawayne	28 249	0,12%	28 249	0,12%
Yassine Benmlih	2 250	0,01%	2 250	0,01%
Mohsine Sekkat	2 250	0,01%	2 250	0,01%
Youssef Sekkat	2 250	0,01%	2 250	0,01%
Hamza Sekkat	200	0,00%	200	0,00%
Fayçal Sekkat	200	0,00%	200	0,00%
Total	24 000 000	100,00%	24 000 000	100,00%

Source : Maghreb Steel

Au 31/12/2013, il n'existe pas de pacte d'actionnaires.

³ Précédemment convenue pour le 30 juin 2014, l'échéance a été repoussée avec l'accord du consortium bancaire

II.3. Evolution du capital social

L'évolution du capital social de Maghreb Steel depuis 2007 se présente comme suit :

Tableau 7 Evolution du capital social

Date	Nature de l'opération	Nombre d'actions créées	Nominal (en MAD)	Prix de l'émission (en MAD)	Montant du capital avant l'opération (en MAD)	Montant de l'opération (en MAD)	Montant du capital social après l'opération (en MAD)
2007	Augmentation de capital par incorporation des réserves	7 800 000	100	100	120 000 000	780 000 000	900 000 000
2009	Augmentation de capital par apport en numéraire libéré par compensation de créances	4 500 000	100	100	900 000 000	450 000 000	1 350 000 000
2010	Augmentation de capital par apport en numéraire libéré par compensation de créances	4 500 000	100	100	1 350 000 000	450 000 000	1 800 000 000
2012	Augmentation de capital par apport en numéraire libéré par compensation de créances	6 000 000	100	100	1 800 000 000	600 000 000 ⁴	2 400 000 000

Source : Maghreb Steel

III. Nantissement d'actif

A fin septembre 2014, la Société dispose des nantissements d'un montant de 1 702 MDhs répartis comme suit :

Tableau 8 Tableau des nantissements donnés

Nature du nantissement	Montant du nantissement	Date et lieu d'inscription	Valeur comptable du nantissement	Bénéficiaires
Matériel d'équipement	500 000 000	03/12/2010 – Casablanca	500 000 000	Attijariwafa Bank, BCP, Crédit du Maroc, BMCE Bank
Fonds de commerce	400 000 000	03/12/2010 – Casablanca	400 000 000	Attijariwafa Bank, BCP, Crédit du Maroc, BMCE Bank
Stocks	802 000 000	10/09/2013 – Casablanca	802 000 000	Attijariwafa Bank, BCP, Crédit du Maroc, BMCE Bank, BMCI, SGMB

Source : Maghreb Steel

⁴ Dont la moitié n'a pas été libérée à la date du visa du présent dossier d'information

Au 30/06/2014, la Société dispose de saisies conservatoire d'un montant de 809 774 dhs répartis comme suit :

Tableau 9 Tableau des saisies conservatoires de Maghreb Steel au 30/06/2014

Date de saisie	Bénéficiaire	Montant (dhs)
03/04/2013	Mohamed Merzak	10 000,00
12/08/2013	Mohamed Souini	66 278,40
23/09/2013	Abdellah Nacet	678 000,00
07/03/2014	Moulay Idriss Bouchentouf	55 495,80

Source : Maghreb Steel

IV. Nantissement d'actions

Le tableau ci-après présente les nantissements d'actions de la société Maghreb Steel :

Tableau 10 Tableau des nantissements d'actions au 30/06/2014

Date de saisie	Nombre de titres	Montant (dhs)
Abdelouahab Sekkat	4 045 500	404 550 000,00
El Fadel Sekkat	1 919 331	191 933 100,00
Fouad Sekkat	1 919 331	191 933 100,00
Rachid Sekkat	1 919 531	191 953 100,00
Leila Sekkat	989 157	98 915 700,00
Sté Bled Solb	9 980 338	998 033 800,00

Source : Maghreb Steel

V. Organes d'administration et de direction

V.1. Dispositions statutaires

Selon l'article 19 des statuts, Maghreb Steel est administrée par un Conseil d'Administration composé de trois à douze membres, pris parmi les actionnaires et nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire ou par l'Assemblée Générale Extraordinaire en cas de fusion ou de scission, pour une durée de six ans.

De plus, « un salarié de la société ne peut être nommé Administrateur que si son contrat de travail correspond à un emploi effectif » et « le nombre des administrateurs liés à la société par contrat de travail ne peut dépasser le tiers des membres du Conseil d'Administration ».

V.1.1. Conseil d'administration

Tableau 11 Composition du Conseil d'Administration de Maghreb Steel au 15/09/2014

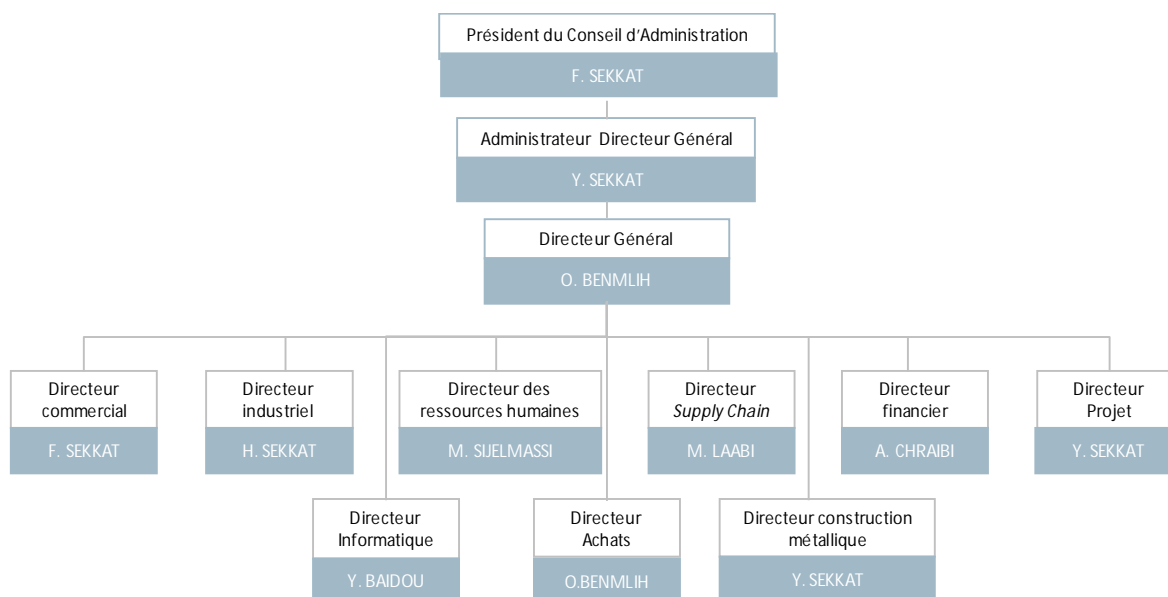
Nom	Fonction	Adresse	Début du mandat	Expiration du mandat	Lien de parenté avec le président
M. El Fadel SEKKAT	Président du Conseil d'Administration	Longchamps, Rue 7 n°1, Casablanca	21 juin 2012	31/12/2017 ⁵	-
M. Youssef SEKKAT	Administrateur Directeur Général	18, Rue Ibnou Katir, Casablanca	21 juin 2012	31/12/2017	Cousin du Président
M. Abdelouahab SEKKAT	Administrateur	Piste Ouled Haddou, n°13 les Crêtes Casablanca	21 juin 2012	31/12/2017	Oncle du président
M. Abdellah SAMIR	Administrateur	Avenue Masset, Villa Nadia, Casablanca	21 juin 2012	31/12/2017	Aucun lien
M. Driss SEKKAT	Administrateur	Ain Diab Nord – Rue D, Casablanca	21 juin 2012	31/12/2017	Oncle du Président
M. Fouad SEKKAT	Administrateur	38, Avenue de l'Hermitage, Casablanca	21 juin 2012	31/12/2017	Frère du Président
M. Rachid SEKKAT	Administrateur	38, Avenue de l'Hermitage, Casablanca	21 juin 2012	31/12/2017	Frère du Président
M. Yassine BENMLIH	Administrateur	Longchamps, Hay el Hana, Casablanca	21 juin 2012	31/12/2017	Neveu du président
M. Mohsine SEKKAT	Administrateur	Lot Lakraker, Route de Mekka, Californie, Casablanca	21 juin 2012	31/12/2017	Cousin du président
M. Fayçal SEKKAT	Administrateur	141 Bd Atlantide Polo, Casablanca	21 juin 2012	31/12/2017	Neveu du président
M. Hamza SEKKAT	Administrateur	45 Bd Ghandi , Résidence Yasmine Maarif, Casablanca	21 juin 2012	31/12/2017	Fils du président

Source : Maghreb Steel

⁵ AGO statuant sur les comptes 2017

V.1.2. Direction

Figure 1. Organigramme de Maghreb Steel au 31/12/2013



Source : Maghreb Steel

Fadel SEKKAT, 66 ans, Président du Conseil d'Administration

Après une longue expérience dans une société industrielle, M. Fadel Sekkat a fondé Maghreb Steel en 1975, et occupe depuis le poste de Président.

Youssef SEKKAT, 51 ans, Administrateur Directeur Général

Ingénieur d'État en informatique de l'Institut National des Sciences Appliquées -INSA- de Lyon, M. Youssef Sekkat a intégré Maghreb Steel en 1987 et occupe actuellement le poste d'Administrateur Directeur Général.

M. Sekkat a été remplacé en octobre 2014 par M. Amar Drissi. Celui-ci occupait la fonction de directeur exécutif en charge des pôles industriels à l'OCP.

Othman BENMLIH, 44 ans, Directeur Général

Lauréat de l'École Mohammedia des Ingénieurs, M. Othman Benmlih a intégré en 1993 la société Maghreb Steel en tant que directeur des achats, puis directeur d'usine. M. Othman Benmlih occupe actuellement le poste de Directeur Général de Maghreb Steel. Depuis 2006, il est responsable par intérim de la direction qualité.

Anas CHRAIBI, 43 ans, Directeur Financier

Diplômé de l'École Spéciale des Travaux Publics, M. Anas Chraibi a débuté sa carrière professionnelle au Cabinet Arthur Andersen en tant qu'auditeur pendant quatre ans et demi. En 2001, il intègre Maghreb Steel où il exerce la fonction de Directeur Financier.

Hamza SEKKAT, 32 ans, Direction industrielle

Titulaire d'un DUT en génie électrique et informatique industrielle puis diplômé à l'école supérieure de commerce de Strasbourg en gestion de projets, M. Hamza Sekkat a rejoint Maghreb Steel en 2005 en tant que Directeur Projets Adjoint. Depuis Mai 2007, M. Hamza Sekkat occupe le poste de Directeur de Production au sein de Maghreb Steel.

Fayçal SEKKAT, 33 ans, Directeur Commercial

Diplômé à Richmond, The American International University (Londres), M. Fayçal Sekkat a débuté à Maghreb Steel en 2004 au sein de la direction des ventes locales pour devenir en septembre 2007 Directeur Commercial.

Meriem SIJELMASSI, 40 ans, Directeur des Ressources Humaines

Ingénieur en informatique industriel de l'EMSI, M^{me} Meriem Sijelmassi a intégré Maghreb Steel en 2008 en tant que responsable formation. En 2011, elle occupe le poste de Directeur des Ressources Humaines.

Youssef BAIDOU, 39 ans, Directeur Système d'information

Titulaire d'un diplôme de Faculté des sciences et techniques Mohammedia, M. Y. Baidou a rejoint l'équipe de Maghreb Steel en 1998. Actuellement, il assure la fonction de Directeur des Systèmes d'information.

Mammoun LAABI, 35 ans, Directeur Supply Chain

Titulaire d'un diplôme de l'Ecole Nationale Supérieure d'Electrotechnique, d'Electronique, d'Informatique, d'Hydraulique et des Télécommunications de Toulouse, Spécialité Génie Electrique et Automatique, Monsieur M. Laabi a rejoint l'équipe de Maghreb Steel en 2012. Actuellement, il assure la fonction de Directeur Supply Chain.

Il convient de signaler que les actuels dirigeants de Maghreb Steel n'occupent aucune fonction dans d'autres entités du groupe à part M. Fadel Sekkat qui est gérant d'Atlas CIT. Néanmoins, des dirigeants de la société sont actionnaires dans d'autres sociétés du groupe Sekkat qui ne sont pas filiales de Maghreb Steel.

V.1.3. Gouvernance d'entreprise

Comités internes et Gouvernement d'entreprise

Selon l'article 24 des statuts, « le Conseil d'Administration peut constituer en son sein, avec le concours éventuel de tiers, actionnaires ou non, des comités techniques chargés d'étudier les questions qu'il leur soumet pour avis ; il est rendu compte aux séances du conseil de l'activité de ces comités et des avis ou recommandations formulées. Le conseil fixe la composition et les attributions des comités qui exercent leurs activités sous sa responsabilité ».

En 2013, Maghreb Steel s'est dotée de comités internes afin d'assurer la réalisation de ses objectifs et de disposer d'une meilleure organisation interne. Ces comités internes sont présentés au niveau de la page 60.

Rémunérations attribuées aux membres des organes d'administration et de direction

Au terme de l'exercice 2013, les administrateurs salariés sont rémunérés à hauteur de 3,8 MDhs alors que les organes de direction le sont à hauteur de 8,8 MDhs.

Au vu de la situation économique de la Société, il a été décidé de ne pas accorder de jetons de présence au titre de l'année 2013.

Intéressement et participation du personnel

A ce jour, il n'existe pas de plan d'intéressement du personnel.

Opérations conclues entre Maghreb Steel et l'un de ses administrateurs ou directeurs généraux

A ce jour, aucune opération n'est conclue entre Maghreb Steel et l'un de ses administrateurs ou directeurs généraux.

Il n'existe à ce jour aucune convention réglementée par la loi 17-95. Toutefois le rapport spécial des commissaires aux comptes mentionne les opérations ci-après conclues sans autorisation préalable du conseil d'administration.

Tableau 12 Opérations conclues au cours de l'exercice antérieur et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice 2013

Sociétés	Fonctions des administrateurs Maghreb Steel dans ces sociétés	Objet des transactions	Chiffre d'affaires HT de Maghreb Steel avec ces sociétés (en KDhs)	Achats de Maghreb Steel avec ces sociétés HT (en KDhs)	Encaissements de l'exercice	Décaissements de l'exercice	Solde client (en KDhs)	Solde fournisseurs (en KDhs)
Sté 10 Rajeb	M. Driss Sekkat est gérant	Vente de tôles pour transformation	1 444	-	2 766	-	422	-
Imacab SARL	M. Rachid Sekkat est gérant	Achat de câbles électriques et ventes de feuillard galvanisé et prélaqué pour câblage	5 128	686	7 000	994	691	115
Ingelec SARL	MM. Fouad et Rachid Sekkat sont gérants	Acier et appareillage électrique	24 447	2 565	30 486	2 495	4 506	1 884
Atlas CIT SARL	M. Chakib Kabbaj est gérant	Commissions sur import/export	-	20 215	-	21 552	-	7 489
Sidelec SARL	M. Fouad Sekkat est gérant	Vente Feuillard prélaqué et achat de ferraille	6 709	-	8 706	150	928	-
Macstell	MM. Hamza et Fayçal Sekkat sont gérants	Vente de tôles galvanisées	4 888	-	6 963	-	1 165	-
Plastima	M. Mohsine Sekkat est administrateur	Achat plastique Industriel et vente de tôle	4 295	71	5 180	46	1 132	81

Source : Rapport spécial des commissaires aux comptes 2013

Le terrain de l'usine de la société est loué auprès de la société ERIC, dont M. Rachid Sekkat est associé indéfiniment responsable. Le montant annuel du loyer en charges en 2013 s'élève à 2 200 KDhs. Les décaissements de l'exercice s'élèvent à 3 300 KDhs.

Par ailleurs, le terrain de l'usine Bled Solb est loué auprès de la société Bled Solb dont M. Rachid Sekkat, M. Fouad Sekkat et M. Youssef Sekkat sont gérants. Le montant des charges de loyers constaté en 2013 s'élève à 3 300 KDhs. Aucun décaissement n'a été effectué au cours de l'exercice 2013.

Partie IV. ACTIVITÉ, MARCHÉ ET CONCURRENCE

I. Cadre réglementaire du secteur

Le secteur sidérurgique a évolué dans un cadre relativement protégé jusqu'en 1991, date à laquelle les importations de produits en acier ont été libéralisées, avec des droits de douane⁶ maintenus à des niveaux assez élevés.

Tableau 13 Les droits de douane pour les intrants en provenance de l'Union Européenne

Matières	Taux appliqués à partir de mars 2010	Taux appliqués à partir de mars 2011	Taux appliqués à partir de mars 2012	Date d'entrée en vigueur du démantèlement
Billette	0,00%	0,00%	0,00%	Mars 2000
Laminé à chaud	0,00%	0,00%	0,00%	Mars 2000
Laminé à froid	0,00%	0,00%	0,00%	Mars 2000
Tôle galvanisée	6,50%	3,25%	0,00%	Mars 2003
Tôle prélaquée	8,00%	4,00%	0,00%	Mars 2003

Source : Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Mise à niveau de l'Économie

Les produits finis connaissent, pour leur part, un démantèlement douanier de 10,0% par an à partir de 2003, comme stipulé dans l'accord de libre-échange entre le Maroc et l'UE. Depuis mars 2012, les droits de douane sur les produits industriels sont entièrement annulés.

Par ailleurs, le Maroc a signé un contrat de libre échange sur les produits industriels avec la Turquie également en 2009. Les conditions de démantèlement douanier dudit accord sont similaires à celles appliquées dans le cadre de l'accord de libre-échange avec l'UE.

A partir de 2012, les produits finis provenant des pays hors UE sont assujettis aux droits de douane fixes suivants :

- 10,0% pour le Laminé à chaud et la Tôle forte ;
- 2,5% pour le Laminé à froid ;
- 17,5% pour la Tôle galvanisée ;
- 25,0% pour la Tôle prélaquée.

Parmi les différentes autorités de contrôle et de réglementation de l'acier au Maroc, il convient de citer le bureau des Normes Marocaines (NM), qui vérifie en aval si les produits d'acier utilisés dans la construction répondent aux standards et normes marocaines.

Concernant l'exportation des produits finis de Maghreb Steel, celle-ci est régie par différents accords de libre-échange signés avec différentes contreparties.

Pour l'Union Européenne et la Turquie, les accords de libre-échange sont applicables dans les 2 sens.

Les exportations vers les pays arabes (Algérie, Lybie...) rentrent dans le cadre de l'accord de libre-échange avec les pays arabes méditerranéens. Ce dernier prévoit des exonérations des droits de douanes pour tous les produits industriels et agricoles depuis son entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2005.

En janvier 2013, le Ministère Délégué Chargé du Commerce Extérieur donne suite à la requête déposée par Maghreb Steel fin 2012 et commande une enquête sur les importations de tôles d'acier laminées à chaud originaires de l'Union Européenne et de Turquie afin de confirmer l'existence du dumping et de quantifier le dommage causé à l'industrie sidérurgique nationale.

⁶Les droits de douanes sont issus du site web des douanes marocaines.

L'enquête préliminaire confirme bien la présence d'un dumping représentant un préjudice pour l'industrie nationale. Le gouvernement instaure fin octobre 2013 un droit de douane supplémentaire (allant de 0% pour les Turcs ColaKoglu et Erdemir jusqu'à plus de 29% pour l'Européen Arcelor Mittal) sur les produits concernés et ce, pour une période de 6 mois dans l'attente d'une conclusion définitive.

En août 2014⁷, le ministère publie un avis public dans lequel il confirme les mesures antidumping. Les droits d'importations supplémentaires sur Arcelor Mittal sont cependant revus à la baisse (11,06% vs. 29,12%). Le taux des autres exportateurs européens (Tata Steel, Steel link et autres) est quant à lui fixé à 22,11%. Quant aux exportateurs turcs, leur taux a été fixé à 11%. Lesdits taux concernent les tôles de laminé à chaud et seront appliqués sur une période de 5 ans.

Par ailleurs, le Ministère de l'Industrie publie en octobre 2014 un avis public⁸ relatif à une enquête de sauvegarde sur les importations de tôles laminé à froid, galvanisé et prélaqué. Ainsi, la mesure de sauvegarde provisoire consiste en l'imposition d'un droit additionnel *ad valorem* de 25% sur les importations desdits produits pendant une période de 200 jours.

⁷ Selon l'avis public n° 16/14 du ministère délégué auprès du ministère de l'industrie, du commerce, de l'investissement et de l'économie numérique chargé du commerce extérieur

⁸ Avis public n° 20/14 du ministère délégué auprès du ministère de l'industrie, du commerce, de l'investissement et de l'économie numérique chargé du commerce extérieur

II. Données relatives à l'industrie sidérurgique au Maroc

NB : En l'absence de statistiques sectorielles homogènes et fiables, les données relatives au marché national de l'industrie sidérurgique communiquées ci-après proviennent des estimations effectuées par Maghreb Steel.

II.1. Les types de produits

Les produits sidérurgiques diffèrent selon leurs débouchés industriels, et se scindent, par conséquent, en deux catégories distinctes :

- Les aciers plats : qui regroupent les tôles fortes et les produits minces dont l'épaisseur est inférieure à 10 mm. Au Maroc, ces produits sont disponibles sous forme de bobines, de feuilles ou de feuillards, et sont essentiellement destinés à la construction et à la fabrication de biens de consommation durables (bâtiments industriels, charpentes, électroménager, etc.) ;
- Les aciers longs : qui regroupent les ronds à béton, les profilés lourds ou légers (rails, poutrelles, etc.) et les fils machines. Ils sont destinés au secteur du bâtiment et travaux publics, à la construction métallique ainsi qu'à l'industrie mécanique.

II.2. Les intervenants

La fabrication des produits en acier a été lancée au Maroc au milieu des années 70, avec la création en 1974 de la Sonasid, conséquence de la volonté des pouvoirs publics de bâtir une industrie sidérurgique nationale.

A l'heure actuelle, deux sociétés représentent les parts de marché les plus importantes sur leurs segments respectifs, à savoir :

- Maghreb Steel, qui est active sur le marché des aciers plats. Sur ses produits phares, les tôles galvanisées et prélaquées, la société détient des parts de marché respectives de 53% et 63%⁹ en 2013. Par ailleurs, depuis la mise en service en mai 2001 du complexe de laminage à froid, la société produit elle-même sa matière première, soit le laminé à froid *full hard*, et approvisionne l'ensemble de l'industrie nationale. Maghreb Steel produit également du Laminé à Chaud depuis 2010 et a développé une aciérie qui a été mise en service en 2012 utilisée notamment pour la transformation de la ferraille. Le groupe a produit 488 281 tonnes d'aciers spéciaux en 2013 ;
- Sonasid, qui est le plus important producteur national de ronds à béton et de fils machines. Sur son activité, la société demeure faiblement concurrencée par les importations.

Il convient de signaler que d'autres sociétés sont présentes sur le marché national de la sidérurgie notamment sur le marché des aciers longs où l'on retrouve Univers Acier, Sometal, Somasteel, Moroccan Iron Steel et Ynna Steel.

⁹Source : Maghreb Steel sur la base des ventes sur le marché local et les importations nationales

II.3. La consommation nationale

L'évolution de la consommation des produits en acier plat au Maroc est généralement liée à la croissance globale du secteur du BTP.

Tableau 14 Consommation des produits en acier plat au Maroc

En tonnes	2011	2012	Var. %	2013	Var. %
LAC	264 288	261 445	-1,1%	257 557	-1,5%
LAF	46 138	57 624	24,9%	96 284	67,1%
Galvanisé	66 147	73 138	10,6%	75 178	2,8%
Prélaqué	24 512	21 112	-13,9%	30 689	45,4%
Tôle forte	31 747	17 337	-45,4%	40 706	134,8%
Total	432 832	430 657	-0,5%	500 414	16,2%

Source : Maghreb Steel

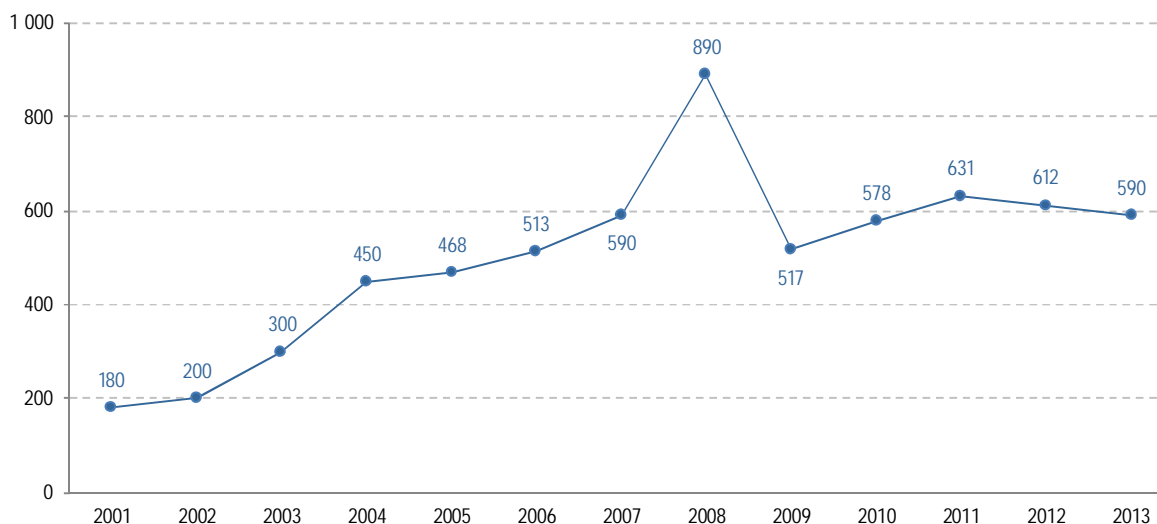
En 2012, dans un contexte de crise internationale marqué par un ralentissement de l'activité économique au Maroc, la demande nationale en aciers plats affiche une quasi-stagnation, s'établissant à 430 657 tonnes en 2012 contre 432 832 en 2011, soit une légère baisse de 0,5%. Alors que les ventes de produits Laminé à froid et le galvanisé connaissent une croissance de 24,9% et 10,6% respectivement, la consommation en tôle forte et prélaqué a chuté respectivement de 45,4% et 13,9%.

En 2013, la consommation de produits en acier plat atteint 500 414 tonnes, soit une amélioration de 16,2% par rapport à l'année précédente. Cette augmentation est réalisée grâce à la forte progression des ventes du Laminé à froid (entraînée par la forte croissance du secteur automobile) et de la Tôle forte qui augmentent respectivement de 67,1% et 134,8%.

II.4. Les prix d'achat et de vente

Le prix de vente du produit acier fini fluctue en fonction de l'évolution des cours internationaux des matières premières, en l'occurrence le laminé à chaud pour la tôle.

Figure 2. Evolution du prix du laminé à chaud entre 2001 et 2013 (en \$/Tonne)



Source : Steel Business Briefing, Maghreb Steel

Le prix du laminé à chaud a fortement augmenté entre 2001 et 2008 passant de 180 \$/tonne à 890 \$/tonne. En effet, sous l'impulsion de la demande mondiale (notamment de la part de la Chine qui connaît une forte croissance pendant ces années-là), les cours internationaux du laminé à chaud ont augmenté en moyenne annuelle de 25,6% sur la période 2001-2008.

Particulièrement en 2008, l'envolée des prix des matières premières a eu un impact direct sur le prix de vente du laminé à chaud qui a augmenté de 50,8% par rapport à 2007 passant ainsi de 590 \$/tonne en 2007 à 600 \$/tonne en janvier 2008 puis à 1 260 \$/tonne en juillet avant de revenir à 750 \$/tonne à fin décembre 2008. La moyenne annuelle sur l'année 2008 s'établit ainsi à 890 \$/tonne la tonne.

En 2009, le prix du laminé à chaud décroît de 42,1% pour s'établir à 517 \$ contre 890 \$ en 2008 sous l'effet de la baisse de la consommation mondiale de l'acier étant donné le contexte de crise internationale.

Entre 2009 et 2011, le cours du laminé à chaud connaît une hausse annuelle moyenne de 10,5% et s'établit à 631 \$/tonne en 2011 suite à la légère reprise de la consommation au niveau mondial, notamment en Chine et dans les pays émergents.

Depuis 2011, le cours baisse pour s'établir à 590 \$/tonne en 2013 (soit une baisse annuelle moyenne de 3,3% par rapport à son niveau de 2011). Cette baisse trouve son origine dans le recul du prix de la matière première (minerai de fer).

III. Activité de Maghreb Steel

III.1. Historique de Maghreb Steel

Créée en 1975, sous la dénomination sociale Maghreb Tubes, et avec pour mission la fabrication de tubes soudés en acier, la société a élargi son champ d'action en diversifiant ses activités, notamment dans le domaine du fer et de l'acier.

Maghreb Steel a, par la suite, installé ses propres unités de galvanisation et de prélaquage, augmentant au fur et à mesure sa capacité de production.

Elle a également procédé à la cession effective de l'activité « Tubes » ; l'abandon de cette branche s'est traduit par un recentrage de la société sur le segment plus porteur du laminage de la tôle.

1975	Création de la société sous la dénomination « Maghreb Tubes » en qualité de fabricant de tubes soudés noirs et galvanisés
1988	Installation d'une ligne de galvanisation en continu de bobines d'acier avec une capacité annuelle de production de 35 000 tonnes
1994	Extension de la capacité de production à 60 000 tonnes par an avec l'installation de nouveaux fours et le rajout d'une ligne de prélaquage
1997	Obtention du Trophée d'Or à l'Exportation délivré par le Conseil National du Commerce Extérieur
1999	Démarrage de la construction et des installations d'un complexe sidérurgique destiné à couvrir la totalité des besoins nationaux en tôle LAF dans la zone industrielle de Tit Mellil
2000	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Certification ISO 9002 ▪ Changement de la dénomination sociale : Maghreb Steel S.A. ▪ Cession de l'activité « Tubes » ▪ Démarrage de la production du complexe sidérurgique à Tit Mellil
2002	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Transfert du siège social de la société de Bernoussi à Tit Mellil ▪ Création d'une succursale en France « Maghreb Steel Europe » dans le but de prospecter de nouveaux marchés dans les pays de l'Europe du Nord. Cette filiale est détenue à hauteur de 50% par Maghreb Steel. Les 50% restants sont partagés entre Steel Partner, Atlas Cit, et Pierre Richard Estor à hauteur de 34%, 10% et 6% respectivement ▪ Démarrage du montage d'une deuxième ligne de galvanisation

2003	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Avril : Obtention de la certification ISO 9001 version 2000 pour l'ensemble des activités de la société : production et commercialisation de produits ▪ Juin : Signature d'une convention d'investissement¹⁰ avec l'Etat marocain pour le projet d'extension du complexe de laminage actuel. Cet investissement, d'une enveloppe globale de 400 MDhs, consiste en le doublement de la capacité de production de la société à 400 000 tonnes d'ici fin 2004. Ce budget se ventile entre 20 MDhs pour les constructions, 250 MDhs pour les équipements et 130 MDhs pour le fonds de roulement. Un montant de 26 MDhs a déjà été débloqué en 2003 ; les 374 MDhs restants ont été déboursés intégralement en 2004 ▪ Juillet : Mise en service de la deuxième ligne de galvanisation en continu de bobines d'acier avec une capacité de production annuelle de 130 000 tonnes
2004	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rénovation et transfert de la première ligne de galvanisation et prélaquage du site Bernoussi au site Tit Mellil ▪ Démarrage des travaux d'investissement des seconds laminoirs à froid et ligne de décapage en vue de doubler la capacité de production du laminé à froid. Le montant de cet investissement s'élève à 400 MDhs
2005	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Démarrage des secondes lignes de décapage et de laminage ▪ Installation d'une unité de régénération de l'acide chlorhydrique ▪ Extension des fours de recuits
2006	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Obtention du trophée de la meilleure diversification des marchés à l'export au titre de l'exercice 2005 ▪ Lancement de la commande pour l'installation d'une unité de production de panneaux sandwich ▪ Création de la société Imaver avec un capital de 100 KDhs. Cette société a pour objet l'étude, la conception et la réalisation d'installations se rapportant à la production de verre
2007	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Augmentation du capital de 780 MDhs par incorporation des réserves ▪ Lancement d'une ligne de production de panneaux sandwichs opérationnelle à partir d'août ▪ Signature d'une convention d'investissement relative au complexe de laminage à chaud

¹⁰Il s'agit d'une convention en vertu de laquelle, Maghreb Steel bénéficie des clauses de la charte d'investissement : Exonération du droit d'importation et de la taxe sur la valeur ajoutée due à l'importation des biens d'équipements, matériels et outillages, parties, pièces détachées et accessoires nécessaires à la réalisation du projet en question.

L'exonération est également accordée aux biens d'équipements, matériels et outillages obtenus localement sous le régime de la transformation sous douanes. Par ailleurs, la société peut importer, provisoirement, et sous régime d'admission temporaire, les matériels et outillages nécessaires à la réalisation de l'investissement projeté.

Pour sa part, Maghreb Steel s'engage à réaliser l'investissement dans un délai de 36 mois à compter de la date de la signature de ladite convention. Elle s'engage aussi à créer 100 emplois stables, à protéger l'environnement, à respecter la réglementation en vigueur et à faire appel le plus possible aux services des fournisseurs locaux.

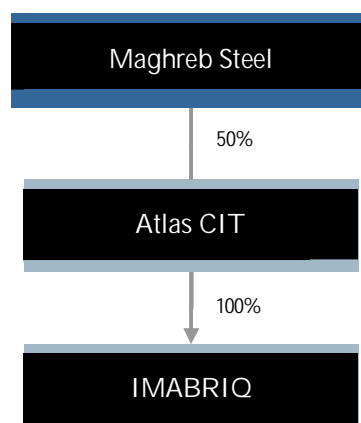
2008	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Obtention de la certification du système de management d'environnement ISO 14 001-2004 en date du 22 mai 2008 ▪ Augmentation de la participation de Maghreb Steel dans Atlas CIT de 31% à 50% pour un montant de 5,2 millions Dhs ▪ Signature d'un contrat de crédit d'investissement auprès des banques Attijariwafa Bank et BMCE Bank pour le financement de la construction du complexe de laminage à chaud à Bled Solb. Le montant de l'opération s'élève à 1 200 millions Dhs ▪ Flambée et chute brutale des prix de l'acier en général et du laminé à chaud en particulier qui passe de 600 USD/t en début d'année à 1 260 USD/t en juillet avant de revenir à 750 USD/t en fin d'année
2009	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Signature d'une convention d'investissement avec l'état marocain, pour un montant global de 2 350 MDhs relative au complexe sidérurgique de Bled Solb où sera édifié sur une superficie de 62 ha un laminoir à chaud, une aciérie et un haut fourneau ▪ Obtention du label social de la CGEM en reconnaissance de son engagement pour sa responsabilité citoyenne ▪ Augmentation de capital par apports en numéraire d'un montant de 900 MDhs et réalisée en deux tranches de 450 MDhs. Un montant total de 112,5 MDhs a été libéré au cours de cet exercice
2010	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Augmentation de capital : <ul style="list-style-type: none"> ▶ Libération du reliquat de l'augmentation de capital de 450 MDhs réalisée en 2009 soit 337,5 MDhs ▶ Augmentation de capital de 450 MDhs entièrement souscrite et libérée ▪ Entrée de Bled Solb¹¹ dans le capital de la société ▪ Essai et mise en service du laminoir à chaud de bobines ▪ Lancement et commercialisation du laminé à chaud produit par Maghreb Steel
2011	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fin des travaux de montage de l'aciérie électrique et premiers tests techniques ▪ Liquidation amiable de la société Maghreb Steel Europe lors d'une assemblée générale extraordinaire tenue en juillet ▪ Proposition d'une augmentation de capital en décembre pour un montant de 400 MDhs, qui sera approuvée lors d'une assemblée générale extraordinaire en 2012 ▪ Opération de Sale & Lease-back sur le site de production de Tit Mellil d'un montant de 400 MDhs
2012	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Démarrage, dans le cadre du projet d'intégration en amont, de l'aciérie d'une capacité de production de 1 millions de tonnes ▪ Remise auprès du ministère de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologies d'une requête de mise en œuvre de mesure anti-dumping sur les importations de tôle d'acier laminée à chaud originaires de l'Union Européenne et de Turquie

¹¹ La société Bled Solb est une S.A.R.L. créée en 2005 par les actionnaires historiques de Maghreb Steel. Son capital social s'élève à 118 820 Dhs détenu majoritairement par la famille Sekkat. Bled Solb a pour seul patrimoine un terrain de 180 ha. Une partie dudit terrain est destinée à l'édification du nouveau complexe sidérurgique.

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fin du montage de l'unité de laminage à chaud de tôle forte ▪ Augmentation de capital de 600 MDhs souscrite entièrement par l'actionnaire Bled Solb mais dont la moitié n'a pas été libérée ▪ Négociation d'un plan de restructuration de la dette pour 2013
2013	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en service du laminoir à chaud de tôles fortes ▪ Signature d'un protocole d'accord avec le consortium bancaire portant sur la restructuration de la dette bancaire ▪ Nantissement de stocks d'une valeur de 802 MDhs ▪ Mise en place de droits anti dumping provisoires variant de 22,11% à 29,12%
2014	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mandatement d'une mission auprès du cabinet de conseil McKinsey pour l'élaboration d'un plan de sortie de crise ▪ Mise en place de mesures anti dumping de tôles de laminé à chaud ▪ Mise en place d'une mesure de sauvegarde sur les importations de laminé à froid galvanisé et prélaqué consistant en l'imposition d'un droit additionnel ad valorem de 25% pour une période de 200 jours

III.2. Les filiales de Maghreb Steel au 31/12/2013

Figure 3. Les filiales de Maghreb Steel au 31/12/2013



Source : Maghreb Steel

Tableau 15 Caractéristiques des filiales de Maghreb Steel au 31/12/2013

Dénomination	Siège des filiales	Domaines d'activité	Capital social (KDhs)	Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intérêt	CA 2013 (KDhs)	Résultat net 2013 (KDhs)	Situation nette (KDhs)	Dividendes perçus 2013
Atlas CIT	Maroc	Sidérurgie	17 700	50,0%	50,0%	30 819	2 652	35 918	2 500
Imabriq ¹²	Maroc	Production de briques	100	50,0%	50,0%	-	-	-	-

Source : Maghreb Steel

¹² Imabriq est une filiale en veille ne disposant pas d'activité opérationnelle

Tableau 16 Présentation des actionnaires des filiales de Maghreb Steel détenant plus de 5,0% du capital

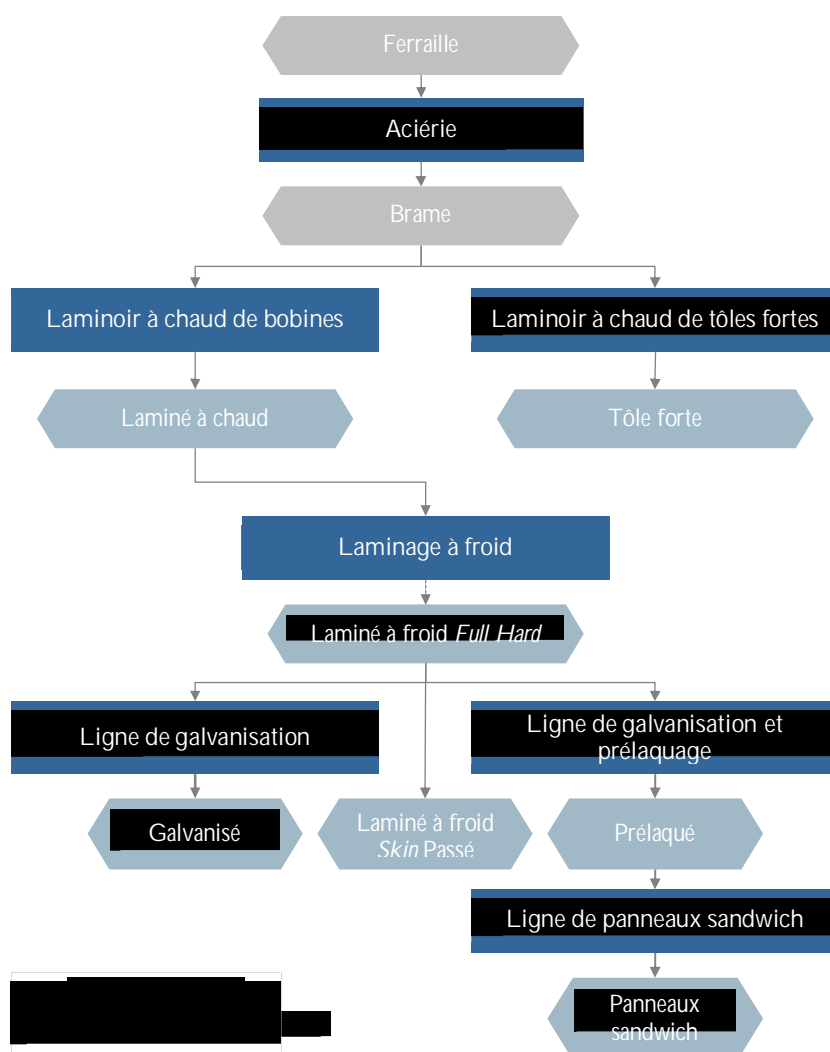
Filiale	Actionnaires autres que Maghreb Steel détenant plus de 5% du capital	Présentation	Part dans le capital
Atlas CIT	MCK & RK INVEST	SARL détenue majoritairement par Mr Chakib KABBAJ qui est président et gérant d'Atlas CIT	50%
Imabriq	Atlas CIT	Filiale de Maghreb Steel	100%

Source : Maghreb Steel

III.3. Les métiers de Maghreb Steel

III.3.1. Production de tôles et de panneaux sandwichs

Figure 4. Processus de production de tôles et panneaux sandwichs



Source : Maghreb Steel

Principal producteur national du produit tôle, Maghreb Steel détient à fin 2013 des parts de marché d'environ 60%¹³ sur les tôles galvanisées et prélaquées. La concurrence sur ce marché provient des « *Steel Centers* », qui se cantonnent dans des activités de découpe et de négoce. Ils figurent par conséquent, pour la majorité, parmi les clients de la société. Par ailleurs, les années 2012 et 2013 ont été marquées par une hausse des importations d'origine européenne et turque à des prix très bas.

En 2011, les ventes globales du LAC sont passées à 693 680 KDhs, soit une progression de 223%. Cette évolution s'explique par la hausse des ventes à l'export qui passent de 50 815 KDhs en 2010 à 236 578 en 2011 en raison de la reprise de la demande mondiale, aussi bien que la hausse des ventes locales qui s'établissent à 457 102 KDhs en 2011 contre 163 663 KDhs en 2010.

L'année 2012 est marquée par un ralentissement de l'activité de Maghreb Steel compte tenu de la crise économique que traverse l'Union Européenne et la baisse des cours mondiaux. En dépit de la diminution de la production de la société de 22,4% passant de 632 223 tonnes en 2011 à 490 352 tonnes en 2012, le tonnage vendu a quant à lui augmenté de 9,3%. En effet, les ventes de tôles fortes affichent une progression significative passant de 156 tonnes en 2011 à 22 918 tonnes en 2012.

L'année 2013 s'inscrit dans la continuité de l'exercice précédent et se caractérise par un recul de l'activité de Maghreb Steel. Les ventes globales de la société baissent de 10,8% passant ainsi de 350 626 tonnes en 2012 à 312 702 tonnes en 2013 principalement en raison de la baisse considérable du tonnage à l'export (-32,9%). Par conséquent, le chiffre d'affaires global de Maghreb Steel diminue de 9,8% évoluant ainsi de 2 665 KDhs à 2 403 KDhs.

III.3.2. Négoce

Maghreb Steel continue de développer son activité de négoce, revendant essentiellement du zinc et ses dérivés.

La société assure, en effet, un rôle de centrale d'achat pour les revendeurs locaux, bénéficiant de prix avantageux auprès des intermédiaires internationaux, et ce, grâce à la taille conséquente de ses commandes.

Lesdits intermédiaires s'approvisionnent principalement auprès de l'Espagne et de l'Algérie pour le zinc.

III.3.3. Service d'ingénierie

Maghreb Steel dispose d'un département d'ingénierie, qui emploie 150 personnes. Cette division permet à la société de prendre en charge toute la partie constructions et études techniques. Dans le cadre du projet du complexe de laminage, elle a assuré l'élaboration des études techniques et la construction des différentes charpentes métalliques.

Le département a participé de manière prépondérante aux différents travaux relatifs à la construction industrielle du complexe de laminage à chaud et notamment les travaux de chaudronnerie, de montage métallique, de ferronnerie, etc.

Notons qu'en 1994, Maghreb Steel a mis en place deux lignes de galvanisation et de prélaquage d'une capacité de 145 000 tonnes, pour le compte de tiers en Libye, et ce pour un montant global de 45 millions de dollars.

Le service a participé de manière considérable au projet d'intégration en amont.

¹³Source Maghreb Steel

III.3.4. Autres

La société offre également d'autres services, notamment :

- La coupe, qui consiste à découper la bobine en feuilles de tôles grâce à des planeuses (machines qui coupent la bobine en largeur), ou en feuilards de tôles via des refendeuses (machines qui coupent la bobine en longueur essentiellement pour la fabrication de tubes) ;
- La production d'oxyde de zinc, que la société fabrique à base de déchets de zinc issus de la galvanisation. Cette activité connexe permet en effet à Maghreb Steel d'optimiser la gestion de sa matière première.
 - ▶ En 2012, Maghreb Steel n'a vendu du zinc, d'oxyde de zinc et dérivés que sur le marché local. Ces ventes ont chuté de 84,8% par rapport à 2011 se situant à 603 KDhs.
 - ▶ En 2013, la Société n'a pas vendu de zinc, d'oxydes de zinc et dérivés.

III.4. Évolution de l'activité

Tableau 17 Évolution de la production

En tonnes	2011	2012	Var. %	2013	Var. %
Laminé à chaud	415 087	306 033	-26,3%	320 593	4,8%
Laminé à froid	48 226	33 866	-29,8%	25 889	-23,6%
Galvanisé	99 130	78 110	-21,2%	71 117	-9,0%
Prélaqué	69 783	72 343	3,7%	70 682	-2,3%
Tôles fortes	-	22 000	n.a.	35 595	61,8%
Panneaux sandwichs (en m ²)	900 726	658 037	-26,9%	821 738	24,9%
Production brute (hors panneaux sandwich)	632 223	512 352	-19,0%	523 876	2,2%

Source : Maghreb Steel

Tableau 18 Évolution du tonnage vendu par produit localement

En tonnes	2011	2012	Var. %	2013	Var. %
Laminé à chaud	71 136	105 289	48,0%	110 202	4,7%
Laminé à froid	29 974	19 017	-36,6%	14 368	-24,4%
Galvanisé	52 930	43 673	-17,5%	39 860	-8,7%
Prélaqué	20 121	16 517	-17,9%	19 359	17,2%
Panneau sandwich (en m ²)	874 781	654 310	-25,2%	689 863	5,4%
Tôles fortes	156	9 750	n.s.	22 577	131,6%
Zinc et dérivés	190	30	-84,2%	-	n.a.
Autres	3 703	3 043	-17,8%	3 395	11,6%
Ventes brutes (hors panneaux sandwich)	178 210	197 319	10,7%	209 761	6,3%

Source : Maghreb Steel

Tableau 19 Évolution du tonnage vendu par produit à l'export

En tonnes	2011	2012	Var. %	2013	Var. %
Laminé à chaud	41 623	41 214	-1,0%	12 197	-70,4%
Laminé à froid	11 234	14 762	31,4%	9 848	-33,3%
Galvanisé	39 897	27 456	-31,2%	29 028	5,7%
Prélaqué	39 738	54 659	37,5%	39 469	-27,8%
Panneau sandwich (en m ²)	4 764	468	-90,2%	122 797	n.s.
Tôles fortes	-	13 168	-	12 399	-5,8%
Zinc et dérivés	303	-	-	-	n.a.
Autres	9 713	2 048	-78,9%	-	n.a.
Ventes brutes (hors panneaux sandwich)	142 508	153 307	7,6%	102 941	-32,9%

Source : Maghreb Steel

Tableau 20 Évolution du tonnage total vendu par produit

En tonnes	2011	2012	Var. %	2013	Var. %
Laminé à chaud	112 759	146 502	29,9%	122 399	-16,5%
Laminé à froid	41 208	33 780	-18,0%	24 216	-28,3%
Galvanisé	92 827	71 129	-23,4%	68 888	-3,2%
Prélaqué	59 859	71 176	18,9%	58 828	-17,3%
Panneau sandwich (en m ²)	879 545	654 814	-25,6%	812 660	24,1%
Tôles fortes	156	22 917	n.s	34 976	52,6%
Zinc et dérivés	493	30	-93,9%	-	n.a.
Autres	13 416	5 091	-62,1%	3 395	-33,3%
Ventes brutes (hors panneaux sandwich)	320 718	350 625	9,3%	312 702	-10,8%

Source : Maghreb Steel

III.5. Évolution du chiffre d'affaires

Note : les chiffres ci-après concernent le chiffre d'affaires social de Maghreb Steel

Tableau 21 Évolution du chiffre d'affaires local de Maghreb Steel par produit

En KDhs	2011	2012	Var. %	2013	Var. %
Laminé à chaud	457 102	662 488	44,9%	669 091	1,0%
Laminé à froid	229 442	141 616	-38,3%	104 856	-26,0%
Galvanisé	473 089	366 754	-22,5%	333 532	-9,1%
Prélaqué	210 791	163 887	-22,3%	194 619	18,8%
Panneau sandwich	134 140	99 640	-25,7%	105 357	5,7%
Tôles fortes	1 048	62 309	n.s	144 260	131,5%
Zinc et dérivés	1 434	603	-57,9%	-	n.a.
Autres	19 732	28 276	43,3%	53 244	88,3%
Ventes brutes	1 526 778	1 525 573	-0,1%	1 604 959	5,2%

Source : Maghreb Steel

Tableau 22 Évolution du chiffre d'affaires à l'export de Maghreb Steel

En KDhs	2011	2012	Var. %	2013	Var. %
Laminé à chaud	236 578	239 115	1,1%	78 930	-67,0%
Laminé à froid	80 432	102 406	27,3%	65 485	-36,1%
Galvanisé	301 145	206 429	-31,5%	209 700	1,6%
Prélaqué	403 261	494 490	22,6%	351 528	-28,9%
Panneau sandwich	871	79	-90,9%	15 814	n.s.
Tôles fortes	-	79 331	-	70 493	-11,1%
Zinc et dérivés	2 526	-	n.a.	-	-
Autres	43 826	18 024	-58,9%	6 456	-64,2%
Ventes brutes	1 068 639	1 139 874	6,7%	798 407	-30,0%

Source : Maghreb Steel

Tableau 23 Évolution du chiffre d'affaires total de Maghreb Steel

En KDhs	2011	2012	Var. %	2013	Var. %
Laminé à chaud	693 680	901 603	30,0%	748 021	-17,0%
Laminé à froid	309 874	244 022	-21,3%	170 341	-30,2%
Galvanisé	774 234	573 183	-26,0%	543 232	-5,2%
Prélaqué	614 052	658 377	7,2%	546 147	-17,0%
Panneau sandwich	135 011	99 719	-26,1%	120 796	21,1%
Tôles fortes	1 048	141 640	n.s.	214 753	51,6%
Zinc et dérivés	3 960	603	-84,8%	-	n.a.
Autres	63 558	46 300	-27,2%	60 076	29,6%
Ventes brutes	2 595 417	2 665 446	2,7%	2 403 366	-9,8%

Source : Maghreb Steel

Malgré une baisse du cours du laminé à chaud de 19,0% entre 2011 et 2012, passant de 631 \$/tonne à 612 \$/tonne, le chiffre d'affaires de la société affiche une légère hausse de 2,7% par rapport à 2011, se situant à 2 665 424 KDhs. Cette progression s'explique par l'évolution du tonnage vendu de 9,3% entre 2011 et 2012 qui progresse de 320 718 tonnes à 350 626 tonnes.

Sur le marché local, Maghreb Steel réalise un chiffre d'affaires de 1 525 573 KDhs en 2012, contre 1 526 778 KDhs en 2011, soit une légère baisse de 0,1%. Devant une hausse du tonnage vendu de 10,7% passant de 178 210 tonnes en 2011 à 197 319 tonnes en 2012, la baisse des prix des produits galvanisé, prélaqué et le laminé à chaud a impacté négativement le chiffre d'affaires de la société.

Suite à l'annulation des droits de douane sur les produits industriels en provenance de l'Union Européenne et de Turquie, les fournisseurs étrangers écoulent leurs produits sur le marché local tout en cassant les prix obligeant *de facto* Maghreb Steel à s'aligner sur les prix.

A l'export, la société affiche une évolution de 6,7% de son chiffre d'affaires, sous l'effet d'une hausse des ventes en volume de 7,6% en 2012 (153 307 tonnes vs. 142 508 tonnes en 2011).

Les ventes du laminé à chaud représentent 33,8% du chiffre d'affaires global de Maghreb Steel en 2012, affichant une progression de 30,0% entre 2011 et 2012 pour se situer à 901 603 KDhs. La plus importante évolution est réalisée par les ventes de tôles fortes qui passent de 1 048 KDhs en 2011 à 141 640 KDhs en 2012, suite à l'augmentation de la production de tôle forte.

Il est à noter que le chiffre d'affaires comprend des ventes effectuées en intragroupe à la société Atlas CIT d'un montant total de 6 909 KDhs.

En 2013, le chiffre d'affaires total de Maghreb Steel recule de 9,8% pour s'établir à 2 403 366 KDhs. Cette évolution s'explique principalement par la baisse de 10,8% du volume des ventes.

La baisse du chiffre d'affaires en volume est essentiellement due au recul de la demande à l'export. En effet, les ventes de la Société ont subi une baisse importante principalement au niveau des pays arabes impactés par des tensions sociales (Egypte, Tunisie, Syrie) ainsi qu'en Europe (Portugal, Espagne).

Sur le marché local, les ventes s'établissent à 1 604 953 KDhs en progression de 5,2% comparativement à 2012. Cette variation s'explique par la hausse du tonnage vendu localement de 6,3% passant de 197 319 tonnes en 2012 à 209 761 tonnes en 2013.

A l'export, les ventes baissent de 30,0% pour atteindre 798 413 KDhs principalement sous l'effet de la diminution des ventes en volume de 32,9% à 102 941 tonnes contre 153 307 tonnes en 2012. Cette baisse trouve comme origine la baisse des exportations vers les pays européens, toujours impactés par la crise économique.

Il est à noter que le chiffre d'affaires comprend des ventes effectuées en intragroupe à la société Atlas Cit d'un montant total de 20 215 KDhs.

III.6. Politique d'approvisionnement

En 2011, la société ne s'approvisionne plus en LAC suite à la production au sein du laminoir à chaud de la quantité nécessaire à l'activité. Le volume des approvisionnements en brame augmente de 190,6% pour s'établir à 419 729 tonnes.

En 2012, les approvisionnements en brame reculent de 79,1% par rapport à 2011, pour s'établir à 87 566 tonnes, (vs. 419 729 tonnes en 2011). Par ailleurs, la société a commencé à s'approvisionner en ferraille et HBI¹⁴ avec des volumes atteignant respectivement 127 422 tonnes et 49 638 tonnes.

A l'instar de l'exercice précédent, la société Maghreb Steel a poursuivi ses approvisionnements en Brame, Ferraille et HBI en 2013. Les achats de Brame ont ainsi augmenté de 142,6% lors de l'exercice 2013 en raison de :

- la mise en service du laminoir à chaud de tôle forte en 2013 engendrant une hausse de la consommation de la brame utilisée comme matière première ;
- la baisse de la production de l'aciérie de 30% en 2013 par rapport à 2012.

Tableau 24 Évolution des approvisionnements de Maghreb Steel

En Tonne	2011	2012	Var. %	2013	Var. %
LAC	-	-	-	-	-
Brame	419 729	87 566	-79,1%	212 436	142,6%
Ferraille	-	127 422	-	140 645	10,4%
HBI	-	49 638	-	14 857	-70,1%

Source : Maghreb Steel

Jusqu'en 2010, la société s'approvisionnait en laminé à chaud, principal intrant pour la production des tôles galvanisées et prélaquées, auprès de fournisseurs russes et hollandais principalement. Ces achats sont libellés en USD et sont réglés pratiquement au comptant pour le LAC. Les approvisionnements en LAC ont cessé en 2011.

Depuis 2009, Maghreb Steel produit du laminé à chaud et a donc commencé à s'approvisionner en brame auprès des mêmes fournisseurs.

Par ailleurs, avec la mise en service de l'aciérie en 2012, la société a commencé à s'approvisionner en ferraille et HBI.

La ferraille est achetée localement chez des ferrailleurs pour la consommation de l'aciérie électrique. Les délais de livraison sont relativement courts et s'établissent entre 2 et 3 jours.

L'approvisionnement en HBI s'effectue auprès de fournisseurs en Lybie et en Russie.

Par ailleurs, compte tenu de l'éloignement géographique, les délais de livraison de Maghreb Steel oscillent entre 2 et 3 mois.

¹⁴ HBI : *Hot Briquetted Iron* ou Fer Briquetted Chaud est une matière première consommée avec la ferraille dans l'aciérie.

Au niveau de la gestion de stock, Maghreb Steel détient un stock de matières premières d'environ 2 mois de consommation et d'un mois pour les produits finis.

La ventilation des approvisionnements de Maghreb Steel par fournisseurs se présente comme suit :

Tableau 25 Ventilation des approvisionnements par fournisseur

En %	2011	2012	2013
1 ^{er} fournisseur	47%	17%	25%
3 premiers fournisseurs	58%	38%	47%
5 premiers fournisseurs	64%	51%	62%
10 premiers fournisseurs	75%	68%	76%

Source : Maghreb Steel

En 2012, les approvisionnements de Maghreb Steel sont moins concentrés par rapport à l'exercice précédent. Le premier fournisseur ne couvre que 17% de ses besoins. Les 10 premiers assurent 68% sur le même exercice.

En 2013, les approvisionnements sont de plus en plus concentrés. Au cours de cette année, 76% de ses approvisionnements sont assurés par les 10 premiers fournisseurs.

III.7. Politique de distribution

Les produits de Maghreb Steel sont destinés au marché local ainsi qu'à l'export.

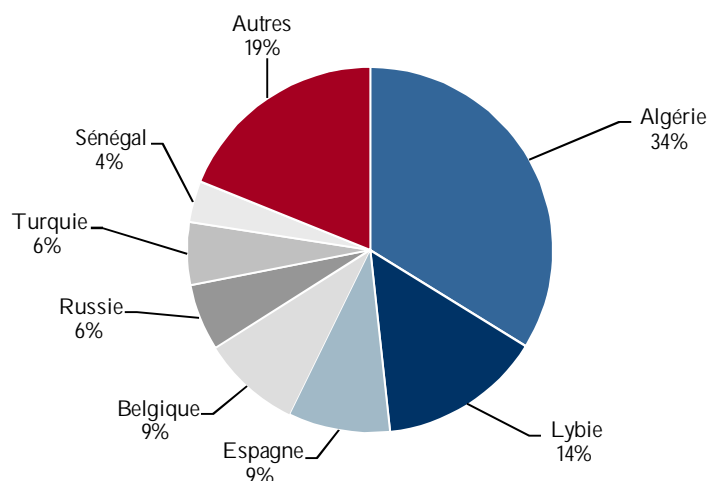
En 2013, le chiffre d'affaires à l'export de Maghreb Steel s'élève à 798 413 KDhs, représentant ainsi près de 33,2% du chiffre d'affaires global.

Les principaux pays clients de Maghreb Steel en 2013 sont l'Algérie, la Lybie, l'Espagne, la Belgique, lesquels accaparent les proportions respectives de 34%, 14%, 9% et 9% du chiffre d'affaires à l'export.

Concernant la politique commerciale de Maghreb Steel au niveau des marchés étrangers, la société travaille en étroite collaboration avec des agents intermédiaires. Ces agents, avec lesquels Maghreb Steel a su nouer des relations historiques depuis sa création en 1975, se chargent de la vente des produits de la société aux clients étrangers contre une commission. Pour chaque marché, Maghreb Steel passe par un à deux agents commissionnaires.

Maghreb Steel traite généralement via des crédits documentaires pour le rapatriement des devises de la majorité de ses clients étrangers sauf pour les clients habituels connus pour lesquels les paiements se font par traite. En 2013, la ventilation du chiffre d'affaires à l'export par pays se présente comme suit :

Figure 5. Ventilation du chiffre d'affaires export par pays à fin 2013

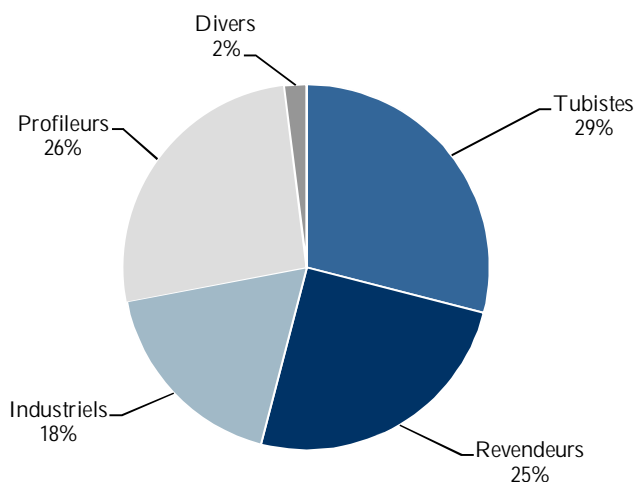


Source : Maghreb Steel

Pour le recouvrement de ses exportations, Maghreb Steel accorde à ses clients étrangers un délai moyen de règlement de 71 jours en 2013. Pour sa part en 2013, la structure de la devise de facturation est composée en moyenne de 72,7% en Euro et 27,3% en dollar américain.

Sur le marché local, Maghreb Steel fournit une vingtaine de clients, eux même évoluant dans le domaine du BTP. Ceux-ci ont bénéficié en 2013 d'un délai de paiement moyen de 133 jours. La ventilation du chiffre d'affaires local par catégorie de clients se présente comme suit :

Figure 6. Structure du chiffre d'affaires local à fin 2013



Source : Maghreb Steel

Tableau 26 Ventilation des ventes par clients

En %	2011	2012	2013
1 ^{er} client	6%	8%	8%
3 premiers clients	15%	18%	23%
5 premiers clients	24%	24%	28%
10 premiers clients	39%	37%	40%

Source : Maghreb Steel

En 2013, le client le plus important de Maghreb Steel est « Longofer » avec un chiffre d'affaires de 203,5 MDhs soit 13% du chiffre d'affaires local de Maghreb Steel.

III.8. Politique de prix

Tableau 27 Politique de prix (prix hors taxes)

Dhs/Kg	EXPORT			LOCAL		
	2011	2012	2013	2011	2012	2013
Galvanisé	7,5	7,5	7,2	8,9	8,4	8,4
Prélaqué	10,1	9,0	8,9	10,5	9,9	10,1
LAF	7,2	6,9	6,6	7,7	7,5	7,3
LAC	5,7	5,8	6,4	6,4	6,3	6,1
Panneaux sandwich	183,0	168,5	129,0	153,3	152,2	153,0
Tôle forte	-	6,0	5,7	-	6,4	6,4

Source : Maghreb Steel

Les prix de vente pratiqués par Maghreb Steel sont en fonction des cours à l'importation, majoré des frais de transport et du fret et des prix de revient.

En 2012, les prix des produits finis baissent relativement par rapport à 2010. Cette diminution est le résultat du dumping pratiqué par les exportateurs étrangers (espagnols et turcs notamment) qui écoulaient leurs produits à des prix bas sur le marché national contraignant ainsi Maghreb Steel à s'aligner sur le niveau des prix de vente.

En 2013, les prix des produits finis affichent une baisse à l'export (à l'exception du Laminé à Chaud) et une quasi-stagnation au niveau local.

Ainsi, à l'export, les prix des principaux produits finis régressent comme suit :

- -4,0% pour le galvanisé ;
- -4,3% pour le laminé à froid ;
- -23,4% pour les panneaux sandwich ;
- -5,0% pour la tôle forte.

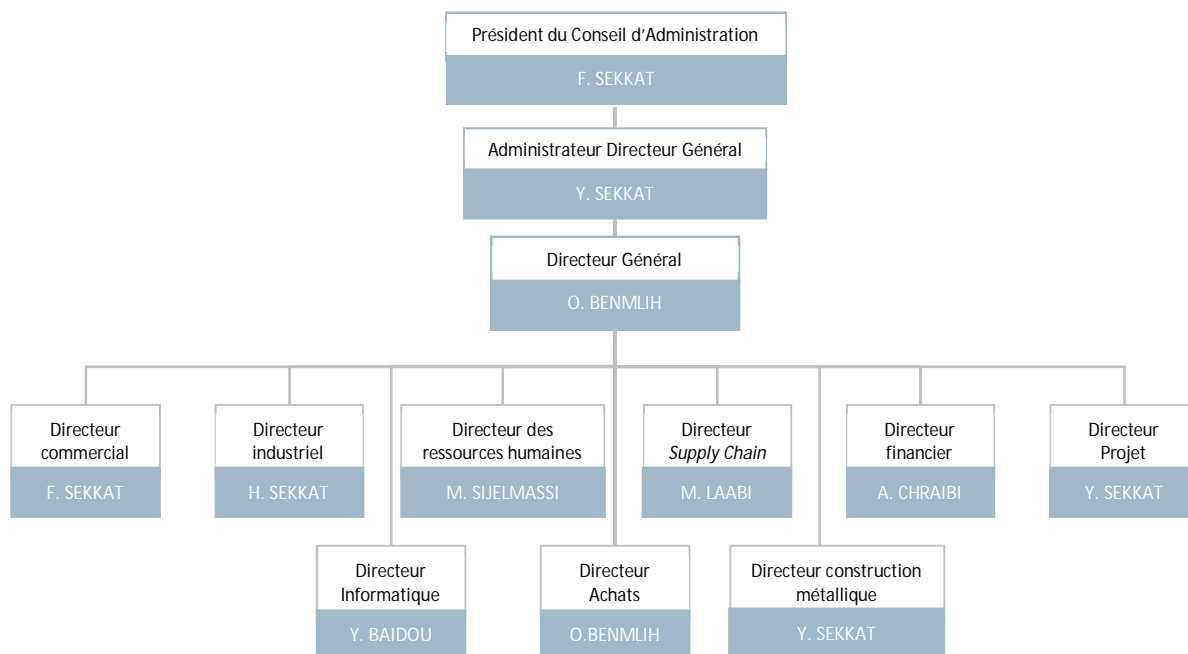
Quant au niveau local, les prix du galvanisé, des panneaux sandwich et de la tôle forte ne connaissent pas de changements par rapport à l'exercice précédent. En outre, pour le reste des produits, les variations de prix diffèrent d'un produit à l'autre :

- 2,0% pour le prélaqué ;
- -2,7% pour le laminé à froid ;
- -3,2% pour le laminé à chaud.

IV. Organisation de Maghreb Steel

IV.1. Organigramme fonctionnel

Figure 7. Organigramme de l'entreprise au 31/12/2013



Source : Maghreb Steel

L'organisation de Maghreb Steel se fonde sur un organigramme fonctionnel. A sa tête, le Conseil d'Administration qui, avec le Président, se charge de la définition de la stratégie globale de l'entreprise et la supervision de sa mise en œuvre.

De son côté la Direction Générale, composée du Directeur Général, a pour attributions l'exécution de la stratégie définie par le Conseil d'Administration et la coordination des tâches entre les différentes directions de l'entreprise.

Les missions assignées à chaque direction se présentent comme suit :

- La Direction Commerciale prend en charge la vente des produits de la société dans les meilleures conditions et à des prix à marges intéressantes. Il lui incombe également de prospecter les marchés à l'export ;
- La Direction Industrielle gère aussi bien la production que la maintenance et regroupe quatre usines réparties sur 2 sites : une usine de laminage à froid, une usine de laminage à chaud, une usine aciérie ainsi qu'une usine de traitement de ferraille ;
- La Direction Ressources Humaines se voit confier la gestion des recrutements et du personnel. Il lui est également dévolu de créer un climat de travail serein à travers la définition de conditions de motivation aussi bien salariales que psychologiques pour l'ensemble des salariés de la société ;
- La Direction Informatique est en charge de la conception des logiciels informatiques nécessaires à la gestion industrielle, administrative et financière de l'entreprise ainsi qu'à la maintenance de son parc informatique ;

- La Direction Achats a pour principales activités d'approvisionner de façon régulière l'entreprise en matières premières ;
- La Direction Financière se charge du contrôle de gestion, de la gestion du risque, de la gestion de trésorerie et de la comptabilité ;
- La Direction Supply Chain a pour rôle le pilotage de l'ensemble des flux logistiques : la planification des approvisionnements, la gestion des stocks et la distribution aux clients tout en optimisant les délais et les coûts ;
- La Direction Construction Métallique procède à la réalisation des études techniques, de conception et de fabrication liées à la construction des charpentes métalliques. Elle participe également au montage et à l'assemblage des dites charpentes.
- La Direction Projet assure l'ingénierie au profit de la société dans les domaines du génie civil, métallurgie, mécanique et procédés industriels.

IV.2. Comités internes

En 2013, Maghreb Steel s'est dotée de comités internes afin d'assurer la réalisation de ses objectifs et de disposer d'une meilleure organisation interne. Ces comités sont les suivants :

- Comité RH-Social : Ce comité, composé de tous les directeurs, est chargé d'analyser et communiquer les décisions stratégiques relatives aux ressources humaines, la politique de rémunération, la formation, etc. ;
- Comité Stratégique et Investissement : Ce comité est chargé de définir les principales orientations stratégiques et les objectifs de la société (projets d'investissement stratégiques, partenariats, accords avec des partenaires stratégiques, acquisitions et cessions d'actifs d'importance significative). Ledit comité est composé de 3 administrateurs du président et du directeur général ;
- Comité Hygiène et Sécurité : Ce comité est chargé de détecter les risques professionnels auxquels sont exposés les salariés, d'assurer l'application de textes législatifs et réglementaires concernant la sécurité et l'hygiène. Il se compose du directeur général, du directeur des Ressources Humaines, du directeur adjoint QSE, du médecin de travail, de 2 délégués du personnel et du chef de département sécurité ;
- Comité d'Audit & des Risques : Ce comité a pour fonction d'apprécier l'efficacité du système de contrôle interne et de vérifier la fiabilité de l'information comptable et financière. Il est composé de 2 administrateurs, du directeur général, du directeur financier et du directeur adjoint audit et contrôle de gestion ;
- Comité de nominations & rémunérations : Ce comité, composé de 2 administrateurs, du président, du directeur des ressources humaines et du directeur général, a pour mission de porter assistance au processus de nomination des instances dirigeantes, de proposer les conditions de rémunération globale, la formation, etc.

IV.3. Moyens humains

IV.3.1. Évolution de l'effectif

Tableau 28 Évolution de l'effectif de Maghreb Steel

Année	Cadres	Techniciens	Ouvriers	Total	Taux d'encadrement
2011	107	707	1 015	1 829	5,9%
2012	125	1 116	617	1 858	6,7%
2013	136	942	458	1 536	8,9%

Source : Maghreb Steel

En 2012, l'effectif global de Maghreb Steel augmente de 1,6% par rapport à 2011, atteignant ainsi 1 858 employés. Cette année est marquée par une baisse du nombre des ouvriers qui recule de 1 015 à 617, contre une hausse de l'effectif des techniciens de 707 à 1 116. La baisse de l'effectif des ouvriers s'explique par la fin des travaux de construction du complexe sidérurgique, tandis que la hausse des techniciens s'explique par le démarrage des installations.

En 2013, face à la délicate situation économique que traverse Maghreb Steel, cette dernière a été contrainte de procéder au licenciement de 350 membres de son personnel notamment parmi les techniciens et les ouvriers. Les effectifs de ces derniers accusent des baisses respectives de 16% et 27%. Par conséquent, le taux d'encadrement augmente et s'établit à 8,9% en 2013.

Il est à noter que la réduction de l'effectif en 2013 s'est faite de manière négociée en présence de l'inspecteur de travail avec les salariés licenciés moyennant des indemnités de départ.

IV.3.2. Politique sociale

Rémunération et avantages sociaux

Les salariés de Maghreb Steel sont payés sur une base mensuelle. La rémunération comprend une partie fixe et une partie variable qui oscille en fonction du mérite.

Les salariés bénéficient, en outre, d'une couverture maladie-invalidité-décès et d'une retraite par capitalisation auprès de la Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraite (CIMR).

Formation

Les formations organisées par Maghreb Steel sont diversifiées et concernent l'ensemble des fonctions de l'entreprise. Elles se rapportent notamment aux techniques de négociations à l'achat, à l'ordonnancement et la planification de la production, à la gestion des relations clients, au suivi de management qualité, au système de management environnemental et au processus de recrutement. Ces formations sont dispensées soit par des formateurs externes soit au sein de la société. En 2013, le budget alloué par Maghreb Steel à la formation s'élève à 585 KDhs (vs. 847 KDhs en 2012).

IV.4. Moyens matériels et Système d'informations

IV.4.1. Moyens matériels de Maghreb Steel

Maghreb Steel dispose d'un complexe industriel intégré de 30 hectares à Tit Mellil comprenant :

- Une ligne de décapage d'une capacité de production annuelle de 200 000 tonnes et une ligne de décapage continue avec soudeuse laser pouvant produire jusqu'à 220 000 tonnes par an ;
- Deux laminoirs réversibles de type quarto dotés d'une capacité de production de 200 000 tonnes chacun ;
- Dix bases de recuit sous forme de « fours à cloche » avec une capacité annuelle de 120 000 tonnes ;
- Une ligne continue de galvanisation d'une capacité annuelle de 120 000 tonnes ;
- Une ligne combinée de galvanisation et de prélaquage d'une capacité de 160 000 tonnes par an ;
- Deux lignes de coupe et trois refendeuses ;
- Un atelier mécanique ;
- Une ligne de production des panneaux sandwichs ;
- Deux lignes PRS.

Maghreb Steel a réalisé également un complexe sidérurgique intégré, dont la construction a démarré en 2007 sur le site de Bled Solb. Ce complexe de laminage à chaud de bobines est doté d'une capacité annuelle de 1 million de tonnes. S'étendant sur une superficie de 62 ha, il a coûté près de 5 milliards de dirhams et a généré près de 900 emplois.

Le complexe sidérurgique Bled Solb comprend :

- Un laminoir à chaud de bobines d'une capacité de production annuelle d'un million de tonnes ;
- Une aciérie électrique d'une capacité de production annuelle d'un million de tonnes ;
- Un laminoir à chaud de tôle forte d'une capacité de production annuelle de 500 milles de tonnes.

IV.4.2. Système d'information

La société a acquis en 2010 un progiciel de gestion Microsoft AX. Ledit progiciel gère les modules 'Achats et gestion des stocks', 'Finance' et 'Immobilisations'.

Depuis 2009, la gestion de la trésorerie s'effectue à travers le logiciel SAGE Trésorerie. La même année, le logiciel AGIR RH est mis en place pour la gestion des salaires et des paies.

La Direction Informatique de Maghreb Steel emploie cinq personnes chargées exclusivement du développement d'applications informatiques. L'architecture des modules a été entièrement développée en interne et prend en compte les besoins des différentes directions opérationnelles de la société. En sus des logiciels acquis, Maghreb Steel dispose de plusieurs progiciels développés en interne et utilisés pour la distribution et la production.

V. Stratégie de Développement

En termes d'investissement, et pour mieux accompagner le développement de son activité, Maghreb Steel a adopté une politique orientée vers la production de produits à valeur ajoutée (galvanisé). Pour ce, la société a entrepris plusieurs investissements pour le renforcement de son dispositif industriel, en mettant au point un processus d'intégration en amont des différentes filières de production d'aciers spéciaux.

Tableau 29 Rythme d'investissement de Maghreb Steel entre 2011 et 2013

En KDhs	2011	2012	2013
Terrains	-	-	-
Constructions	149	8 335	295
ITMO	45 102	425 208	24 527
Matériel de transport	2 408	857	60
Mobilier, matériel de bureau et aménagement divers	3 029	1 146	265
Immobilisations corporelles en cours	738 557	152 145	41 355
Total	789 245	587 691	66 602

Source : Maghreb Steel

En 2012, le montant des investissements s'établit à 587 691 KDhs et comprend principalement des investissements en ITMO et des immobilisations corporelles en cours.

Les acquisitions d'ITMO d'un montant de 425 208 KDhs regroupent :

- Acierie : 417 745 KDhs ;
- Cylindres d'appui de laminage à froid : 4 370 KDhs ;
- Et divers matériels pour 3 093 KDhs.

Les immobilisations corporelles en cours s'élèvent à 152 145 KDhs concernent principalement la construction d'une ligne de laminage à chaud de tôle forte pour une valeur de 128 705 KDhs.

Le montant global des investissements en 2013 est de 66 602 KDhs. Ils regroupent :

- Les ITMO pour 24 527 KDhs et qui comprennent :
 - Acierie : 18 688 KDhs ;
 - Et divers matériels : 5 839 KDhs.
- Les immobilisations corporelles en cours qui s'élèvent à 41 355 KDhs concernent l'amélioration de l'outil de production et comprennent principalement :
 - Des segments pour la coulée continue de l'acierie pour un montant de 9 321 KDhs ;
 - Un transformateur 120MVA pour l'acierie pour un montant de 7 065 KDhs ;
 - Des équipements régulateurs de la traction du laminage à chaud pour un montant de 5 440 KDhs ;
 - Un lot de pièces de rechange pour le laminage à chaud de l'ordre de 4 842 KDhs.

Partie V. SITUATION FINANCIERE DE MAGHREB STEEL

I. Périmètre de consolidation

I.1. Normes et méthodes comptables

Les comptes consolidés de Maghreb Steel sont établis conformément aux normes marocaines telles que prescrites par le Conseil National de Comptabilité (CNC) dans son avis du N°5 du 26 mai 2005.

Les sociétés contrôlées de manière conjointe sont intégrées proportionnellement à hauteur de 50%.

I.2. Périmètre de consolidation

Tableau 30 Périmètre de consolidation au 31 décembre 2013

Société	Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intérêt	Méthode de consolidation
Maghreb Steel SA	-	-	Société consolidante
Imabriq	50%	50%	Intégration proportionnelle
Atlas CIT	50%	50%	Intégration proportionnelle

Source : Maghreb Steel

Tableau 31 Périmètre de consolidation au 31 décembre 2012

Société	Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intérêt	Méthode de consolidation
Maghreb Steel SA	-	-	Société consolidante
Imabriq	50%	50%	Intégration proportionnelle
Atlas CIT	50%	50%	Intégration proportionnelle

Source : Maghreb Steel

Tableau 32 Périmètre de consolidation au 31 décembre 2011

Société	Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intérêt	Méthode de consolidation
Maghreb Steel SA	-	-	Société consolidante
Imabriq	50%	50%	Intégration proportionnelle
Atlas CIT	50%	50%	Intégration proportionnelle

Source : Maghreb Steel

II. Analyse des États de soldes de gestion consolidés

Tableau 33 États de soldes de gestion consolidés 2011-2013

en KMAD	2011	2012	Var. %	2013	Var. %
Ventes de Marchandises (en l'état)	11 696	23 188	98,3%	8 199	-64,6%
Achats revendus de marchandises	10 957	22 566	106,0%	8 038	-64,4%
Marge brute ventes en l'état	739	622	-15,8%	162	-74,0%
Production de l'exercice	3 575 028	2 607 141	-27,1%	2 300 672	-11,8%
Ventes de biens et services produits	2 597 738	2 666 639	2,7%	2 410 577	-9,6%
Variation stocks produits	717 106	-412 766	n.a.	-116 081	71,9%
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle même	260 184	353 268	35,8%	6 177	-98,3%
Consommation de l'exercice	3 258 108	2 462 072	-24,4%	2 213 852	-10,1%
Achats consommés de matières et fournitures	3 140 743	2 333 243	-25,7%	2 100 800	-10,0%
Autres charges externes	117 365	128 829	9,8%	113 053	-12,2%
Valeur ajoutée	317 659	145 691	-54,1%	86 982	-40,3%
Subventions d'exploitation	626	730	16,6%	506	-30,7%
Impôts et taxes	2 206	8 759	297,1%	1 520	-82,6%
Charges de personnel	231 885	213 813	-7,8%	199 477	-6,7%
Excédent brut d'exploitation (EBE)	84 194	-76 152	n.a.	-113 509	-49,1%
Autres produits d'exploitation	-	-	n.a.	-	n.a.
Autres charges d'exploitation	-	1 800	n.a.	-	n.a.
Reprises d'exploitation, transferts de charges	36 637	16 433	-55,1%	18 198	10,7%
Dotations d'exploitation	188 407	242 650	28,8%	343 188	41,4%
Résultat d'exploitation (- ou +)	-67 575	-304 168	-350,1%	-438 499	-44,2%
Résultat financier	-87 818	-177 562	-102,2%	-223 986	-26,1%
Résultat courant	-155 393	-481 730	-210,0%	-662 486	-37,5%
Résultat non courant (- ou +)	-1 197	74 151	n.a.	53 263	-28,2%
Impôts sur les résultats	-42 547	16 311	n.a.	-48 311	n.a.
Résultat net de l'exercice (Entreprises intégrées)	-114 043	-423 890	-271,7%	-560 912	-32,3%
Quote part dans le résultat des entreprises incluses par mise en équivalence	-	-	n.a.	-	n.a.
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	-16	-16	0,0%	-16	-1,4%
Résultat net de l'ensemble consolidé	-114 059	-423 906	-271,7%	-560 928	-32,3%
Résultat minoritaire	-	-	n.a.	-	n.a.
Résultat net part du groupe	-114 059	-423 906	-271,7%	-560 928	-32,3%

Source : Maghreb Steel

II.1. Marge brute sur vente en l'état

Tableau 34 Marge brute sur vente en l'état

en KMAD	2011	2012	Var. %	2013	Var. %
Ventes de Marchandises (en l'état)	11 696	23 188	98,3%	8 199	-64,6%
Achats revendus de marchandises	10 957	22 566	106,0%	8 038	-64,4%
Marge brute ventes en l'état	739	622	-15,8%	162	-74,0%
Taux de marge brute sur ventes en l'état	6,3%	2,7%	(3,6 pts)	2,0%	(0,7 pts)

Source : Maghreb Steel

En 2012, les ventes de marchandises augmentent de 98,3% pour atteindre 23 188 KDhs. Cette évolution s'explique par la hausse des volumes écoulés pendant cette année, malgré la baisse des prix, ainsi qu'une augmentation des ventes réalisées au niveau de la filiale Atlas CIT dont le chiffre d'affaires s'établit à 55,0 MDhs au cours de l'année 2012 contre 39,4 MDhs enregistré en 2011.

Pendant cet exercice, les achats revendus de marchandises affichent une hausse de 106,0% en corrélation avec l'évolution des ventes.

La marge brute sur les ventes recule de 15,8%, par rapport à 2011 faisant ressortir un taux de marge de 2,7%, en baisse de 3,6 points par rapport à l'exercice précédent.

Concernant l'exercice 2013, les ventes de marchandises reculent de 64,6% pour atteindre 8 199 KDhs. Cette variation s'explique par la baisse des volumes de vente de Maghreb Steel. Les achats revendus de marchandises suivent la même tendance et demeurent en ligne avec la baisse des ventes de marchandises (-64,4%).

Par conséquent, la marge brute des ventes en l'état baisse de 74,0% et s'établit de 162 KDhs faisant ressortir un taux de marge de 2,0%, en léger recul de 0,7 points par rapport à l'année 2012.

II.2. Production de l'exercice

Tableau 35 Production

en KMAD	2011	2012	Var. %	2013	Var. %
Ventes de biens et services produits	2 597 738	2 666 639	2,7%	2 410 577	-9,6%
Variation stocks produits	717 106	-412 766	-157,6%	-116 081	71,9%
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	260 184	353 268	35,8%	6 177	-98,3%
Production de l'exercice	3 575 028	2 607 141	-27,1%	2 300 672	-11,8%

Source : Maghreb Steel

En 2012, la production consolidée de Maghreb Steel recule de 27,1% par rapport à l'année précédente, atteignant ainsi 2 607 141 KDhs, en raison de l'effet combiné de :

- La régression de la variation des stocks produits de 157,6%, passant de 717 106 KDhs en 2011 à -412 766 KDhs, due à une politique d'écoulement des produits stockés en 2011 ;
- L'amélioration des ventes de biens et services de 2,7% entraînée par l'augmentation des volumes vendus ;
- La hausse des immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même de 35,8%, constituées principalement des frais relatifs aux essais de démarrage de l'aciérie électrique et de la ligne de laminage à chaud de tôles fortes.

Concernant l'exercice 2013, Maghreb Steel affiche une production consolidée de 2 300 672 KDhs en baisse de 12% par rapport à l'année précédente. Cette variation s'explique par :

- La diminution des ventes de biens et services de 9,6% entraînée par la baisse des volumes vendus ;
- Une variation de stocks produits négative due à la politique d'écoulement des produits stockés initiée par Maghreb Steel au cours l'exercice précédent ;
- La baisse des immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même de 98,3% en raison de l'achèvement en 2012 des travaux de construction du laminoir à chaud de tôles fortes.

La production consolidée 2013 de Maghreb Steel intègre :

- La production de Maghreb Steel qui s'élève à 2 293 026 KDhs ;
- La production d'Atlas CIT d'un montant de 7 646 KDhs.

11.3. Consommation

Tableau 36 Consommation

en KMAD	2011	2012	Var. %	2013	Var. %
Achats consommés de matières et fournitures	3 140 743	2 333 243	-25,7%	2 100 800	-10,0%
Autres charges externes	117 365	128 829	9,8%	113 053	-12,2%
Consommation de l'exercice	3 258 107	2 462 072	-24,4%	2 213 852	-10,1%

Source : Maghreb Steel

En 2012, la consommation consolidée de Maghreb Steel affiche un recul de 24,4% par rapport à l'année précédente. Cette évolution trouve comme origine la régression des achats consommés de matières et fournitures de 25,7%, suite à la baisse de l'approvisionnement en brame en 2012. En effet, la production de Maghreb Steel a connu une baisse de 22,4% passant de 632 KT en 2011 à 490 KT en 2012.

La hausse des autres charges externes de 9,8% s'explique par (i) une augmentation du fret et des frais de manutention relatifs aux ventes à l'export pour successivement 6 MDhs et 1,7 MDhs, en corrélation avec la hausse de 7% du chiffre d'affaires à l'export de Maghreb Steel entre 2011 et 2012, (ii) ainsi que la révision du montant du contrat de location du terrain avec la société Bled Solb atteignant 3,3 MDhs avec l'occupation d'une nouvelle fraction de 30 ha en raison de la fin du montage du laminoir à chaud de tôles fortes et de l'aciérie électrique¹⁵.

En 2013, la consommation consolidée du groupe Maghreb Steel atteint 2 213 852 KDhs contre 2 462 072 KDhs en 2012, soit une baisse de 10,1%, et ce, principalement du fait de la diminution des achats consommés de matières et fournitures de 10,0%, conséquence d'une part du repli des cours des matières premières (ferraille et brame), et d'autre part de la réduction de la production de l'aciérie en 2013 par rapport à 2012.

Par ailleurs, les autres charges externes accusent une baisse en 2013 de l'ordre de 12,2% passant ainsi de 128 829 KDhs à 113 053 KDhs. Cette régression s'explique par (i) la baisse du crédit du financement de lease back contracté en 2012 et dont la durée d'amortissement a été étendue à 10 ans au lieu de 5 ans en vertu de l'accord conclu avec les banques en août 2013 et (ii) le repli des frais liés aux frets et transports relatifs aux exportations compte tenu du recul de ces dernières.

Enfin, notons que le poste rémunérations d'intermédiaires et honoraires est passé 10 301 KDhs en 2012 à 15 465 KDhs en 2013, soit une augmentation de plus de 50% en raison de l'augmentation des commissions sur le chiffre d'affaires à l'export.

¹⁵ Le contrat de location signé en 2008 portait sur 30 ha sur un terrain d'une superficie de 60 ha. Avec la mise en service du laminoir et de l'aciérie, un avenant au contrat de bail a été signé portant sur l'exploitation entière du terrain.

La consommation consolidée 2013 de Maghreb Steel intègre :

- La consommation de Maghreb Steel qui s'élève à 2 258 018 KDhs ;
- La consommation d'Atlas CIT d'un montant de 2 409 KDhs ;
- Les retraitements de consolidation qui s'établissent à -46 575 KDhs.

11.4. Valeur ajoutée

Tableau 37 Valeur ajoutée

en KMAD	2011	2012	Var. %	2013	Var. %
Marge brute ventes en l'état	739	622	-15,8%	162	-74,0%
Production de l'exercice	3 575 028	2 607 141	-27,1%	2 300 672	-11,8%
Consommation de l'exercice	3 258 107	2 462 072	-24,4%	2 213 852	-10,1%
Valeur ajoutée	317 660	145 691	-54,1%	86 982	-40,3%
Taux de valeur ajoutée (VA/CA)	12,2%	5,4%	(6,8 pts)	3,6%	(1,8 pts)

Source : Maghreb Steel

En 2012, la valeur ajoutée créée par Maghreb Steel enregistre une baisse de 54,1%, passant de 317 660 KDhs en 2011 à 145 691 KDhs en 2012. Cette diminution s'explique principalement par le recul de la production de l'exercice de 27,1%, expliquée par un écoulement des stocks constitués en 2011.

Par conséquent, le taux de valeur ajoutée recule de 6,8 points entre 2011 et 2012, s'établissant ainsi à 5,4%.

La valeur ajoutée de Maghreb Steel s'établit à fin 2013 à 86 982 KDhs en recul en comparaison avec son niveau de 145 691 KDhs à fin 2012. Cette baisse trouve son origine principalement dans le recul de la production de l'exercice de 11,8%, expliquée par la baisse des volumes vendus.

Il en ressort un taux de valeur ajoutée de 3,6%, en recul de 1,8 points par rapport à la marge constatée en 2012.

11.5. Excédent brut d'exploitation

Tableau 38 Excédent brut d'exploitation

en KMAD	2011	2012	Var. %	2013	Var. %
Valeur ajoutée	317 660	145 691	-54,1%	86 982	-40,3%
Subventions d'exploitation	626	730	16,6%	506	-30,7%
Impôts et taxes	2 206	8 759	297,1%	1 520	-82,6%
Charges de personnel	231 885	213 813	-7,8%	199 477	-6,7%
Excédent (insuffisance) brut d'exploitation (EBE ou IBE)	84 194	-76 152	n.a.	-113 509	-49,1%
Marge brute d'exploitation (EBE/CA)	3,2%	-2,8%	(6,0 pts)	-4,7%	(1,9 pts)

Source : Maghreb Steel

En 2012, l'excédent brut d'exploitation consolidé affiche une chute significative, évoluant de 84 194 KDhs en 2011 à -76 152 KDhs. La baisse de l'EBE consolidé de Maghreb Steel s'explique principalement par :

- La diminution de la valeur ajoutée de la société de 54,1% sous l'effet des baisses de la marge sur les ventes et de la production de l'exercice ;
- La hausse des impôts et taxes payés par la société au cours de cette année, justifiée par le paiement des droits d'enregistrement acquittés pour 6 MDhs sur l'opération d'augmentation de capital de la société Maghreb Steel de 600 MDhs. Lesdits droits ont fait l'objet d'un transfert de charge à répartir sur plusieurs exercices.

Au titre de cette année, les charges de personnel affichent une baisse de 7,8%, due essentiellement au départ progressif du personnel intérimaire après la fin des travaux de montage des installations de l'aciérie électrique et du laminage à chaud de tôle fortes.

En 2013, l'insuffisance brute d'exploitation consolidée s'établit à -113 509 KDhs. En effet, malgré une baisse des charges de personnel qui passent de 213 813 KDhs en 2012 à 199 477 KDhs et la forte diminution des impôts et taxes de 82,6%, l'IBE consolidée 2013 accuse un recul de 49,1% principalement en raison de la dégradation de la valeur ajoutée pour les raisons citées plus haut.

Ainsi, la marge brute d'exploitation du groupe s'établit à -4,7% en baisse de 1,9 points de base par rapport à son niveau en 2012.

L'excédent brut d'exploitation consolidé 2013 de Maghreb Steel intègre :

- L'excédent brut d'exploitation de Maghreb Steel qui s'établit à -162 443 KDhs ;
- L'excédent brut d'exploitation d'Atlas CIT d'un montant de 2 359 KDhs ;
- Les retraitements qui s'établissent à 46 575 KDhs.

II.6. Résultat d'exploitation

Tableau 39 Résultat d'exploitation

en KMAD	2011	2012	Var.%	2013	Var.%
Excédent brut d'exploitation (EBE)	84 194	-76 152	-190,4%	-113 509	-49,1%
Autres produits d'exploitation	-	-	n.a.	-	n.a.
Autres charges d'exploitation	-	1 800	n.a.	-	n.a.
Reprises d'exploitation, transferts de charges	36 637	16 433	-55,1%	18 198	10,7%
Dotations d'exploitation	188 407	242 650	28,8%	343 188	41,4%
<i>dont dotations aux amortissements</i>	181 626	220 527	21,4%	340 058	54,2%
<i>dont dotations aux provisions</i>	6 781	22 123	n.s.	3 130	-85,9%
Résultat d'exploitation (- ou +)	-67 575	-304 168	n.s.	-438 499	-44,2%
Marge opérationnelle (REX/CA)	-2,6%	-11,3%	(8,7 pts)	-18,1%	(6,8 pts)

Source : Maghreb Steel

L'année 2012 est marquée par la chute du résultat d'exploitation consolidé qui se situe à -304 168 KDhs contre -67 575 KDhs en 2011. Une régression trouvant comme origine :

- La chute de l'excédent brut d'exploitation de 84 194 KDhs en 2011 à -76 152 KDhs en 2012 ;
- La hausse de 28,8% des dotations d'exploitation s'expliquant essentiellement par la mise en service de l'aciérie électrique en 2012.

En 2013, le résultat d'exploitation consolidé du groupe s'établit à -438 499 KDhs contre -304 168 KDhs en 2012. Cette baisse résulte de :

- La baisse de l'EBE de 49,1% s'établissant à -113 509 KDhs, conséquence du recul global de l'activité d'exploitation ;
- L'augmentation des dotations d'exploitation de 41,4% en raison de (i) la mise en service du laminage à chaud de tôle forte et (ii) la comptabilisation d'une année complète de l'amortissement relatif à l'aciérie électrique mise en service en 2012 (vs. 5 mois comptabilisés pendant l'exercice précédent).

Le résultat d'exploitation consolidé 2013 de Maghreb Steel intègre :

- Le résultat d'exploitation de Maghreb Steel qui s'établit à -456 031 KDhs ;
- Le résultat d'exploitation d'Atlas CIT d'un montant de 2 143 KDhs ;
- Les retraitements qui s'établissent à 15 388 KDhs.

II.7. Résultat financier

Tableau 40 Résultat financier

en KMAD	2011	2012	Var. %	2013	Var. %
Produits financiers	190 465	147 185	-22,7%	17 385	-88,2%
<i>Produits des titres de participation</i>	2 500	1 500	-40,0%	1 250	-16,7%
<i>Gains de change</i>	31 406	17 102	-45,5%	12 518	-26,8%
<i>Intérêts et autres produits financiers</i>	881	231	-73,8%	307	32,9%
<i>Reprises financières, transfert de charges</i>	155 679	128 352	-17,6%	3 310	-97,4%
Charges financières	278 283	324 746	8,4%	241 370	-25,7%
<i>Charges d'intérêts</i>	227 560	286 050	25,7%	231 035	-19,2%
<i>Pertes de change</i>	31 467	34 939	11,0%	7 228	-79,3%
<i>Autres charges financières</i>	1 083	447	-58,7%	53	-88,1%
<i>Dotations financières</i>	18 173	3 310	-81,8%	3 054	-7,7%
Résultat financier	-87 818	-154 464	n.a.	-223 985	n.a.

Source : Maghreb Steel

Concernant l'année 2012, le résultat financier du groupe Maghreb Steel se dégrade, passant de -87 818 KDhs en 2011 à -177 562 KDhs. La dégradation du résultat financier consolidé s'explique par une hausse des charges financières combinée à une baisse des produits financiers.

En effet, les charges financières augmentent de 16,7% pendant cette période. Elles sont constituées principalement des charges d'intérêts bancaires en augmentation à cause de la dégradation continue de la trésorerie nette du groupe.

Les intérêts de préfinancements des installations en cours de démarrage ont été repris au niveau des produits financiers pour un montant de 107 357 KDhs en 2012 contre 153 061 KDhs en 2011.

Le résultat financier consolidé s'établit en 2013 à -223 986 KDhs. Les produits financiers reculent de 88,2% passant de 147 185 KDhs en 2010 à 17 385 KDhs principalement sous l'effet de la baisse considérable du poste « reprises financières, transfert de charges ». Celui-ci évolue de 128 352 KDhs en 2012 à 3 310 KDhs, soit une baisse de 97,4%.

En effet, en 2012, les reprises financières sont constituées principalement des frais financiers relatifs au préfinancement des projets des laminoirs à chaud et de l'aciérie électrique d'un montant de 111 MDhs et de la reprise des pertes de change liées aux pertes latentes constatées en 2011 d'un montant de 18 MDhs. En 2013, les reprises financières d'un montant de 3 MDhs sont constituées des pertes de change constatées en 2012. La mise en service des projets précités au début de l'année 2013 explique la baisse considérable du poste « reprises financières, transfert de charges ».

Les charges financières quant à elles baissent de 25,7% en 2013 et s'établissent à 241 370 KDhs (vs. 324 747 KDhs en 2012) compte tenu de :

- La baisse des charges d'intérêts qui passent de 286 050 KDhs en 2012 à 231 035 KDhs en 2013. Cette diminution résulte de la restructuration du crédit long terme de Maghreb Steel dans le cadre du protocole d'accord signé avec les principales banques créancières du groupe. En effet, l'accord signé en août 2013 prévoit l'application d'un taux d'intérêt réduit (3,25% vs. 5,75%) pendant une période moratoire de 3 ans ;
- La baisse des pertes de changes s'établissant à 7 228 KDhs contre 34 939 KDhs pendant l'exercice précédent. Cette évolution s'explique par l'appréciation du cours de change du dollar par rapport au dirham en 2012.

11.8. Résultat net

Tableau 41 Résultat net

en KMAD	2011	2012	Var.%	2013	Var.%
Résultat d'exploitation	-67 575	-304 168	n.s.	-438 499	-44,2%
Résultat financier	-87 818	-177 562	102,2%	-223 986	-26,1%
Résultat courant	-155 393	-481 730	n.s.	-662 486	-37,5%
Produits des cessions d'immobilisations	-	69 186	n.a.	48 090	-30,5%
Reprises sur subventions d'investissement ¹⁶	1 628	1 573	-3,4%	5 228	232,4%
Autres produits non courants	2 440	15 699	n.s.	3 778	-75,9%
Reprises non courantes	-	-	n.a.	75	n.a.
Valeurs nettes d'amort. immos. cédées	732	8 605	n.s.	3 197	-62,8%
Autres charges non courants	4 534	3 701	119,4%	711	-80,8%
Résultat non courant	-1 197	74 151	n.s.	53 263	-28,2%
Impôts sur les résultats ¹⁷	-42 547	16 311	n.a.	-48 311	n.a.
Résultat net de l'exercice (Entreprises intégrées)	-114 043	-423 890	n.s.	-560 912	n.s.
Marge nette	-0,4%	-4,2%	(3,9 pts)	-23,2%	(19,0 pts)

Source : Maghreb Steel

En 2012, le résultat courant consolidé de Maghreb Steel se situe à -481 730 KDhs contre -155 393 KDhs en 2011, suite à la baisse des résultats d'exploitation et financier.

Inversement, le résultat non courant affiche une hausse considérable, évoluant de -1 197 KDhs en 2011 à 74 151 KDhs en 2012. Cette évolution trouve comme origine :

- La hausse des produits de cessions d'immobilisation, s'élevant à 69 186 KDhs en 2012, sous l'effet de (i) la cession d'un poste de transformation à l'ONEE pour un montant de 18 MDhs ainsi que (ii) la reprise de la quote-part annuelle de la plus-value de l'opération *lease back* d'un montant repris de 50,3 MDhs ;

¹⁶ Le solde restant des reprises sur les subventions d'investissement est de 95 487 KDhs

¹⁷ L'impôt sur les résultats négatif enregistré en 2011 et 2013 résulte d'un retraitement IFRS du crédit d'impôt qui est effectué au niveau des comptes consolidés

- L'augmentation des « Autres produits non courants » de 2 440 KDhs en 2011 à 15 699 KDhs en 2012 s'explique principalement par la facturation à la société Bled Solb de la puissance électrique pour un montant de 14,6 MDhs. La facturation concerne la participation de la société Bled Solb propriétaire du parc industriel à la puissance électrique souscrite par Maghreb Steel à l'ONEE.

Le résultat net de l'exercice s'établit ainsi à -423 890 KDhs en 2012 contre -114 043 KDhs en 2011, et se compose de -498 528 KDhs réalisé par la société Maghreb Steel et 2 346 KDhs réalisé par Atlas CIT.

Il est à noter que la reprise de la plus-value réalisée en 2012 dans le cadre du *lease back* d'un montant de 288 MDhs est enregistrée annuellement au niveau des comptes consolidés selon l'échéancier suivant :

Tableau 42 Echéancier de la comptabilisation du quote-part de la plus-value constatée dans l'opération de *lease-back*

En KDhs	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Reprise à constater	50 343,2	45 604,9	41 491,6	37 111,8	32 448,1	27 482,3	22 194,7	16 564,4	10 569,4	4 185,9

Source : Maghreb Steel

A fin 2013, le résultat courant consolidé du groupe Maghreb Steel s'élève à -662 486 KDhs contre -481 730 KDhs en 2012 et ce, en raison de la dégradation des résultats d'exploitation et financier.

Le résultat non courant accuse une baisse de 28,2%, évoluant de 74 151 KDhs en 2012 à 53 263 KDhs en 2013. Cette évolution trouve comme origine :

- La baisse des produits de cessions d'immobilisation, s'élevant à 48 090 KDhs en 2013 (vs. 69 186 KDhs en 2012). Ils correspondent essentiellement à la reprise de la quote-part au titre de 2013 de la plus-value constatée dans l'opération de *lease-back* (45 MDhs), ainsi qu'à la cession du matériel et outillage.
- La diminution du poste « autres produits non courants » de 75,9% qui passe de 15 699 KDhs en 2012 à 3 778 KDhs en 2013. Ils sont composés principalement du remboursement des sinistres de la compagnie d'assurance (dans le cadre de l'assurance multirisques) et de la participation au bénéfice sur l'assurance maritime.

Le résultat net de l'exercice s'établit ainsi à -560 912 KDhs en 2013 contre -423 890 KDhs en 2012, dégageant ainsi une marge nette de -23,2%.

Le résultat net consolidé 2013 de Maghreb Steel intègre :

- Le résultat net de Maghreb Steel qui s'établit à - 662 211 KDhs ;
- Le résultat net d'Atlas CIT d'un montant de 1 326 KDhs ;
- Les retraitements qui s'établissent à 99 958 KDhs.

III. Analyse du bilan consolidé de Maghreb Steel

III.1. Structure bilancielle

Tableau 43 Actif du bilan consolidé de Maghreb Steel

en KMAD	2011	2012	Var. %	2013	Var. %
Immobilisations en non-valeur	-	-	n.a.	-	n.a.
Immobilisations incorporelles	2 192	1 407	-35,8%	699	-50,3%
Immobilisations corporelles	5 153 322	5 522 493	7,2%	5 246 942	-5,0%
Terrain	7 128	7 158	0,4%	7 158	0,0%
Constructions	196 939	459 475	133,3%	534 174	16,3%
Installations techniques, matériel et outillage	1 939 027	3 795 761	95,8%	4 636 217	22,1%
Matériel transport	4 278	6 973	63,0%	5 456	-21,8%
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	8 275	7 518	-9,2%	5 378	-28,5%
Autres immobilisations corporelles	54	-	-100,0%	-	n.a.
Immobilisations corporelles en cours	2 997 619	1 245 608	-58,4%	58 559	-95,3%
Immobilisations financières	26 592	40 338	51,7%	39 877	-1,1%
Ecarts de conversion - Actif	3 049	2 405	-21,1%	2 077	-13,6%
Total immobilisations	5 185 154	5 566 643	7,4%	5 289 595	-5,0%
<i>Part du total actif</i>	<i>61,6%</i>	<i>68,2%</i>	<i>6,6 pts</i>	<i>67,3%</i>	<i>(0,8 pts)</i>
Stocks	1 920 505	1 122 675	-41,5%	1 028 647	-8,4%
Marchandises	2 556	-	n.a.	-	n.a.
Matières et fournitures consommables	787 878	420 859	-46,6%	428 543	1,8%
Produits en cours	-	4 274	n.a.	2 595	-39,3%
Produits intermédiaires et résiduels	743 055	433 382	-41,7%	250 449	-42,2%
Produits finis	387 016	264 160	-31,7%	347 059	31,4%
Créances	1 194 288	1 458 834	22,2%	1 531 058	5,0%
Fournis. débiteurs, avances et acomptes	1 348	1 781	32,1%	1 613	-9,4%
Clients et comptes rattachés	568 182	847 940	49,2%	880 661	3,9%
Personnel	79,3915	94	18,6%	252	168,0%
État	497 690	460 854	-7,4%	441 351	-4,2%
État Impôts différés	123 789	122 223	-1,3%	183 430	50,1%
Comptes d'associés	-	-	n.a.	-	n.a.
Autres débiteurs	2 088	22 383	971,9%	17 648	-21,16%
Comptes de régularisation Actif	1 112	3 558	220,0%	6 102	71,52%
Titres et valeurs de placement	-	-	n.a.	-	n.a.
Ecarts de conversion - Actif (Éléments circulants)	14 612	905	-93,8%	977	8,0%
Total Actif circulant	3 129 405	2 582 413	-17,5%	2 560 682	-0,8%
<i>Part du total actif</i>	<i>37,2%</i>	<i>31,6%</i>	<i>(5,6 pts)</i>	<i>32,6%</i>	<i>1,0 pts</i>
Trésorerie - Actif	107 595	17 141	-84,1%	3 880	-77,4%
<i>Part du total actif</i>	<i>1,3%</i>	<i>0,2%</i>	<i>(1,1 pts)</i>	<i>0,0%</i>	<i>(0,2 pts)</i>
Total Actif	8 422 154	8 166 198	-3,0%	7 854 158	-3,8%

Source : Maghreb Steel

Tableau 44 Passif consolidé

en KMAD	2011	2012	Var. %	2013	Var. %
Capitaux propres et assimilés	1 702 038	1 675 059	-1,6%	1 107 653	-33,9%
<i>dont capitaux propres</i>	1 699 750	1 574 343	-7,4%	1 012 165	-35,7%
Capital social	1 800 000	2 400 000	33,3%	2 400 000	-
Capital souscrit non appelé	-	-300 000	n.a.	-300 000	-
Réserves consolidées	17 926	17 926	-	17 926	-
Autres réserves	168 174	168 174	-	168 147	-
Report à nouveau	-172 291	-287 850	67,1%	-713 007	147,7%
Résultat net de l'exercice (part du groupe)	-114 059	-423 906	271,7%	-560 928	32,3%
<i>dont intérêts minoritaires</i>	-	-	n.a.	-	n.a.
<i>dont capitaux propres assimilés</i>	2 288	100 716	n.s.	95 487	-5,2%
Dettes de financement	2 805 890	2 664 011	-5,1%	3 297 175	23,8%
Provisions durables pour risques et charges	3 049	2 405	-21,1%	2 077	-13,6%
Écart de conversion passif	754	1 098	45,7%	2 255	105,4%
Capitaux permanents	4 511 731	4 342 573	-3,7%	4 409 159	1,5%
<i>Part du total passif</i>	53,6%	53,2%	(0,4 pts)	56,1%	3,0 pts
Passif circulant	1 116 649	1 026 439	-8,1%	1 119 018	9,0%
Fournisseurs et comptes rattachés	641 166	530 963	-17,2%	574 890	8,3%
Clients créditeurs, avances et acomptes	12 122	27 442	126,4%	67 152	144,7%
Personnel	639	1 247	95,1%	8 584	n.s.
Organismes sociaux	9 996	7 507	-24,9%	7 441	-0,9%
État	109 571	128 960	17,7%	157 127	21,8%
État Impôt différés	-	-	n.a.	-	n.a.
Comptes d'associés	615	2 415	292,7%	96 884	n.s.
Autres créanciers	11 784	41 176	249,4%	98	-99,8%
Compte de régularisation	330 757	286 729	-13,3%	206 842	-27,9%
Autres provisions pour risques et charges	14 682	3 142	-78,6%	3 113	-0,9%
Écarts de conversion - Passif	226	143	-36,9%	79	-44,9%
Total Passif circulant	1 131 557	1 029 723	-9,0%	1 122 209	9,0%
<i>Part du total passif</i>	13,4%	12,6%	(0,8 pts)	14,3%	1,7 pts
Trésorerie - Passif	2 778 867	2 793 901	0,5%	2 322 789	-16,9%
<i>Part du total passif</i>	33,0%	34,2%	1,2 pts	29,6%	(4,6 pts)
Total Passif	8 422 154	8 166 198	-3,0%	7 854 158	-3,8%

Source : Maghreb Steel

III.1.1. Actif Immobilisé

En 2012, l'actif immobilisé de Maghreb Steel affiche une progression de 7,4% par rapport à 2011, atteignant ainsi 5 566 643 KDhs.

Cette évolution s'explique principalement par :

- L'augmentation de 7,2% des immobilisations corporelles sous l'effet de la mise en service du nouveau site de production, une augmentation du matériel et outillages ainsi qu'une hausse du matériel de transport.
- L'augmentation de 51,7% des immobilisations financières s'expliquant par la hausse des dépôts et cautionnement de la société Maghreb Steel au profit de l'ONEE pour un montant de 11,8 MDhs.

En 2013, l'actif immobilisé consolidé de Maghreb Steel s'élève à 5 289 595 KDhs. Celui-ci enregistre une baisse de 5,0% par rapport à l'exercice précédent principalement en raison du poids des amortissements historiques qui atteignent 343 188 KDhs. Les acquisitions d'immobilisations en 2013 concernent essentiellement des pièces de rechange pour l'aciérie électrique et le laminoir à chaud de bobines.

L'actif immobilisé consolidé 2013 de Maghreb Steel intègre :

- L'actif immobilisé de Maghreb Steel qui s'élève à 4 985 580 KDhs ;
- L'actif immobilisé d'Atlas CIT d'un montant de 10 241 KDhs ;
- Les retraitements qui s'établissent à 293 774 KDhs.

III.1.2. Actif Circulant

En 2012, l'actif circulant consolidé de Maghreb Steel affiche une baisse de 17,5%, se situant à 2 582 413 KDhs contre 3 129 405 KDhs en 2011.

La baisse de l'actif circulant consolidé est due principalement à l'effet combiné de :

- La baisse du niveau des stocks de 41,5% pendant cette période se situant à 1 122 675 KDhs, expliquée par la baisse de la production et l'écoulement des stocks constitués en 2011.
- La hausse du compte « clients et comptes rattachés » de 49,2% s'expliquant par la hausse du chiffre d'affaires du 4^{ème} trimestre 2012 par rapport à la même période en 2011 ;
- L'augmentation du compte « Autres débiteurs » de 2 088 KDhs en 2011 à 22 383 KDhs en 2012, due à la créance vis-à-vis de l'ONEE suite à la cession du transformateur TR4.

A fin 2013, l'actif circulant consolidé de Maghreb Steel s'établit à 2 560 682 KDhs. Malgré une hausse des créances clients d'un montant 32 720 KDhs, l'actif circulant baisse de 0,8% en 2013 principalement en raison de la diminution des stocks de 8,4% par rapport à l'exercice précédent, impactée essentiellement par la baisse de l'activité globale de Maghreb Steel.

Toutefois, cette baisse est compensée par l'augmentation des créances de l'actif circulant qui augmentent de 5,0%. Les principaux postes de l'actif circulant évoluent comme suit :

- Le poste Etat évolue de -4,2% en raison de la résorption du crédit de TVA provenant de l'augmentation des encaissements des créances des clients locaux ;
- Le poste « Etats, impôts différés » augmente de 50,1% en raison du déficit reportable au titre de l'exercice 2013 ;
- Le poste « Autres débiteurs » baisse d'un montant de 4,7 MDhs en raison de l'encaissement de certaines créances au 31/12/2013 par rapport au 31/12/2012 ;
- Le poste « comptes de régularisation Actif » quant à lui augmente d'un montant de 2,5 MDhs. Cette hausse est due aux intérêts courus et non échus à percevoir.

L'actif circulant consolidé 2013 de Maghreb Steel intègre :

- L'actif circulant de Maghreb Steel qui s'élève à 2 368 228 KDhs ;
- L'actif circulant d'Atlas CIT d'un montant de 8 941 KDhs ;
- L'actif circulant d'Imabriq d'un montant de 84 KDhs ;
- Les retraitements qui s'établissent à 183 430 KDhs.

III.1.3. Trésorerie Actif

En 2013, la trésorerie consolidée du groupe Maghreb Steel s'établit à 3 880 KDhs, contre 17 141 KDhs en 2012.

III.1.4. Financements Permanents

En 2012, les financements permanents consolidés du groupe régressent de 3,7%, se situant à 4 342 573 KDhs.

Cette baisse est due principalement à :

- La diminution des capitaux propres et assimilés de 1,6% sous l'effet du résultat négatif enregistré par la société au cours de l'exercice actuel, et ce malgré l'augmentation de capital de 600¹⁸ MDhs opérée par la Société.
- La diminution des dettes de financement de 5,1% pendant cette période, s'expliquant par le remboursement des tombées mensuelles du crédit *lease-back*, et le remboursement des dettes relatives aux investissements.

Par ailleurs, il est à signaler que les capitaux propres assimilés augmentent de 2 288 KDhs à 100 716 MDhs grâce à une subvention d'investissement de l'ordre de 100 MDhs reçue de la part de l'Etat Marocain. Il s'agit d'une aide de l'état dans le cadre de sa participation au branchement électrique et aux travaux de hors site de la zone sur laquelle est érigée le complexe sidérurgique.

A fin 2013, les financements permanents consolidés du groupe Maghreb Steel s'établissent à 4 409 159 KDhs en légère progression de 1,5% comparativement à l'exercice précédent et ce, en raison de l'augmentation des dettes financières de 23,8%.

Cette évolution s'explique essentiellement par la (i) mise en place en 2013 d'un crédit de consolidation à moyen terme de 665 MDhs, (ii) la capitalisation des intérêts bancaires sur le crédit long terme et le crédit de consolidation pour 82 MDhs et (iii) le paiement de certaines dettes fournisseurs d'immobilisations.

Les capitaux propres quant à eux reculent de 33,9% et s'établissent à 1 107 653 KDhs suite au résultat déficitaire de -561 MDhs enregistré par la société.

Les financements permanents consolidés 2013 de Maghreb Steel intègrent :

- Les financements permanents de Maghreb Steel qui s'élèvent à 4 106 575 KDhs ;
- Les financements permanents d'Atlas CIT d'un montant de 17 959 KDhs ;
- Les financements permanents d'Imabriq d'un montant de -531 KDhs ;
- Les retraitements qui s'établissent à 285 156 KDhs.

¹⁸ Seule la moitié de ladite augmentation a été libérée

III.1.5. Passif Circulant

En 2012, le passif circulant de Maghreb Steel affiche une régression de 9,0%, se situant à 1 029 723 KDhs.

La baisse du passif circulant consolidé s'explique par la diminution des approvisionnements de la société qui a impacté l'encours fournisseurs de 17,2%. Le passif circulant de Maghreb Steel à fin 2012 se détaille comme suit :

- Clients créditeurs : il s'agit principalement d'avances demandées aux clients sur les ventes futures de la société ;
- Comptes d'associés : ils comprennent principalement des jetons de présence (1,8 MDhs) non encore payées aux administrateurs ;
- Autres créanciers : il s'agit de l'augmentation en 2012 de la dette envers l'ONEE due à la mise en service de l'aciérie électrique.

En 2013, le passif circulant consolidé de Maghreb Steel affiche un montant de 1 122 209 KDhs.

Il évolue de 9,0% par rapport à l'exercice précédent en raison de :

- La hausse du poste « clients créditeurs, avances et acomptes » de 144,7%, soit une augmentation de 40 MDhs. Elle se justifie par les avances sollicitées par la société auprès de certains clients pour des commandes futures en 2014 ;
- L'augmentation du poste comptes d'associés qui passe de 2 415 KDhs en 2012 à 96 884 KDhs en 2013. Il est à noter que cette évolution représente une avance sur la libération du reliquat de l'augmentation de capital ;
- L'augmentation du poste « personnel » en raison du non-paiement des salaires du mois de décembre 2013. Ces derniers ont été payés en janvier 2014 ;
- L'augmentation du poste Etat d'un montant de 28 MDhs en raison de l'augmentation de la TVA facturée liée aux ventes locales en 2013 ;
- L'augmentation du poste « dettes fournisseurs » d'un montant de 44 MDhs. Celle-ci s'explique par l'augmentation du délai de règlement en raison des difficultés financières que connaît la Société.

Ces augmentations sont néanmoins compensées par la baisse du poste « compte de régularisation ». En effet, celui-ci enregistre un recul de 27,9% passant de 286 729 KDhs en 2012 à 206 842 KDhs en 2013 suite au retraitement en consolidé de la plus-value constatée dans l'opération de lease-back¹⁹ effectuée par Maghreb Steel d'un montant de 400 000 KDhs, ainsi que la baisse des intérêts courus et non échus des « agios de découvert » due à la baisse d'une part du taux d'intérêt et de l'encours de la facilité de caisse au 31/12/2013, et d'autre part des intérêts sur les billets de trésorerie suite au renouvellement de l'encours en décembre 2013.

Le passif circulant consolidé 2013 de Maghreb Steel intègre :

- Le passif circulant de Maghreb Steel qui s'élève à 927 391 KDhs ;
- Le passif circulant d'Atlas CIT d'un montant de 2 154 KDhs ;
- Le passif circulant d'Imabriq d'un montant de 616 KDhs ;
- Les retraitements qui s'établissent à 192 048 KDhs.

¹⁹ Voir tableau 42 page 74

III.1.6. Trésorerie Passif

En 2012, la trésorerie-passif consolidée du groupe Maghreb Steel se situe à 2 793 901 contre 2 778 867 en 2011, soit une légère augmentation de 0,5%.

A fin 2013, elle s'élève à 2 322 789 KDhs, en baisse de 16,9% par rapport à l'exercice précédent.

III.2. Étude de l'équilibre financier

Tableau 45 Équilibre financier

En KMAD	2011	2012	Var. %	2013	Var. %
Financements Permanents	4 511 731	4 342 573	-3,7%	4 409 159	1,5%
Actif Immobilisé	5 185 154	5 566 643	7,4%	5 289 595	-5,0%
Fonds de roulement fonctionnel	-673 423	-1 224 070	-81,8%	-880 436	28,1%
Actif Circulant	3 129 405	2 582 413	-17,5%	2 560 682	-0,8%
Passif Circulant	1 131 557	1 029 723	-9,0%	1 122 209	9,0%
Besoin de financement global	1 997 847	1 552 690	-22,3%	1 438 473	-7,4%
Trésorerie nette	-2 671 271	-2 776 760	-3,9%	-2 318 909	16,5%

Source : Maghreb Steel

III.2.1. Fonds de roulement

En 2012, le fonds de roulement consolidé de Maghreb Steel atteint -1 224 070 KDhs contre -673 423 KDhs en 2011. Cette chute s'explique par une baisse du financement permanent devant une augmentation de l'actif immobilisé.

A fin 2013, le fonds de roulement consolidé du groupe Maghreb Steel s'établit à -880 436 KDhs contre -1 224 070 KDhs en 2012. Cette évolution s'explique par la baisse de l'actif immobilisé en raison du poids des amortissements.

III.2.2. Besoin en fonds de roulement

En 2012, le besoin de financement consolidé de Maghreb Steel affiche un recul de 22,3%, atteignant 1 552 690 KDhs. Cette évolution s'explique par la diminution de l'actif circulant consolidé de la société, en raison de la baisse du niveau de stocks pendant cette période.

A fin 2013, le besoin en fonds de roulement consolidé de Maghreb Steel s'élève à 1 438 473 KDhs contre 1 552 690 KDhs en 2012 soit une baisse de 7,4% sous l'effet de la hausse du passif circulant pour les raisons citées précédemment.

III.2.3. Trésorerie Nette

En 2012, la trésorerie nette consolidée de la société s'établit à -2 776 760 KDhs contre -2 671 272 KDhs en 2011.

En 2013, la trésorerie nette consolidée est à -2 318 909 KDhs contre -2 776 760 KDhs en 2012.

III.2.4. Evolution des ratios financiers

Tableau 46 Evolution des ratios sur la période 2011-2013

En jours	2011	2012	Var.	2013	Var.
Délai de rotation de stocks de matières premières ²⁰	95,0	105,8	10,8	81,9	-23,9
Délai de paiements clients ²¹	65,3	94,6	29,2	109,2	14,7
Délai de règlement fournisseurs ²²	70,8	77,6	6,8	93,5	15,8

Source : Maghreb Steel

Le délai de rotation du stock de matières premières et de fournitures baisse en 2013 pour s'établir à 81,9 jours d'achats consommés (vs. 105,8 jours d'achats consommés à fin 2012 et 95,0 jours à fin 2011), et ce en raison d'une meilleure rationalisation des achats.

Le délai de règlement clients de Maghreb Steel progresse entre 2012 et 2013 de 14,7 jours pour atteindre 109,2 jours de chiffre d'affaires TTC, conséquence du retard de règlement des clients.

En outre, le délai de paiement fournisseurs de la Société est passé de 70,8 jours en 2011 à 93,5 jours d'achats en 2013. Ce dernier est dû à la situation financière que connaît Maghreb Steel.

²⁰ Délai de rotation du stock de matières premières = stock moyen de matières premières et fournitures / (achats consommés de matières et fournitures + variation de stocks matières premières et fournitures) * 360

²¹ Délai de paiement clients = clients et comptes rattachés / chiffre d'affaires TTC * 360

²² Délai de règlement fournisseurs = fournisseurs et comptes rattachés / (achats consommés de matières et fournitures + autres charges externes) * 360

III.3. Ratios d'endettement et performance opérationnelle

III.3.1. Analyse et évolution du ratio d'endettement

Tableau 47 Evolution des ratios sur la période 2011-2013

En KDhs	2011	2012	2013
Capitaux propres (CP)	1 699 749,5	1 574 343,2	1 012 165
Endettement financier net (D)	5 477 162,4	5 440 771,6	5 616 084
<i>Dettes financières</i>	2 805 890,3	2 664 011,1	3 297 175
<i>Trésorerie Actif</i>	107 595,2	17 140,8	3 880
<i>Trésorerie Passif</i>	2 778 867,3	2 793 901,3	2 322 789
Ratio d'endettement (D/(CP+D))	76,3%	77,6%	84,7%

Source : Maghreb Steel

Le ratio d'endettement de la société Maghreb Steel s'établit en moyenne à 79,5% sur la période étudiée. Le ratio évolue fortement en 2013 en raison de la baisse des capitaux propres de 35,7%.

Les dettes financières de la société Maghreb Steel sont composées comme suit :

Tableau 48 Ventilation et maturité résiduelle de la dette financière

En KDhs	Moins d'un an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Crédit long terme	-	-	2 811 868
Crédit <i>lease-back</i>	-	-	315 187
Fournisseurs d'immobilisations	-	170 119	-

Source : Maghreb Steel

III.3.2. Analyse et évolution des ratios de performance opérationnelle

Tableau 49 Ratios ROE et ROA sur la période 2011-2013

En KDhs	2011	2012	2013
Capitaux propres (CP)	1 699 749,5	1 574 343,2	1 012 165,2
Résultat net	-114 059,4	-423 906,3	-560 912
Return on Equity (RoE)	-6,7%	-26,9%	-55,4%
Total Actif	8 422 154,0	8 166 197,7	7 854 157,6
Résultat net	-114 059,4	-423 906,3	-560 912
Return on Assets (RoA)	-1,4%	-5,2%	-7,1%

Source : Maghreb Steel

Le RoE de Maghreb Steel s'établit à -55,4% à la fin de l'exercice 2013 (vs. -6,7% à fin 2010) compte tenu de la dégradation du résultat net sur la période étudiée combinée à la baisse des capitaux propres.

Le RoA atteint -7,1% au 31 décembre 2013 (vs. -1,4% à fin 2011). Cette baisse résulte du recul du résultat net et de l'augmentation de l'actif immobilisé de la société.

III.4. Restructuration de la dette

Maghreb Steel a signé avec un consortium bancaire le 6 août 2013 un protocole d'accord portant sur la restructuration de la dette financière et dont les principales clauses sont comme suit :

III.4.1. Crédits de fonctionnement

Utilisation des crédits par caisse à CT

Au 31 mars 2013, l'encours des utilisations des crédits par caisse s'élevait à 1 491 MDhs. Les banques ont accepté :

- La consolidation partielle à hauteur de 665 MDhs en un crédit moyen-long terme sur 5 ans dont 3 ans de différé en capital et intérêts et un remboursement de 1/10 sur les 2 années suivantes avec une clause de rendez-vous²³ à la 5^{ème} année. Pendant la période de franchise, les intérêts de 3,25% seront capitalisés puis payés trimestriellement au-delà. Ce crédit sera garanti par un nantissement d'actions des actionnaires de Maghreb Steel ;
- La reconduction de 802 MDhs sous forme de facilités de caisse garanties par le nantissement de stocks (dont la valeur ne devra pas être inférieure à 500 MDhs et devra couvrir 100% de l'encours), avec une durée d'un an renouvelable annuellement pendant au moins 3 ans sous réserve du respect de certaines conditions.

Les crédits par signature

Au 31 mars 2013, l'encours des crédits par signature de Maghreb Steel s'élève à 602 MDhs. Les banques ont accepté de consentir à la société des crédits par signature additionnels de 167 MDhs d'une durée d'un an renouvelable annuellement pendant au moins 3 ans sous certaines conditions.

Escomptes commerciaux et mobilisation des créances nées à l'étranger

Au 31 mars 2013, l'encours des escomptes commerciaux et mobilisation des créances nées à l'étranger se chiffrait à 297 MDhs. Les banques acceptent de consentir des lignes d'escompte supplémentaires de 153 MDhs pour une durée d'une année renouvelable pendant au moins 3 ans sous certaines conditions.

III.4.2. Restructuration du crédit long terme

Au 14 décembre 2012, l'encours du crédit long terme de Maghreb Steel s'élève à 2 064 MDhs (comprenant principal et intérêts). Les banques ont accepté la restructuration dudit crédit comme suit :

- La mise en place d'un moratoire de 3 ans en principal avec capitalisation des intérêts pendant le moratoire ;
- L'application d'un taux réduit de 3,25% (au lieu de 5,75%) pendant le moratoire avec clause de retour à meilleure fortune ;
- La prorogation de la durée de l'emprunt la portant à 13 ans avec un nouvel échéancier de remboursement sur la base d'échéances trimestrielles pendant 10 ans.

L'entrée en vigueur du protocole d'accord est assujettie à la réalisation de certaines conditions suspensives dans un délai de 45 jours à partir de la signature du protocole, notamment la constitution par Maghreb Steel au profit des banques d'un nantissement de stocks, et la constitution par les actionnaires d'un nantissement d'actions de Maghreb Steel et d'hypothèques sur certains actifs de la société Bled Solb au profit du consortium.

Par ailleurs, les actionnaires de Maghreb Steel devront respecter certains engagements de recapitalisation de la société par la libération des 300 MDhs non encore libérés dans le cadre de l'augmentation de capital de 600 MDhs décidée en décembre 2012, en plus d'une injection additionnelle en fonds propres à moyen-long terme.

²³ A l'issue de la 5^{ème} année, un nouvel échéancier sera établi avec l'accord des banques.

En ce qui concerne le programme de billets de trésorerie, Maghreb Steel s'est engagée à déployer ses meilleurs efforts pour aboutir à un accord avec les porteurs en vue de leur renouvellement pour des périodes successives ou leur transformation en obligations à moyen ou long terme.

Il est aussi à noter que le protocole d'accord contient des clauses relatives à :

- La possibilité de réviser à la hausse les conditions financières des différents crédits dès que la situation financière de Maghreb Steel le permettra ou de mettre en place des covenants financiers au moment du renouvellement des crédits de fonctionnement restructurés ;
- L'engagement de Maghreb Steel de ne pas contracter un endettement financier supplémentaire hors leasing plafonné à 10 MDhs.

En outre, et afin d'améliorer sa situation financière et économique, Maghreb Steel a renégocié auprès de ses fournisseurs les modalités de règlement. Ainsi, le contrat de leasing a été renégocié sur une période de 10 ans (vs. 5 ans précédemment) et les dates de règlement des retenues de garanties auprès des fournisseurs d'immobilisations ont été reportées.

III.4.3. Réalisations 2013-2014

Dans le cadre du protocole d'accord conclu en août 2013 entre Maghreb Steel avec le consortium bancaire, la société a signé en septembre 2013 un avenant au contrat de crédit long terme de 2 064 MDhs afin de concrétiser ce qui a été convenu dans ledit protocole d'accord.

En outre, Maghreb Steel a signé en septembre 2013 un contrat de crédit de consolidation d'un montant de 665 MDhs. Ce crédit est destiné exclusivement à permettre la consolidation partielle de l'encours des utilisations de facilités de caisse à court terme au profit de la société.

En octobre 2014, la société est parvenue à un accord de principe avec le consortium bancaire sur la restructuration de l'ensemble des encours bancaires. Cet accord prévoit la restauration des marges de manœuvre de trésorerie et la mise à disposition de concours additionnels.

Par ailleurs, les actionnaires se sont engagés sur un plan de transformation radical, une refonte managériale profonde et l'injection de 400 millions de dirhams de fonds propres d'ici 2017, dont 200 millions de dirhams avant fin 2014 (ces 200 MDhs rentrent dans le cadre du reliquat de l'augmentation de capital de 300 MDhs devant être libérés avant fin 2014, 100 MDhs étant déjà versés sous forme de compte d'associés).

Il est à signaler que la Société est dans un stade avancé de négociations avec les détenteurs de billets de trésorerie pour la préparation d'une convention afin de transformer l'encours des billets de trésorerie en obligations à moyen ou long terme. Le consortium bancaire serait prédisposé à mettre en place un mécanisme de partage des suretés détenues sur Maghreb Steel avec les détenteurs de BT. Il est important de rappeler que les détails de cette restructuration ne sont pas encore arrêtés par les parties prenantes à la date du visa du présent dossier d'information.

IV. Analyse du tableau de flux consolidé

Tableau 50 Tableau de flux consolidé 2011-2013

En KMAD	2011	2012	2013
Capacité d'autofinancement	82 227	(274 394)	(271 208)
Incidence de la variation du BFR	(484 304)	456 699	114 246
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	(402 077)	182 305	(156 962)
Incidence des variations de périmètre	(1 362)	-	-
Incidence de variation de cours de change	-	-	-
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(1 089 989)	(600 842)	(67 136)
Variation des prêts et avances consentis	(19 458)	(13 746)	461
Subventions d'investissement reçues	-	100 000	-
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	-	69 186	49 090
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(1 110 809)	(445 402)	(18 585)
Augmentation de capital	-	300 000	-
Emission d'emprunts	612 000	12 290	704 513
Remboursement d'emprunts	(54 702)	(153 182)	(69 865)
Dividendes payés aux minoritaires	(2 500)	(1 500)	(1 250)
Autres flux liées aux opérations de financement	901 078	(278 326)	28 904
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	1 455 876	(120 717)	662 302
Variation de la trésorerie	(57 010)	(383 814)	486 755

Source : Maghreb Steel

Durant l'exercice 2012, la capacité d'autofinancement se détériore au vu du résultat négatif enregistré par la Société et s'établit à -274 394 KDhs. Cependant, la forte variation du stock positive générée par l'écoulement des stocks permet d'établir le flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles à 182 305 KDhs.

Concernant le flux généré par les activités d'investissement, celui-ci se compose principalement d'une subvention d'investissement reçu par l'Etat marocain à hauteur de 100 000 KDhs et des cessions d'immobilisations corporelles de l'ordre de 69 186 KDhs ainsi que des acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles relatives au complexe sidérurgique. Ledit flux s'établit à -445 402 KDhs.

Le flux de trésorerie lié à l'activité de financement inclut essentiellement une augmentation de capital de 300 000 KDhs, une émission d'emprunts relative à des nouvelles dettes sur immobilisations, des remboursements d'emprunts afférents aux dettes financières d'un montant de -153 182 KDhs, ainsi que des flux liés aux opérations de financement de l'ordre de -278 326 KDhs, correspondant à la variation des crédits d'escompte et de trésorerie entre 2011 et 2012.

En conséquence, la trésorerie du groupe baisse de 383 814 KDhs durant l'exercice 2012.

En 2013, la capacité d'autofinancement de Maghreb Steel demeure à un niveau équivalent et s'établit à -271 208 KDhs en raison du résultat net négatif enregistré par la Société. A l'instar de l'exercice précédent, la variation du stock permet d'atténuer cette baisse et d'établir par conséquent le flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles à -156 962 KDhs.

Le flux généré par les activités d'investissement est quant à lui composé (i) des acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles (matérialisée par la maintenance de l'outil de production) et (ii) des produits de cessions d'immobilisations. Ledit flux s'établit à -18 585 KDhs.

En outre, le flux de trésorerie lié à l'activité de financement comprend essentiellement des émissions d'emprunts de l'ordre de 704 513 KDhs.

Partie VI. STRATEGIE ET PERSPECTIVES

I. Stratégie de développement de Maghreb Steel

I.1. Consolidation des parts de marché au Maroc

Maghreb Steel poursuit, par ailleurs, ses efforts pour consolider ses parts sur le marché national avec un meilleur service pour le client final.

Le développement du marché national demeure l'axe stratégique prioritaire. La volonté de Maghreb Steel est d'accompagner le développement économique de différents secteurs en offrant une gamme de produits en acier plat suffisamment large et de meilleure qualité. Il convient, de ce fait, de proposer de nouveaux produits en quantité suffisante afin de répondre à la demande. Pour ce faire, Maghreb Steel requiert un outil de production idoine.

I.2. Développement de l'activité export

Maghreb Steel continue de considérer l'activité export comme un axe stratégique de développement, et envisage d'intégrer dans un avenir proche de nouveaux marchés.

La société ambitionne de se positionner en tant qu'acteur potentiel dans un contexte de délocalisation partielle de la production sidérurgique américaine et européenne. Pour ce faire, elle poursuit son programme d'investissement, en s'intégrant en amont et en augmentant sa capacité de production.

I.3. Optimisation de l'outil de production

Par souci d'optimisation de l'outil de production, le site de Bernoussi de Maghreb Steel a été entièrement déménagé (à savoir la ligne de galvanisation et de prélaquage) en fin d'année 2003. L'objectif est de regrouper toutes les unités de production de la société sur le même site de Tit Mellil, qui s'étend sur une superficie de 62 hectares. Rappelons que ce site est certifié ISO 9001 version 2000 en avril 2003.

La société a également entamé en 2004 la rénovation de la première ligne de galvanisation et de prélaquage afin d'en améliorer la productivité et a démarré les travaux de doublement de la capacité de laminage à froid à travers l'extension du complexe de laminage actuel pour une enveloppe de 400 MDhs. Cette production additionnelle serait exclusivement dédiée à l'export.

En 2005, Maghreb Steel a poursuivi ses investissements par l'extension des fours de recuit pour répondre à l'accroissement de sa capacité de laminage à froid et par lancement des travaux pour la réalisation d'une unité de régénération d'acide chlorhydrique afin de minimiser la consommation de ce dernier.

En 2006, la société a entamé les travaux pour la mise en place d'une unité de fabrication de panneaux - sandwichs. Il s'agit d'un nouveau produit sidérurgique utilisé dans la fabrication d'appareils électroménagers et dans la construction de bâtiments. Les panneaux - sandwichs offrent en effet, un meilleur confort thermique et acoustique.

En 2007 et 2008, Maghreb Steel entame la réalisation d'un plan d'intégration en amont visant la mise en service d'un complexe de laminage à chaud d'une capacité annuelle de 1 000 000 de tonnes qui sera opérationnel en 2009. Cet investissement, d'un coût total de 1 500 000 KDhs permettra une intégration en amont dans le processus de production afin de remplacer l'importation des bobines servant de matières premières au complexe de laminage à froid, et ainsi, optimiser le coût de revient des produits de la société. Il permettra également de fournir le marché national en bobines de laminé à chaud.

En 2009, l'investissement relatif à la ligne de laminage à chaud de bobines a été entièrement réalisé. La ligne est ainsi opérationnelle depuis juin 2010. Par ailleurs, Maghreb Steel lance la mise en place de la ligne de laminage de tôle forte. Parallèlement aux deux lignes de laminage, la Société a entamé l'investissement afférent à l'aciérie électrique.

Durant l'année 2011, Maghreb Steel achève les travaux de montage de l'aciérie électrique et les premiers tests ont été entamés. En 2012, le complexe industriel démarre dans la province de Mohammedia qui s'étend sur 55 ha et accueille de grandes unités industrielles et un centre de formation continue. Ce

nouveau complexe va permettre d'accroître considérablement la capacité de production de la société, lui permettant de satisfaire une demande qui ne cesse d'augmenter et de décrocher de nouveaux marchés.

Le programme d'investissement du complexe de laminé à chaud de Bled Solb a été entièrement réalisé en 2012. Le coût global de cet investissement est de 5 241 MDhs. L'aciérie électrique a été mise en service en août 2012 et les essais du laminoir à chaud de tôle forte ont été effectués en fin d'année.

Le coût de l'investissement des différentes unités comprend des charges d'intérêt de préfinancement constatées durant les années 2008 et 2012 pour un montant 450 MDhs. La Société a par ailleurs engagé en 2012 des investissements de renouvellement sur le site de Tit Mellil pour un montant total de 14 MDhs.

En 2013, les investissements ont principalement porté sur le renouvellement et la maintenance de l'outil de production.

II. Perspectives de Maghreb Steel

II.1. Tendances générales de l'émetteur

En 2014, l'activité de Maghreb Steel va continuer à souffrir malgré la mise en place de mesures de défense commerciales (antidumping) qui ne concernent que les produits « Laminé à Chaud » et « Tôle Forte ».

Les produits historiques (Laminé à froid, galvanisé et prélaqué) ne sont pas touchés par ces mesures antidumping et Maghreb Steel connaît toujours une forte concurrence de la part des importateurs sur ces produits.

Dans ce contexte de crise, Maghreb Steel devrait connaître une quasi-stagnation de son activité. Le management de la société se fixe un objectif de chiffre d'affaires de l'ordre de 2 400 MDhs et un objectif de résultat net de -600 MDhs.

II.2. Restructuration de Maghreb Steel

La société Maghreb Steel traverse une période difficile caractérisée par un contexte de marché tendu et des résultats pénalisant les rentabilités économiques et financières. C'est dans cette optique que Maghreb Steel est en cours de mettre en place un plan de sortie de crise portant sur les volets industriel, commercial et financier.

Sur le plan industriel et managérial, une nouvelle direction générale a pris les commandes de la société en octobre 2014. Par ailleurs, la société veillera à optimiser ses coûts de production avec une meilleure gestion des approvisionnements et une meilleure utilisation de l'outil industriel.

Sur le plan commercial, la société a demandé l'élargissement de la protection de l'Etat aux produits historiques (laminé à froid, galvanisé et prélaqué) à travers une mesure de sauvegarde. L'enquête diligentée par le Ministère de l'Industrie a abouti en octobre 2014 à la mise en place d'une mesure de sauvegarde sur les produits historiques consistant en l'imposition d'un droit additionnel *ad valorem* de 25% pour une période de 200 jours.

Enfin, sur le plan financier, la société a conclu en octobre 2014 avec le consortium bancaire un accord visant à restaurer les marges de manœuvre de trésorerie et la mise en place de concours additionnels. Par ailleurs, Maghreb Steel est en cours de négociation avec les détenteurs de billets de trésorerie pour une conversion de leurs encours en emprunt obligataire à moyen/long terme²⁴. En outre, la libération totale de l'augmentation de capital décidée en 2012 devra s'opérer avant fin 2014 par les actionnaires de société.

²⁴ Cf. Page 85

Partie VII. FACTEURS DE RISQUE

I. Facteurs de risques

I.1. Risque d'approvisionnement

Maghreb Steel achemine certains de ses intrants auprès de fournisseurs étrangers. Elle se trouve ainsi confrontée au risque de non disponibilité de la matière première. En période de hausse de la demande, les matières premières (notamment le brome) deviennent plus rares et plus chers, et leurs approvisionnements plus difficiles.

Pour pallier ce risque, la société procède à une diversification de ses sources d'approvisionnement dans le monde et noue des partenariats avec divers traders internationaux.

I.2. Risque lié aux fluctuations des cours internationaux

L'activité de la société demeure tributaire de l'évolution des cours de l'acier sur le marché international, subissant les effets de toute fluctuation des prix des produits plats.

Comme toute activité dépendante des prix internationaux, Maghreb Steel régule son niveau de stock pour palier à ces fluctuations de prix.

I.3. Risque de change

A l'instar des sociétés importatrices, Maghreb Steel doit faire face aux fluctuations du dirham face au Dollar.

En 2013, Maghreb Steel a réalisé de 33,2% de son chiffre d'affaires à l'export. Les ventes à l'export sont libellées en Euro pour les pays de l'Europe, et en dollar les pays du Maghreb et le Moyen Orient. Cette situation lui permet de couvrir en moyenne 50% de ses importations. Pour le reliquat, la société a régulièrement recours aux produits de couverture à terme.

La société, de par son activité à l'export, neutralise son risque de change sur les importations en devises. En effet, certaines importations (libellées en USD) sont swapées en Euro afin de couvrir le risque de change correspondant à des exportations en Euro. Enfin, la société procède à des achats à terme sur les importations vendues localement.

I.4. Risque lié à la concurrence

Maghreb Steel détient une forte position sur ses marchés. Toutefois, elle reste exposée à la concurrence des importateurs, laquelle devrait s'acharner à l'issue du démantèlement douanier.

En effet, l'entrée en vigueur le 1^{er} Mars 2003 de l'accord de libre-échange entre le Maroc et les pays de l'Union Européenne, qui consiste à réduire de 10% par an les droits de douane sur les produits finis importés de l'UE, et notamment sur les produits sidérurgiques plats, devrait se traduire par une augmentation des importations.

Cette intensification pourrait se traduire par une baisse volontaire des prix de vente, affectant les marges futures de la société.

Une requête antidumping sur les importations de tôles d'acier laminée à chaud en provenance de l'Union Européenne et de la Turquie a été déposée par la Société auprès du Ministère de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologies. Suite à cette requête, le ministère a ouvert une enquête en janvier 2013.

Cette enquête confirme bien la présence d'un dumping représentant un préjudice pour l'industrie nationale. Le gouvernement agit en conséquence et instaure fin octobre 2013 un droit de douane supplémentaire sur les produits sidérurgiques et ce, pour une période de 6 mois dans l'attente d'une conclusion définitive. En avril 2014, le ministère publie un avis public dans lequel il confirme les mesures antidumping. Ainsi en août 2014, des droits d'importations supplémentaires sur Arcelor Mittal sont mis en place (11,06%). Le taux des autres exportateurs européens (Tata Steel, Steel link et autres) est quant à lui

fixé à 22,11%. Quant aux exportateurs turcs, leur taux a été fixé à 11%. Lesdits taux concernent les tôles de laminé à chaud et seront appliqués sur une période de 5 ans.

Par ailleurs, le ministère publie en octobre 2014 un avis public relatif à une enquête de sauvegarde sur les importations de tôles laminé à froid, galvanisé et prélaqué. Ainsi, la mesure de sauvegarde provisoire consiste en l'imposition d'un droit additionnel ad valorem de 25% sur les importations desdits produits pendant une période de 200 jours.

Jusqu'à la date d'aujourd'hui, il n'existe aucun nouvel intrant dans le secteur au Maroc.

I.5. Risque lié à l'export

Les revenus issus des exportations de Maghreb Steel fluctuent en fonction de la tendance des prix internationaux des tôles laminées à froid, galvanisées et prélaquées ainsi que ceux de la tôle forte.

La société essaie de diversifier ses marchés d'exportation et de nouer des partenariats commerciaux avec ses clients.

I.6. Risque de non remboursement

Maghreb Steel évolue dans un contexte marqué par une conjoncture défavorable liée à la crise financière européenne qui impacte négativement son activité et celle des sidérurgistes d'une manière générale.

Ce contexte, combiné à un endettement important peut présenter un risque lié au remboursement de sa dette à court et long terme. En effet, les difficultés financières rencontrées par la société font qu'elle se retrouve dans l'incapacité de rembourser les échéances de billets de trésorerie par sa trésorerie disponible, et qu'elle sollicite les porteurs de billets de trésorerie pour souscrire à de nouvelles émissions en vue de refinancer celles arrivées à échéance.

Néanmoins, Maghreb Steel a signé un protocole d'accord²⁵ avec les banques en vue d'une restructuration financière de sa dette bancaire. Une approche similaire est adoptée avec les porteurs de billets de trésorerie pour restructurer la dette marché.

L'attention des porteurs de billets de trésorerie est attirée sur le fait que les stocks de la société ont été nantis au profit du consortium bancaire en couverture des crédits restructurés (cf. page 35), ce qui a pour conséquence de réduire significativement les actifs disponibles pour désintéresser les autres créanciers (dont les porteurs de billets de trésorerie) en cas de liquidation de la société.

²⁵ Voir page 81

Partie VIII. FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES

Au cours de l'année 2012, la conjoncture défavorable liée à la crise financière européenne engendre un ralentissement des activités sidérurgiques en Europe ainsi qu'au Maroc.

Cette crise se manifeste principalement par (i) les surcapacités de production d'acier en Europe, engendrée par la baisse de la consommation principalement dans le secteur de l'automobile, (ii) la dégradation des marges des produits de tôle d'acier, (iii) ainsi que la hausse des importations au Maroc des produits sidérurgiques d'origine européenne et turque à des prix anormalement bas.

Cette année a aussi été marquée par la dégradation des *spreads* LAC – ferraille sur le marché international. Ce différentiel qui donne une appréciation sur les marges a connu une évolution perturbée depuis 2008, et s'établit actuellement à 250 dollars/tonne. Ce niveau de marge engendre une sous-utilisation de l'aciérie électrique.

L'activité de la société est aussi impactée par la baisse des prix de vente et la dégradation des marges des produits de tôle d'acier sur le marché local, résultat d'un afflux au Maroc de produits sidérurgiques d'origine européenne et turque à des prix plus faibles contraignant Maghreb Steel à aligner ses prix de vente et réviser ses marges à la baisse.

Ce contexte combiné à un endettement important de la société est à l'origine des difficultés que connaît Maghreb Steel pour faire face à ses remboursements de dette à court et long terme. Pour remédier aux effets néfastes de cette crise sur sa situation financière, Maghreb Steel a signé un protocole d'accord²⁶ avec les principales banques de la place pour une restructuration financière de sa dette bancaire. Une approche similaire est adoptée avec les porteurs de billets de trésorerie pour restructurer la dette marché.

En outre des restructurations financières, Maghreb Steel a déposé le 20 novembre 2012 une requête de mise en œuvre de mesures anti-dumping sur les importations de tôle d'acier laminée à chaud auprès du Ministère de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologies pour sauvegarder le marché local de l'acier plat. Cette requête a abouti à l'ouverture d'une enquête par le ministère en janvier 2013. Ladite enquête confirme bien la présence d'un dumping représentant un préjudice pour Maghreb Steel.

Le Ministère de l'Industrie a instauré en juin 2014 une mesure définitive visant à mettre en place des droits de douane supplémentaires sur les importations des tôles d'acier laminé à chaud en provenance des pays européens et turcs (cf. page 43).

Parallèlement à cette mesure antidumping, Maghreb Steel a déposé auprès du ministère en 2014 une requête de mesure de sauvegarde sur les importations des produits Laminé à froid, Galvanisé et Prélaqué en provenance de l'Union Européenne. La requête a abouti à l'ouverture d'une enquête en mai 2014.

En octobre 2014, le ministère publie un avis public relatif à la mise en place d'une mesure de sauvegarde provisoire consiste en l'imposition d'un droit additionnel *ad valorem* de 25% sur les importations de tôles laminé à froid, galvanisé et prélaqué pendant une période de 200 jours.

Pendant la même période, la Société annonce aboutir à un accord avec ses partenaires financiers sur la restauration des marges de manœuvre de trésorerie et la mise à disposition de concours additionnels en vue d'accompagner le plan de transformation de l'entreprise en contrepartie d'un engagement ferme des actionnaires sur un plan de transformation radical et l'injection de 400 MDhs de fonds propres d'ici 2017 dont 200 MDhs en 2014.

²⁶ Voir page 81

Partie IX. DONNÉES COMPTABLES ET FINANCIERES

I. Principes et méthodes d'évaluation

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION SPECIFIQUES A L'ENTREPRISE AU 31-12-13

INDICATIONS DES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEE PAR L'ENTREPRISE

I- ACTIF IMMOBILISE

A- EVALUATION A L'ENTREE

1- Immobilisations en non valeurs	Elles sont inscrites à leur coût d'acquisition pour les immobilisations acquises à titre onéreux et à leur coût de production pour celles qui sont produites par entreprise elle-même (transport + frais de transit + frais de réception + assurance + douanes).
2- Immobilisations incorporelles	Elles sont inscrites à leur coût d'acquisition pour les immobilisations acquises à titre onéreux et à leur coût de production pour celles qui sont produites par entreprise elle-même (transport + frais de transit + frais de réception + assurance + douanes).
3- Immobilisations corporelles	<p>Elles sont inscrites à coût d'acquisition pour les immobilisations acquises à titre onéreux et à leur coût de production pour celles qui par l'entreprise elle-même (transport + frais de transit + frais de réception + assurance + douanes + frais financiers)</p> <p>Les frais financiers sont inclus dans le cout de l'immobilisation lorsque le délai d'acquisition ou de production est supérieur à un an.</p> <p>Ce traitement concerne essentiellement le projet Bled Solb</p> <p>Vu l'ampleur du projet Bled Sold, ce dernier comprend également une quote-part des charges du personnel administratif.</p>
4- Immobilisations financières	Au prix d'achat à l'exclusion des frais d'acquisition, lesquels sont inscrits directement dans les charges de l'exercice.

B- CORRECTIONS DE VALEUR

1- Méthodes d'amortissements	Linéaire < 94, Dégressif et linéaire > 94
2- Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation	Néant
3- Méthodes de détermination des écarts de conversion actif	Il est calculé par différence entre la valeur d'entrée et la valeur convertie au taux de conversion à la date de clôture.

II- ACTIF CIRCULANT (Hors trésorerie)A- EVALUATION A L'ENTREE

- | | |
|------------------------------------|---|
| 1- Stocks | *A leur coût d'acquisition pour les biens acquis à titre onéreux.
*A leur coût de production pour les produits par l'entreprise. |
| 2- Créances | En vertu du principe du coût d'a historique, les créances sont inscrites en comptabilité pour leur montant nominal. |
| 3- Titres et valeurs de placements | NEANT |

B- CORRECTIONS DE VALEUR

- | | |
|--|--|
| 1- Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation stocks | NEANT |
| 2- Méthodes de détermination des écarts de conversion actif | Il est calculé par la différence entre la valeur d'entrée et la valeur convertie au taux de conversion à la date de la clôture |

III- FINANCEMENT PERMANENT

- | | |
|--|----------------------|
| 1- Méthodes de réévaluation | |
| 2- Méthodes de d'évaluation des provisions règlementées | |
| 3- Dettes de financement permanent | Conformément au CGNC |
| 4- Méthodes d'évaluation des provisions durables pour risques et charges | |
| 5- Méthodes de détermination des écarts de conversion passif | |

IV- PASSIF CIRCULANT (HORS TRESORIE)

- | | |
|---|----------------------|
| 1- Dettes du passif circulant | |
| 2- Méthode d'évaluation des autres provisions pour risques et charges | Conformément au CGNC |
| 3- Méthode de détermination des écarts de conversion-passif | |

V- TRESORERIE

- | | |
|--|----------------------|
| 1- Trésorerie Actif | |
| 2- Trésorerie Passif | Conformément au CGNC |
| 3- Méthode d'évaluation des provisions pour dépréciation | |

II. Périmètre de consolidation

Société	Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intérêt	Méthode de consolidation
Maghreb Steel SA			Société consolidante
IMABRIQ	50%	50%	Intégration proportionnelle
Atlas CIT	50%	50%	Intégration proportionnelle

III. États comptables

Tableau 51 Bilans sociaux 2011-2013

Actif en KDhs	2011	2012	Var %	2013	Var %
Immobilisations en non valeur	25 208	34 104	35,3%	28 361	-16,8%
Immobilisations incorporelles	2 086	1 321	-36,7%	602	-54,4%
Immobilisations corporelles	4 745 579	5 140 333	8,3%	4 909 535	-4,5%
Terrains	-	-	n.a.	-	n.a.
Constructions	155 850	421 845	170,7%	500 705	18,7%
Installations techniques, ma. & outils	1 579 873	3 462 722	119,2%	4 343 128	25,4%
Matériel de transport	4 207	2 896	-31,2%	1 998	-31,0%
Mobilier, matériel de bureau et aménagements	8 029	7 263	-9,5%	5 144	-29,2%
Autres immobilisations corporelles	-	-	n.a.	-	n.a.
Immobilisations corporelles en cours	2 997 619	1 245 608	-58,4%	58 559	-95,3%
Immobilisations financières	32 368	45 412	40,3%	45 004	-0,90%
Écart de conversion Actif	3 049	2 405	-21,1%	2 077	-13,6%
Actif immobilisé	4 808 290	5 223 576	8,6%	4 985 580	-4,6%
Stocks	1 917 949	1 122 675	-41,5%	1 028 647	-8,4%
Créances	1 066 763	1 334 646	25,1%	1 338 608	0,3%
Fournis. Débit., avances et acomptes	1 342	1 773	32,12%	1 607	-9,4%
Clients et comptes rattachés	565 944	846 643	49,60%	872 469	3,0%
Personnel	76	26	-65,28%	31	16,1%
État	496 216	460 272	-7,24%	440 774	-4,2%
Comptes d'associés	-	-	n.a.	-	n.a.
Autres débiteurs	2 081	22 381	975,49%	17 634	-21,2%
Comptes de régularisation actif	1 105	3 551	221,38%	6 093	71,6%
Titres et val. de placement	-	-	n.a.	-	n.a.
Écarts de conversion - Actif	14 611	904	-93,8%	972	7,5%
Actif circulant	2 999 323	2 458 225	-18,0%	2 368 228	-3,7%
Trésorerie - Actif	103 100	12 097	-88,3%	2 947	-75,6%
Total Actif	7 910 713	7 693 898	-2,7%	7 356 755	-4,4%

Passif en KDhs	2011	2012	Var. %	2012	Var. %
Capitaux propres et assimilés	1 890 406	1 787 696	-5,4%	1 120 256	-37,3%
<i>dont capitaux propres</i>	1 885 508	1 686 980	-10,5%	1 024 769	-39,2%
Dettes de financement	2 395 444	2 315 504	-3,3%	2 981 987	28,8%
Provisions durables pour risques et charges	3 049	2 405	-21,1%	2 077	-13,6%
Écart de conversion passif	754	1 098	45,6%	2 255	105,3%
Capitaux permanents	4 289 653	4 106 703	-4,3%	4 106 575	0,0%
Passif circulant	842 192	793 294	-5,8%	927 391	16,9%
Fournisseurs et comptes rattachés	641 867	534 438	-16,7%	574 729	7,5%
Clients créditeurs, avances et acomptes	11 914	27 343	129,5%	67 042	145,2%
Personnel	639	1 247	95,1%	8 584	n.s.
Organismes sociaux	9 762	7 263	-25,6%	7 211	-0,7%
État	108 622	127 845	17,7%	155 614	21,7%
Comptes d'associés	-	1 800	n.a.	96 269	n.s.
Autres créanciers	11 783	41 171	n.s.	98	-99,8%
Compte de régularisation	42 757	49 074	14,8%	14 792	-69,9%
Autres provisions pour risques et charges	14 639	2 974	-79,7%	2 985	0,4%
Écarts de conversion - Passif	210	140	-33,4%	67	-52,3%
Trésorerie – Passif	2 778 867	2 793 901	0,5%	2 322 789	-16,9%
Total Passif	7 910 713	7 693 898	-2,7%	7 356 755	-4,4%

Tableau 52 Bilans consolidés 2011-2013

Actif consolidé en KMAD	2011	2012	Var. %	2013	Var. %
Immobilisations en non-valeur	-	-	n.a.	-	n.a.
Immobilisations incorporelles	2 192	1 407	-35,8%	699	-50,3%
Immobilisations corporelles	5 153 322	5 522 493	7,2%	5 246 942	-5,0%
Terrain	7 128	7 158	0,4%	7 158	0,0%
Constructions	196 939	459 475	133,3%	534 174	16,3%
Installations techniques, matériel et outillage	1 939 027	3 795 761	95,8%	4 636 217	22,1%
Matériel transport	4 278	6 973	63,0%	5 456	-21,8%
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	8 275	7 518	-9,2%	5 378	-28,5%
Autres immobilisations corporelles	54	-	0,0%	-	n.a.
Immobilisations corporelles en cours	2 997 619	1 245 608	-58,4%	58 559	-95,3%
Immobilisations financières	26 592	40 338	51,7%	39 877	-1,1%
Ecarts de conversion - Actif	3 049	2 405	-21,1%	2 077	-13,6%
Total immobilisations	5 185 154	5 566 643	7,4%	5 289 595	-5,0%
Stocks	1 920 505	1 122 675	-41,5%	1 028 647	-8,4%
Créances	1 194 288	1 458 834	22,2%	1 531 058	5,0%
Fournis. débiteurs, avances et acomptes	1 348	1 781	32,1%	1 613	-9,4%
Clients et comptes rattachés	568 182	847 940	49,2%	880 661	3,9%
Personnel	79	94	19,2%	252	n.s.
État	497 690	460 854	-7,4%	441 351	-4,2%
État Impôts différés	123 789	122 223	-1,3%	183 430	50,1%
Comptes d'associés	-	-	n.a.	-	n.a.
Autres débiteurs	2 088	22 383	n.s.	17 648	-21,2%
Comptes de régularisation Actif	1 112	3 558	n.s.	6 102	71,5%
Titres et valeurs de placement	-	-	n.a.	-	n.a.
Ecarts de conversion - Actif (Éléments circulants)	14 612	905	-93,8%	977	8,0%
Total Actif circulant	3 129 405	2 582 413	-17,5%	2 560 682	-0,8%
Trésorerie - Actif	107 595	17 141	-84,1%	3 880	-77,4%
Total général	8 422 154	8 166 198	-3,0%	7 854 158	-3,8%

Passif consolidé en KMAD	2011	2012	Var. %	2013	Var. %
Capitaux propres et assimilés	1 702 038	1 675 059	-1,6%	1 107 653	-33,9%
<i>dont capitaux propres</i>	1 699 750	1 574 343	-7,4%	1 012 165	-35,7%
<i>dont intérêts minoritaires</i>	0	0	n.a.	0	n.a.
<i>dont capitaux propres assimilés</i>	2 288	100 716	n.s.	95 487	-5,2%
Dettes de financement	2 805 890	2 664 011	-5,1%	3 297 175	23,8%
Provisions durables pour risques et charges	3 049	2 405	-21,1%	2 077	-13,6%
Ecart de conversion - Passif	754	1 098	45,7%	2 255	105,3%
Capitaux permanents	4 511 731	4 342 573	-3,7%	4 409 159	1,5%
Passif circulant	1 116 649	1 026 439	-8,1%	1 119 018	9,0%
Fournisseurs et comptes rattachés	641 166	530 963	-17,2%	574 890	8,3%
Clients créditeurs, avances et acomptes	12 122	27 442	126,4%	67 152	n.s.
Personnel	639	1 247	95,1%	8 584	n.s.
Organismes sociaux	9 996	7 507	-24,9%	7 441	-0,9%
État	109 571	128 960	17,7%	157 127	21,8%
État Impôt différés	-	-	n.a.	-	n.a.
Comptes d'associés	615	2 415	n.s.	96 884	n.s.
Autres créanciers	11 784	41 176	n.s.	98	-99,8%
Compte de régularisation	330 757	286 729	-13,3%	206 842	-27,9%
Autres provisions pour risques et charges	14 682	3 142	-78,6%	3 113	-0,9%
Écarts de conversion - Passif	226	143	-36,9%	79	-44,9%
Trésorerie - Passif	2 778 867	2 793 901	0,5%	2 322 789	-16,9%
Total Passif	8 422 154	8 166 198	-3,0%	7 854 158	-3,8%

Tableau 53 Comptes de produits et charges sociaux 2011-2013

En KDhs	2011	2012	2013
Ventes de marchandises (en l'état)	1 789	4 248	428
Ventes de biens et services produits	2 593 627	2 661 199	2 402 938
Chiffres d'affaires	2 595 416	2 665 447	2 403 366
Variation de stocks de produits (+)	717 106	-412 766	-116 081
Immo.pd. par l'ent. pour elle-même	260 180	353 268	6 169
Subventions d'exploitation	626	730	506
Autres produits d'exploitation	-	-	-
Reprises d'exploitations : transferts de charges	36 600	16 390	18 065
Produits d'exploitation	3 609 928	2 623 069	2 312 025
Achats revendus de marchandises	1 653	3 829	403
Achats consommés de mat. et fournitures	3 145 089	2 318 612	2 092 708
Autres charges externes	114 434	223 651	165 310
Impôts et taxes	2 143	2 735	1 492
Charges de personnel	228 868	211 014	196 490
Autres charges d'exploitation	-	1 800	-
Dotations d'exploitation	186 911	219 750	311 652
Charges d'exploitation	3 679 099	2 981 391	2 768 056
Résultat d'exploitation	-69 171	-358 322	-456 031
Prod. titres de part. et titres immo.	5 000	3 000	2 500
Gains de change	31 271	16 900	12 451
Intérêts et autres produits financiers	709	231	307
Reprises financières : transferts de charges	155 679	128 351	3 309
Produits financiers	192 658	148 483	18 567
Charges d'intérêts	227 133	262 984	210 054
Pertes de change	31 376	34 908	7 180
Autres charges financières	1 083	447	-
Dotations financières	18 172	3 309	3 049
Charges financières	277 763	301 649	220 283
Résultat financier	-85 105	-153 166	-201 716
Résultat courant	-154 275	-511 488	-657 747
Produits des cessions d'immobilisation	400 000	18 817	2 485
Subvention d'équilibre	-	-	-
Reprises sur subventions d'invest.	1 628	1 573	5 228
Autres produits non courants	2 438	15 699	3 770
Reprises non courantes: transferts de charges	1 566	2 610	-
Produits non courants	405 631	38 699	11 483
Valeurs nettes d'amort. immo. cédées	112 732	8 605	3 197
Subventions accordées	-	-	-
Autres charges non courantes	4 530	3 624	637
Dotations non courantes amort. et prov	-	-	-
Charges non courantes	117 263	12 229	3 834
Résultat non courant	288 368	26 470	7 649
Résultat avant impôts	134 093	-485 018	-650 098
Impôts sur les résultats	13 173	13 510	12 114
Résultat net	120 920	-498 528	-662 211

Comptes de produits et charges consolidé 2011-2013

En KDhs	2010	2011	2012
Ventes de marchandises (en l'état)	11 696	23 188	8 199
Ventes de biens et services produits	2 597 738	2 666 639	2 410 577
Chiffres d'affaires	2 609 434	2 689 827	2 418 776
Variation de stocks de produits (+)	717 106	-412 766	-116 081
Immo.pd. par l'ent. pour elle-même	260 184	353 268	6 177
Subventions d'exploitation	626	730	506
Autres produits d'exploitation	-	-	-
Reprises d'exploitations : transferts de charges	36 637	16 433	18 198
Produits d'exploitation	3 623 987	2 647 492	2 327 576
Achats revendus de marchandises	10 957	22 566	8 038
Achats consommés de mat. et fournitures	3 140 743	2 333 243	2 100 800
Autres charges externes	117 365	128 829	113 053
Impôts et taxes	2 206	8 759	1 520
Charges de personnel	231 885	213 813	199 477
Autres charges d'exploitation	-	1 800	-
Dotations d'exploitation	188 407	242 650	343 188
Charges d'exploitation	3 691 563	2 951 661	2 766 075
Résultat d'exploitation	-67 576	-304 168	-438 499
Écart de change positif	-	-	-
Prod. titres de part. et titres immo.	2 500	1 500	1 250
Gains de change	31 405	17 102	12 518
Intérêts et autres produits financiers	881	231	307
Reprises financières: transferts de charges	155 679	128 352	3 310
Produits financiers	190 465	147 185	17 385
Écart de change négatif	-	-	-
Charges d'intérêts	227 560	286 050	231 035
Perte de change	31 467	34 939	7 228
Autres charges financières	1 083	447	53
Dotations financières	18 173	3 310	3 054
Charges financières	278 283	324 747	241 371
Résultat financier	-87 818	-177 562	-223 986
Résultat courant	-155 394	-481 730	-662 486
Produits des cessions d'immobilisation	-	69 186	48 090
Subvention d'équilibre	-	-	-
Reprises sur subventions d'invest.	1 628	1 573	5 228
Autres produits non courants	2 440	15 699	3 778
Reprises non courantes: transferts de charges	-	-	75
Produits non courants	4 068	86 457	57 171
Valeurs nettes d'amort. immo. cédées	732	8 605	3 197
Subventions accordées	-	-	-
Autres charges non courantes	4 534	3 701	711
Dotations non courantes amort. et prov	-	-	-
Charges non courantes	5 266	12 306	3 909
Résultat non courant	-1 198	74 151	53 263

Résultat avant impôts	-156 592	-407 579	-609 223
Impôt sur les résultats	-42 549	16 311	-48 311
Résultat net des entreprises intégrées	-114 043	-423 890	-560 912
Quote part dans le résultat des entreprises incluses par mise en équivalence	-	-	-
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	-16	-16	-16
Résultat de l'ensemble consolidé	-114 059	-423 906	-560 928
Résultat minoritaire	-	-	-
Résultat net part du groupe	-9 846	-423 906	-560 928

Tableau 54 États des Soldes de Gestion sociaux 2011-2013

En KDhs	2011	2012	2013
Ventes de marchandises (en l'état)	1 789	4 248	428
Achats revendus de marchandises	1 653	3 829	403
Marge brute sur ventes en l'état	137	419	25
Ventes de biens et services produits	2 593 627	2 661 199	2 402 938
Variation stocks de produits	717 106	-412 766	-116 081
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	260 180	353 268	6 169
Production de l'exercice	3 570 913	2 601 701	2 293 026
Achats consommés de matières et fournitures	3 145 089	2 318 612	2 092 708
Autres charges externes	114 434	223 651	165 310
Consommations de l'exercice	3 259 523	2 542 263	2 258 018
Valeur Ajoutée	311 526	59 857	35 033
Subventions d'exploitation	626	730	506
Impôts et taxes	2 143	2 735	1 492
Charges de personnel	228 868	211 014	196 490
Excédent Brut d'Exploitation	81 140	-153 162	-162 444
Autres produits d'exploitation	-	-	-
Autres charges d'exploitation	-	1 800	-
Reprises d'exploitation : transferts de charges	36 600	16 390	18 065
Dotations d'exploitation	186 911	219 750	311 652
Résultat d'Exploitation	-69 171	-358 322	-456 031
Résultat financier	-85 105	-153 166	-201 716
Résultat courant	-154 275	-511 488	-657 747
Résultat non courant	288 368	26 470	7 649
Impôts sur les résultats	13 173	13 510	12 114
Résultat net	120 920	-498 528	-662 211

Tableau 55 États des Soldes de Gestion consolidés 2011-2013

en KMAD	2011	2012	Var. %	2013	Var. %
Ventes de Marchandises (en l'état)	11 696	23 188	98,3%	8 199	-64,6%
Achats revendus de marchandises	10 957	22 566	106,0%	8 038	-64,4%
Marge brute ventes en l'état	739	622	-15,8%	162	-74,0%
Production de l'exercice	3 575 028	2 607 141	-27,1%	2 300 672	-11,8%
Ventes de biens et services produits	2 597 738	2 666 639	2,7%	2 410 577	-9,6%
Variation stocks produits	717 106	-412 766	n.a.	-116 081	71,9%
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle même	260 184	353 268	35,8%	6 177	-98,3%
Consommation de l'exercice	3 258 108	2 462 072	-24,4%	2 213 852	-10,1%
Achats consommés de matières et fournitures	3 140 743	2 333 243	-25,7%	2 100 800	-10,0%
Autres charges externes	117 365	128 829	9,8%	113 053	-12,2%
Valeur ajoutée	317 659	145 691	-54,1%	86 982	-40,3%
Subventions d'exploitation	626	730	16,6%	506	-30,7%
Impôts et taxes	2 206	8 759	297,1%	1 520	-82,6%
Charges de personnel	231 885	213 813	-7,8%	199 477	-6,7%
Excédent brut d'exploitation (EBE)	84 194	-76 152	n.a.	-113 509	-49,1%
Autres produits d'exploitation	-	-	n.a.	-	n.a.
Autres charges d'exploitation	-	1 800	n.a.	-	n.a.
Reprises d'exploitation, transferts de charges	36 637	16 433	-55,1%	18 198	10,7%
Dotations d'exploitation	188 407	242 650	28,8%	343 188	41,4%
Résultat d'exploitation (- ou +)	-67 575	-304 168	-350,1%	-438 499	-44,2%
Résultat financier	-87 818	-177 562	-102,2%	-223 986	-26,1%
Résultat courant	-155 393	-481 730	-210,0%	-662 486	-37,5%
Résultat non courant (- ou +)	-1 197	74 151	n.a.	53 263	-28,2%
Impôts sur les résultats	-42 547	16 311	n.a.	-48 311	n.a.
Résultat net de l'exercice (Entreprises intégrées)	-114 043	-423 890	-271,7%	-560 912	-32,3%
Quote part dans le résultat des entreprises incluses par mise en équivalence	-	-	n.a.	-	n.a.
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	-16	-16	0,0%	-16	-1,4%
Résultat net de l'ensemble consolidé	-114 059	-423 906	-271,7%	-560 928	-32,3%
Résultat minoritaire	-	-	n.a.	-	n.a.
Résultat net part du groupe	-114 059	-423 906	-271,7%	-560 928	-32,3%

Tableau 56 Capacité d'autofinancement 2011-2013 – Comptes sociaux

En KDhs	2011	2012	Var. %	2013	Var. %
Résultat net de l'exercice	120 920	-498 528	n.a.	-662 211	n.a.
Dotations d'exploitation	180 123	197 809	9,8%	308 768	56,1%
Dotations financières	3 561	2 405	-32,5%	2 077	-13,6%
Dotations non courantes	-	-	n.a.	-	n.a.
Reprises d'exploitations	-	-	n.a.	-	n.a.
Reprises financières	2 267	3 049	34,5%	2 405	-21,1%
Reprises non courantes	3 194	4 183	31,0%	5 228	25,0%
Produits des cessions d'immo.	400 000	18 817	-95,3%	2 485	-86,8%
Valeurs nettes d'amort. des imm. cédées	112 732	8 605	-92,4%	3 197	-62,8%
Capacité d'autofinancement	11 875	-315 758	n.a.	-358 288	n.a.
Distributions de bénéfices	-	-	n.a.	-	n.a.
Autofinancement	11 876	-315 758	n.a.	-358 288	n.a.

Tableau 57 Capacité d'autofinancement 2011-2013 – Comptes consolidés

En KDhs	2011	2012	Var. %	2013	Var. %
Résultat net de l'exercice	-114 059	-423 906	n.a.	-560 928	n.a.
Dotations d'exploitation	181 594	220 635	21,5%	340 198	54,2%
Dotations financières	3 561	2 405	-86,8%	2 077	-13,6%
Dotations non courantes	-	-	-	-	-
Reprises d'exploitations	-	-	-	-	-
Reprises financières	-2 267	-3 049	n.a.	-	n.a.
Reprises non courantes	-1 628	-1 573	n.a.	75	n.s.
Produits des cessions d'immobilisations	-	-69 186	n.a.	-48 090	n.a.
Valeurs nettes d'amort. des imm. cédées	732	8 605	n.s.	3 197	-62,8%
Capacité d'autofinancement	67 933	-266 068	n.a.	-263 470	n.a.
Distributions de bénéfices	-	-	-	-	-
Autofinancement	67 933	-266 068	n.a.	-263 470	n.a.

Tableau 58 Tableau de financement 2011-2013 / Comptes sociaux

En KDhs	2011	2012	Var. %	2013	Var. %
Financements Permanents	4 025 989	4 289 653	6,55%	4 106 575	-4,27%
Actif Immobilisé	4 287 174	4 808 290	12,16%	4 985 580	3,69%
Fonds de Roulement Fonctionnel	-261 185	-518 636	98,57%	-879 005	69,48%
Actif Circulant	2 197 918	2 999 323	36,46%	2 368 228	-21,04%
Passif Circulant	742 019	842 192	13,50%	927 391	10,12%
Besoins de Financement Global	1 455 899	2 157 131	48,16%	1 440 837	-33,21%
Trésorerie Nette	-1 717 084	-2 675 767	55,83%	-2 319 842	-13,30%

Tableau 59 Tableau de financement 2011-2013 / Comptes consolidés

En KDhs	2010	2011	Var. %	2012	Var. %
Financements Permanents	4 511 731	4 342 573	-3,7%	4 409 159	1,5%
Actif Immobilisé	5 185 154	5 566 643	7,4%	5 289 595	-5,0%
Fonds de Roulement Fonctionnel	-673 423	-1 224 070	-81,8%	-880 436	28,1%
Actif Circulant	3 129 405	2 582 413	-17,5%	2 560 682	-0,8%
Passif Circulant	1 131 557	1 029 723	-9,0%	1 122 209	9,0%
Besoins de Financement Global	1 997 847	1 552 690	-22,3%	1 438 473	-7,4%
Trésorerie Nette	-2 671 271	-2 776 760	-3,9%	-2 318 909	16,5%

Tableau 60 Tableau de financement global 2011-2013 / Comptes sociaux

En KDhs	2011		2012		2013	
	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
Ressources stables de l'exercice	-	807 391	-	421 691	-	348 890
Autofinancement	-	11 876	315 758	-	358 288	-
Cessions et réduction d'immobilisations	-	400 070	-	19 045	-	2 893
Augmentation des capitaux propres et assimilés	-	-	-	300 000	-	-
Augmentation des dettes financières	-	395 444	-	318 404	-	704 285
Subventions d'investissement	-	-	-	100 000	-	-
Emplois stables de l'exercice	1 064 843	-	1 019 928	-	1 064 843	-
Acquisitions des immobilisations	809 474	-	601 317	-	66 754	-
Remboursement des capitaux propres	-	-	-	-	-	-
Remboursement des dettes financières	251 073	-	397 357	-	36 317	-
Emplois en non valeurs	4 296	-	21 255	-	7 952	-
Variation du besoin de financement global	701 232	-	-	492 200	-	224 094
Variation de la trésorerie	-	958 683	-	106 037	461 962	-
Total général	1 766 074	1 766 074	1 019 928	1 019 928	931 272	931 272

Tableau 61 Tableau de financement global 2011-2013 / Comptes consolidés

En KMAD	2011		2012		2013	
	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
Ressources stables de l'exercice	-	691 727	-	205 582	-	480 145
Autofinancement réel	-	79 727	-	-275 894	-	-272 458
Cessions et réduction d'immobilisations	-	-	-	69 186	-	48 090
Augmentation des capitaux propres et assimilés	-	-	-	300 000	-	-
Augmentation des dettes financières	-	612 000	-	12 290	-	704 513
Effet de variation du périmètre de consolidation	-	-	-	-	-	-
Effet de variation des retraitements	-	-	-	-	-	-
Subventions d'investissement	-	-	-	100 000	-	-
Emplois stables de l'exercice	1 165 511	-	767 769	-	136 540	-
Acquisitions des immobilisations	1 089 989	-	600 842	-	67 136	-
Remboursement des capitaux propres	-	-	-	-	-	-
Remboursement des dettes financières	74 160	-	166 928	-	69 404	-
Emplois en non valeurs	-	-	-	-	-	-
Effet de variation du périmètre de consolidation	1 362	-	-	-	-	-
Effet de variation des cours de change	-	-	-	-	-	-
Variation du besoin de financement global	-	-	-	-	-	-
Variation de la trésorerie	-	473 784	-	562 187	343 605	-
Total général	1 165 511	1 165 511	767 769	767 769	480 145	480 145

IV. État des informations complémentaires (comptes sociaux)

- État des dérogations (A2) ;
- État des changements de méthodes (A3) ;
- Détail des non valeurs ;
- Tableau des immobilisations (B2) ;
- Tableau des amortissements (B2 bis) ;
- Tableau des plus ou moins-values sur cessions ou retraits d'immobilisations (B3) ;
- Tableau des titres de participation (B4) de l'exercice 2013 ;
- Tableau des provisions (B5) l'exercice 2013 ;
- Tableau des créances (B6) l'exercice 2013 ;
- Tableau des dettes (B7) l'exercice 2013 ;
- Tableau des sûretés réelles données ou reçues (B8) ;
- Tableau des engagements financiers reçus ou donnés hors opérations de crédit-bail (B9) ;
- État de répartition du capital social (C1) ;
- Tableau d'affectation des résultats intervenue au cours des exercices 2011, 2012 et 2013 (C2) ;
- Datation et événements postérieurs (C5) au dernier exercice clos ;
- Détail de la taxe sur la valeur ajoutée.

Tableau 62 État des dérogations

Indication des dérogations	Justification des dérogations	Influence des dérogations sur le patrimoine, la situation financière et les résultats
Par dérogation aux principes généralement admis pour l'évaluation du coût de production des immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même, les frais annexes aux charges de personnel affectés aux projets tels que Frais de restauration, frais de déplacement,...ont été intégrés au coût de production de ces immobilisations.	La société estime que lesdites charges sont raisonnablement rattachées au coût de production du fait que le personnel objet de ses charges est affecté exclusivement aux projets de la société	Le montant de ces charges en 2013 s'élève à : 1 031 KDhs

Tableau 63 État des changements de méthodes

Nature des changements	Justification des changements	Influence sur le patrimoine, la situation financière et les résultats
------------------------	-------------------------------	---

NEANT

Tableau 64 Détail des non-valeurs de l'exercice 2013

Compte principal	Intitulé	Montant
	Frais préliminaires	15 014 077
2111	Frais de constitution	-
2112	Frais préalables au démarrage	-
2113	Frais d'augmentation de capital	15 014 077
2114	Frais sur opérations de fusions, de scissions et de transformation	-
2115	Frais de prospection	-
2116	Frais de publicité	-
2117	Autres frais préliminaires	-
	Charges à répartir sur plusieurs exercices	53 500 085
2121	Frais d'acquisition des immobilisations	-
2125	Frais d'émission des emprunts	-
2128	Autres charges à répartir	53 500 085
	Primes de remboursement des obligations	-
2130	Primes de remboursement des obligations	-
Total		68 514 162

Tableau 65 Tableau des immobilisations autres que financières de l'exercice 2013

NATURE	MONTANT BRUT DEBUT EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		Acquisition	PPE/PEM	Virement	Cession	Retrait	Virement	
Immobilisations en non-valeur	75 538 801	7 951 800	-	-	-	14 976 439	-	68 514 162
Frais préliminaires	18 892 848	-	-	-	-	3 878 771	-	15 014 077
Charges à répartir sur plusieurs exercices	56 645 953	7 951 800	-	-	-	11 097 668	-	53 500 085
Primes de remboursement obligations	-	-	-	-	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles	4 832 136	152 304	-	-	-	-	-	4 984 440
Immobilisation en recherche et développement	-	-	-	-	-	-	-	-
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	4 729 536	152 304	-	-	-	-	-	4 881 840
Fonds commercial	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	102 600	-	-	-	-	-	-	102 600
Immobilisations corporelles	5 725 252 297	63 977 349	6 168 897	1 228 403 948	6 475 601	64 415 131	1 231 948 966	5 720 962 791
Terrains	-	-	-	-	-	-	-	-
Constructions	476 028 618	295 050	-	107 735 438	-	-	-	584 059 105
Installat. Techniques matériel et outillage	3 973 781 461	24 526 736	-	1 120 668 511	4 729 311	64 324 057	-	5 049 923 339
Matériel de transport	11 317 139	60 000	-	-	1 746 290	91 074	-	9 539 775
Mobilier, matériel bureau et aménagements	18 517 121	364 600	-	-	-	-	-	18 881 721
Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	1 245 607 958	38 730 963	6 168 897	-	-	-	1 231 948 966	58 558 852
TOTAL	5 805 623 234	72 081 453	6 168 897	1 228 403 948	6 475 601	79 391 570	1 231 948 966	5 794 461 394

Tableau 66 Tableau des amortissements de l'exercice 2013

Nature	Cumul début exercice	Dotation de l'exercice	Amortissements sur immobilisations sorties	Cumul d'amortissement en fin d'exercice
	1	2	3	4 = 1+2-3
Immobilisations en non valeurs	41 434 688	13 694 465	14 976 439	40 152 715
Frais préliminaires	10 487 217	3 002 815	3 878 771	9 611 262
Charges à répartir sur plusieurs exercices	30 947 471	10 691 650	11 097 668	30 541 453
Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles	3 511 247	870 897	-	4 382 144
Immobilisation en recherche et développement	-	-	-	-
Brevets, marques droits et valeurs similaires	3 511 247	870 897	-	4 382 144
Fonds commercial	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	584 919 063	294 202 164	67 693 373	811 427 583
Terrains	-	-	-	-
Constructions	54 183 765	29 170 124	-	83 353 888
Installations techniques; matériel de sonorisation et outillage	511 059 350	261 591 521	65 854 009	706 794 863
Matériel de transport	8 421 482	957 743	1 837 364	7 541 862
Mobilier, matériel de bureau et aménagements	11 254 465	2 482 775	-	13 737 241
Total général	629 864 998	308 767 525	82 669 811	855 962 712

Tableau 67 Tableau des plus ou moins-values sur cessions ou retraits d'immobilisations de l'exercice 2013

Date de cession ou de retrait	Compte principal	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur nette d'amortissement	Produits de cession	Plus values	Moins values
09/05/2013	2331000	3 261 430	1 712 251	1 549 179	600 000		949 179
01/01/2013	2117000	3 878 771	3 878 771	0			0
01/01/2013	2128000	9 743 630	9 743 630	0			0
01/01/2013	2128000	1 150 463	1 150 463				
01/01/2013	2128000	203 574	203 574				
01/01/2013	2332000	2 275 674	2 275 674				
01/01/2013	2332000	5 050 724	5 050 724				
01/01/2013	2332000	175 000	175 000				
01/01/2013	2332000	66 000	66 000				
01/01/2013	2332000	66 000	66 000				
01/01/2013	2332000	66 000	66 000				
01/01/2013	2332000	66 000	66 000				
01/01/2013	2332000	66 000	66 000				
01/01/2013	2332000	10 500	9 727	773			773
01/01/2013	2332000	1 000	926	74			74
01/01/2013	2332000	1 292 598	1 292 598				
01/01/2013	2332000	68 041	68 041				
01/01/2013	2332000	66 093	66 093				
01/01/2013	2332000	1 222 826	1 222 826				
01/01/2013	2332000	1 381 804	1 266 653	115 150			115 150
01/01/2013	2332000	1 381 804	1 266 653	115 150			115 150

01/01/2013	2332000	799 990	626 659	173 331		173 331
01/01/2013	2332000	799 990	626 659	173 331		173 331
01/01/2013	2332000	1 910	1 464	446		446
04/01/2013	2332000	1 042 586	364 905	677 681	1 450 000	772 319
01/01/2013	2332000	150 000	150 000			
01/01/2013	2332000	18 586	18 586			
01/01/2013	2332000	20 000	20 000			
01/01/2013	2332000	59 961	59 961			
01/01/2013	2332000	67 141	67 141			
01/01/2013	2332000	67 142	67 142			
01/01/2013	2332000	160 000	160 000			
01/01/2013	2332000	119 321	119 321			
01/01/2013	2332000	2 776 056	2 776 056			
01/01/2013	2332000	2 821 659	2 821 659			
01/01/2013	2332000	2 821 659	2 821 659			
01/01/2013	2332000	2 821 659	2 821 659			
01/01/2013	2332000	2 821 659	2 821 659			
01/01/2013	2332000	2 821 659	2 821 659			
01/01/2013	2332000	2 821 659	2 821 659			
01/01/2013	2332000	283 580	283 580			
01/01/2013	2332000	283 580	283 580			
01/01/2013	2332000	283 580	283 580			
01/01/2013	2332000	283 580	283 580			

01/01/2013	2332000	179 320	179 320
01/01/2013	2332000	179 320	179 320
01/01/2013	2332000	179 320	179 320
01/01/2013	2332000	179 320	179 320
01/01/2013	2332000	179 320	179 320
01/01/2013	2332000	179 320	179 320
01/01/2013	2332000	179 320	179 320
01/01/2013	2332000	283 580	283 580
01/01/2013	2332000	179 320	179 320
01/01/2013	2332000	283 580	283 580
01/01/2013	2332000	283 580	283 580
01/01/2013	2332000	283 580	283 580
01/01/2013	2332000	283 580	283 580
01/01/2013	2332000	288 238	288 238
01/01/2013	2332000	288 238	288 238
01/01/2013	2332000	283 580	283 580
01/01/2013	2332000	504 356	504 356
01/01/2013	2332000	2 167 365	2 167 365
01/01/2013	2332000	995 171	995 171
01/01/2013	2332000	130 151	130 151
01/01/2013	2332000	1 771 942	1 771 942
01/01/2013	2332000	2 078 230	2 078 230
01/01/2013	2332000	2 901 202	2 901 202
01/01/2013	2332000	14 890	14 890

10/01/2013	2340000	319 871	319 871		70 000	70 000	
06/11/2013	2340000	554 224	554 224		60 000	60 000	
01/01/2013	2340000	91 074	91 074				
10/01/2013	2340000	523 928	523 928		45 000	45 000	
11/11/2013	2340000	125 799	125 799		35 000	35 000	
11/11/2013	2340000	110 609	110 609		35 000	35 000	
25/04/2013	2340000	111 859	111 859		20 000	20 000	
31/10/2013	2332000	302 881	111 056	191 825	140 000		51 825
29/11/2013	2332000	122 415	45 905	76 509	30 000		46 509
01/01/2013	2332000	262 200	138 289	123 911			123 911
01/01/2013	2332000	10 209 561	10 209 561				
01/01/2013	2332000	394 387	394 387				
TOTAL		85 867 172	82 669 811	3 197 360	2 485 000	1 037 319	1 749 679

Tableau 68 Tableau des titres de participation de l'exercice 2013

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital Social	Participation au capital	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice		
						Date clôture	Situation nette	Résultat net
ATLAS CIT	NEGOCE	17 700 000	50%	5 829 600	5 829 600	31/12/2013	35 917 687	2 651 326

Tableau 69 Tableau des provisions de l'exercice 2013

Nature	Montant début exercice	Dotations			Reprises			Montant fin exercice
		D'exploitation	Financières	Non courantes	D'exploitation	Financières	Non courantes	
Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	512 072	-	-	-	-	-	-	512 072
Provisions réglementées	-	-	-	-	-	-	-	-
Provisions durables pour risques et charges	2 405 409	-	2 077 383	-	-	2 405 409	-	2 077 383
Sous-Total	2 917 481	-	2 077 383	-	-	2 405 409	-	2 589 455
Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	26 629 988	1 399 033	-	-	15 489 337	-	-	12 539 684
Autres provisions pour risques et charges	2 974 269	1 485 817	972 242	-	1 542 896	904 073	-	2 985 359
Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous-Total	29 604 257	2 884 851	972 242	-	17 032 233	904 073	-	15 525 043
Total	32 521 737	2 884 851	3 049 625	-	17 032 233	3 309 481	-	18 114 499

Tableau 70 Tableau des créances de l'exercice 2013

Créances	Total	Analyse par échéance			Autres analyses			
		Moins d'un an	Plus d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'état	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par effets
Actif Immobilisé	39 174 699	39 174 699	-	-	-	-	-	-
Prêts Immobilisés	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres créances financières	39 174 699	39 174 699	-	-	-	-	-	-
Actif Circulant	1 350 027 937	-	1 338 347 892	11 860 044	159 555 223	440 774 328	17 551 843	521 824 312
Fournisseurs débiteurs	1 606 832	-	1 606 832	-	-	-	-	-
Clients et comptes rattachées	883 888 879	-	872 208 835	11 680 044	159 555 223	-	17 551 843	521 824 312
Personnel	30 646	-	30 646	-	-	-	-	-
Etat	440 774 328	-	440 774 328	-	-	440 774 328	-	-
Comptes d'associés	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres débiteurs	17 633 957	-	17 633 957	-	-	-	-	-
Comptes de régularisation actif	6 093 295	-	6 093 295	-	-	-	-	-

Tableau 71 Tableau des dettes de l'exercice 2013

Dettes	Total	Analyse par échéance			Autres analyses			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non payées	Montants en devises	Montants vis-à-vis de l'état et des organismes publics	Montants vis-à-vis des entreprises liées	Montants représentés par effets
Dettes de financement	2 981 987 204	2 954 850 261	27 136 944	-	146 591 062	-	-	-
Emprunts obligataires	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres dettes de financement	2 981 987 204	2 954 850 261	27 136 944	-	146 591 062	-	-	-
Du passif circulant	924 339 022	-	924 339 022	-	174 797 619	162 824 733	7 488 766	154 365 139
Fournisseurs et comptes rattachés	574 729 485	-	574 729 485	-	167 353 617	-	7 488 766	154 365 139
Clients créditeurs, avances et acomptes	67 041 775	-	67 041 775	-	7 444 002	-	-	-
Personnel	8 584 409	-	8 584 409	-	-	-	-	-
Organismes sociaux	7 210 897	-	7 210 897	-	-	7 210 897	-	-
Etat	155 613 836	-	155 613 836	-	-	155 613 836	-	-
Comptes d'associés	96 268 646	-	96 268 646	-	-	-	-	-
Autres créanciers	97 620	-	97 620	-	-	-	-	-
Comptes de régularisation - Passif	14 792 354	-	14 792 354	-	-	-	-	-

Tableau 72 Tableau des sûretés réelles données ou reçues de l'exercice 2013

Tiers créditeurs ou tiers débiteurs	Montant couvert par la sûreté	Nature	Date et lieu d'inscription	Objet	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture
Sûretés données	1 702 000 000	-	-	-	1 702 000 000
Nantissement de matériel d'équipement	500 000 000	Nantissement	03/12/2010 Casablanca	AWB-BMCE-BCP-CDM	500 000 000
Nantissement de fonds de commerce	400 000 000	Nantissement	03/12/2010 Casablanca	AWB-BMCE-BCP-CDM	400 000 000
Nantissement de stocks	802 000 000	Nantissement	10/09/2013 Casablanca	BCP-AWB-BMCI-CDM-BMCE-SGMB	802 000 000
Sûretés reçues	-	-	-	-	-

Tableau 73 Engagements financiers reçus ou donnés hors opérations de crédit-bail des exercices 2012 et 2013

Engagements donnés	2012	2013
Avals et cautions	-	-
Engagements en matière de pensions de retraites et obligations similaires	-	-
Autres engagements donnés	-	-
Soumission cautionnée en garantie des droits et taxes pour marchandises déclarée pour la consommation ou l'exportation	40 000 000	40 000 000
Délégation d'indemnités d'assurance pour crédit d'investissement	2 000 000 000	2 000 000 000
Billet à ordre	2 000 000 000	2 000 000 000
Lettre de crédit Import	613 199 809	769 000 000
Total (Dont engagements à l'égard des entreprises liées)	4 653 199 809	4 809 000 000

Engagements donnés	2012	2013
Avals et Cautions	-	-
Autres engagements reçus	-	-
Cautions bancaires des clients locaux	3 000 000	88 000 000
Total	3 000 000	88 000 000

Tableau 74 État de répartition du capital social de l'exercice 2013

Nom Prénom ou raison social des principaux associés	Adresse	Nombre de titres		Valeur nominale de chaque action ou part sociale	Montant du capital		
		Exercice précédent	Exercice Actuel		Souscrit	Appelé	Libéré
Abdelouahab Sekkat	Lot Lakraker Rte de Makka Californie Casa	4 045 500	4 045 500	100	404 550 000	404 550 000	404 550 000
El Fadel Sekkat	Rue Challa NB1 Longchamps Casa	1 919 531	1 919 531	100	191 953 100	191 953 100	191 953 100
Fouad Sekkat	141, Bd l'Atlantide Polo Casa	1 919 531	1 919 531	100	191 953 100	191 953 100	191 953 100
Rachid Sekkat	8, rue des Sapins Anfa Casa	1 919 531	1 919 531	100	191 953 100	191 953 100	191 953 100
Driss Sekkat	Rue D N°4 Ain Diab Nord Casa	1 375 424	1 375 424	100	137 542 400	137 542 400	137 542 400
Leila Sekkat	Longchamps N° 7 Casa	989 157	989 157	100	98 915 700	98 915 700	98 915 700
Moussa Samir	81, rue Hamdounia El Jadida	900 000	900 000	100	90 000 000	90 000 000	90 000 000
Abdellah Samir	Villa Nadia Bd Océan Pacifique A. Diab Casa	540 000	540 000	100	54 000 000	54 000 000	54 000 000
Yassine Benmlih	Longchamps Hay El Hana Casa	2 250	2 250	100	225 000	225 000	225 000
Mohsine Sekkat	Lot Lakraker Rte de Makka Californie Casa	2 250	2 250	100	225 000	225 000	225 000
Youssef Sekkat	Av Fes, N°701 Californie Casa	2 250	2 250	100	225 000	225 000	225 000
Ste BLED SOLB	323, Boulevard Moulay Ismail	9 980 338	9 980 338	100	998 033 800	698 033 800	698 033 800
Fondation Sekkat	RN 9 Km 10 Ahl Loughlam BP 3553 Casa	225 989	225 989	100	22 598 900	22 598 900	22 598 900
Association El Akhawayne	2 Av Jamila Bouhrid El Jadida	28 249	28 249	100	2 824 900	2 824 900	2 824 900
Ste Les Trois Amis	26, rue Ibnou Khalikane, Quartier Palmier Casa	150 000	150 000	100	15 000 000	15 000 000	15 000 000
TOTAL		24 000 000	24 000 000	-	2 400 000 000	2 100 000 000	2 100 000 000

Tableau 75 État d'affectation des résultats intervenue au cours de l'exercice 2013

Origine des résultats à affecter	Montant	Affectation des résultats	Montant
Report à nouveau	-96 787 673	Réserve légale	-
Résultats nets en instance d'affectation	-	Autres réserves	-
Résultat net de l'exercice	-498 527 624	Dividendes	-
Prélèvements sur les réserves	-	Autres affectations	-
Autres prélèvements	-	Report à nouveau	-96 787 673
TOTAL	- 595 315 297	TOTAL	- 595 315 297

Tableau 76 Détail de la taxe sur la valeur ajoutée de l'exercice 2013

Nature	Solde début d'exercice	Opérations comptable de l'exercice	Déclarations de TVA de l'exercice	Solde fin d'exercice
TVA facturée	80 623 978	310 840 363	285 624 892	105 839 449
TVA récupérable	75 894 506	266 418 329	228 537 368	113 775 647
Sur charges	73 626 580	259 888 445	225 248 486	108 266 540
Sur immobilisations	2 267 926	6 529 884	3 288 882	5 508 927
TVA (due ou de crédit de)	4 729 471	44 422 035	57 087 524	-7 936 018

DATATION DES EVENEMENTS POSTERIEURS

DATATION
Date de clôture ¹ : 31-12-2013
Date d'établissement des états de synthèse ² : 31-03-2014

Date	Indication des évènements
	Favorables : Défavorables : NEANT

¹ Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice.

² Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.

V. Bulletin de souscription

(À retourner par fax à BMCE Bank au 0522 49 29 58)

SOUSCRIPTEUR

Raison sociale :	Dépositaire :
Ou Nom et Prénom :	N° de compte :
Téléphone :	Code identité :
Télécopie :	Numéro d'identité :
Adresse :	Qualité du souscripteur :

MODALITES DE SOUSCRIPTION

Maturité	De 10 jours à 12 mois
Plafond du programme	1.500.000.000 dirhams
Nominal unitaire	100.000 dirhams
Taux facial	Sera fixé juste avant l'ouverture de la période de souscription
Date de jouissance	A la date du règlement
Nombre de jours	Entre 10 jours et 364 jours
Intérêts	Post-compté
Remboursement	In fine
Régime fiscal	TPPRF
Aval	Néant

Suivant les modalités de souscription indiquées ci-dessus, nous nous engageons irrévocablement à souscrire aux Billets de Trésorerie émis par la société MAGHREB STEEL et ce, pour le montant se décomposant comme suit :

Maturité	Nombre de bons	Nominal global	Taux	Suite réservée à la soumission

Par la présente, nous autorisons notre dépositaire, ci-dessus désigné, à débiter notre compte de l'équivalent du montant des Billets Trésorerie qui nous seront attribués afin de créditer le compte de Maghreb Steel ouvert dans les livres de BMCE BANK le 2, conformément au protocole en vigueur avec le dépositaire central Maroclear.

Signature et Cachet

¹ Registre de Commerce pour les personnes morales résidentes

N° et date d'agrément pour les OPCVM

N° de la carte d'identité nationale pour les personnes physiques marocaines

N° de passeport pour les personnes physiques non marocaines et non résidentes

N° de la carte de résidence pour les personnes physiques non marocaines et résidentes

Une référence faisant foi dans le pays d'origine pour les investisseurs institutionnels et les personnes morales étrangères.

² La date de règlement correspondra à la date de jouissance.

Avertissement du CDVM

« L'attention du souscripteur est attirée sur le fait que tout investissement en valeurs mobilières comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse, sous l'influence de facteurs internes ou externes à l'émetteur.

Un dossier d'information, visé par la Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières – CDVM, est mis à la disposition des investisseurs, sans frais, au siège de Maghreb Steel et auprès de l'organisme chargé du placement.